DEPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

COMMUNE DE CUISEAUX

AVAP

Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine

DIAGNOSTIC ARCHITECTURAL, PAYSAGER ET ENVIRONNEMENTAL

Février 2017

SOMMAIRE

INTRODUCTION : QU'EST-CE QU'UNE AVAP ? p. 6

LOCALISATION ET RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA COMMUNE p. 8

1. PROTECTIONS PATRIMONIALES EXISTANTES p. 9
   - 1.1 Les monuments historiques
   - 1.2 Le site inscrit
   - 1.3 Le PLU et le SCoT

2. UN SOCLE GEOMORPHOLOGIQUE ENTRE BRESSE ET REVERMONT p. 14
   - 2.1 Une géomorphologie qui façonne le cadre communal
   - 2.2 Hydrologie

3. UN PAYSAGE MULTISCALAIRE D'EXCEPTION p. 18
   - 3.1 Grand paysage, entre Bresse et Jura
     - 3.1.1 Des entités paysagères aux limites évidentes
     - 3.1.2 La Bresse, « la campagne habitée »
     - 3.1.3 Le centre-bourg, « la ville jardinée »
     - 3.1.4 Le Revermont, contrefort du Jura
     - 3.1.5 Des paysages variés facilement identifiables

4. UNE HISTOIRE, UN TERROIR p. 24
   - 4.1 Des sites archéologiques très anciens
   - 4.2 Du Moyen-Âge au XVIIe siècle : une ville frontalière
   - 4.3 Du XVIIIe au XXe siècle : bourgeoisie, projets publics et industrie
   - 4.4 Une activité économique entre plaine bressanne et contreforts jurassiens
   - 4.5 Des matériaux reflets d'un terroir
   - 4.6 En conclusion : une ville du XVIe siècle ? Des limites et une organisation pérennes
   - 4.7 Le report du cadastre napoléonien sur le cadastre actuel
   - 4.8 Les grandes évolutions du paysage de 1945 à aujourd'hui

5. ABORDS DU CENTRE-BOURG ET PATRIMOINE PAYSAGER p. 40
   - 5.1 Les entrées dans le territoire, une découverte progressive de Cuiseaux
     - 5.1.1 Un centre historique peu perçu depuis l'extérieur
     - 5.1.2 Les entrées de territoire et les éléments repères dans le paysage
   - 5.2 Les entrées de la ville historique
     - 5.2.1 L'entrée par Porte de Paris
     - 5.2.2 L'entrée par l'avenue des Tilleuls
     - 5.2.3 L'entrée par l'avenue René Cassin
     - 5.2.4 L'entrée par la route de Chevreaux
     - 5.2.5 L'entrée par la route de Surville
   - 5.3 Le centre-bourg, des espaces non bâtis à qualifier
     - 5.3.1 Synthèse du patrimoine paysager du centre-bourg
   - 5.4 Le patrimoine paysager en dehors du centre historique
     - 5.4.1 Synthèse cartographique du patrimoine paysager

6. PATRIMOINE URBAIN p. 55
   - 6.1 Parcellaire et implantation du bâti
     - 6.1.1 Un parcellaire reflet des grandes entités paysagères du territoire
     - 6.1.2 Implantation du bâti à l'échelle de la commune : la ville et la campagne
     - 6.1.3 Implantation du bâti : fermes et centre-bourg
   - 6.2 Cuiseaux centre-bourg : des espaces urbains
     - 6.2.1 Linéaires bâtis du centre-bourg
     - 6.2.2 Ambiances et perspectives
     - 6.2.3 Espaces publics : places et placettes
     - 6.2.4 Un avant et un arrière
   - 6.3 Le patrimoine végétal au sein des espaces bâtis : des jardins et des arbres
     - 6.3.1 Des jardins en couronne et en cœur d'îlot
     - 6.3.2 Des arbres comme marqueurs du paysage

7. TYPOLOGIES ARCHITECTURALES PATRIMONIALES p. 74
7.1 Des typologies témoignant d'une grande diversité et d'une grande cohérence du bâti
7.2 Edifices publics et religieux
7.3 Château et hôtels particuliers
7.4 Maisons bourgeoises
7.5 Villas
7.6 Maisons de bourg à boutique
7.7 Maisons de vigne 1
7.8 Maisons de vigne 2
7.9 Fermes
7.10 Remises et granges
7.11 Petit patrimoine des jardins et des vignes : capettes et abris
7.12 Petit patrimoine religieux
7.13 Petit patrimoine lié à l'eau : fontaines et puits
7.14 Petit patrimoine lié à l'eau : bassins, lavoirs et réservoirs
7.15 Patrimoine artisanal : moulins et huilerie
7.16 Patrimoine industriel : les usines Morey

8. LE PATRIMOINE REMARQUABLE ET INTERESSANT p. 90
8.1 Un ensemble bâti ancien à la fois diversifié et homogène
8.2 Les constructions patrimoniales remarquables
8.3 Les constructions patrimoniales intéressantes

9. LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE ANCIENNE p. 134
9.1 Les sols et les éléments en pierre
9.2 Les murs de clôture
9.3 Les murs de soutènement
9.4 Les portails, les porches et les passages piétons
9.5 Les matériaux et les enduits
9.6 Les matériaux de couverture
9.7 Les toitures, les débords de toit et les auvents
9.8 Les escaliers extérieurs et les galeries
9.9 Les ouvertures
9.10 Les accolades et les meneaux
9.11 Les menuiseries bois
9.12 Les tendances couleur des menuiseries
9.13 Les portes charretières
9.14 Les ferronneries
9.15 Les éléments de modénature et les détails remarquables
9.16 Les jardins potagers, les vergers et les vignes

10. REGARD SUR DES INTERVENTIONS RECENTES p. 150
10.1 La question des enduits anciens
10.2 Les vérandas
10.3 Ouvertures, menuiseries, enduits, qualité des matériaux, éléments techniques
10.4 Des réalisations de qualité

11. UNE TRANSITION ENERGETIQUE TERRITORIALISEE p. 156
11.1 Vents et énergie éolienne
11.2 Ensoleillement et panneaux solaires
11.3 Pluviométrie et récupération d'eau
11.4 Températures et géothermie
11.5 Le bois-énergie
11.6 Les principes bioclimatiques au service des économies d'énergie

12. LE PATRIMOINE NATUREL ET LA BIODIVERSITE p. 166
12.1 Les documents qui encadrent la Trame Verte et Bleue
12.1.1 Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) de Bourgogne
12.1.2 Le SCoT de la Bresse Bourguignonne
12.2 Des milieux naturels qui composent le territoire cuiselien
12.2.1 Les espaces forestiers
12.2.2 Les milieux ouverts et/ou cultivés
12.2.3 Les milieux aquatiques et humides
12.2.4 La faune
12.3 Les zonages de gestion ou d'inventaires qui s'appliquent à Cuiseaux

13. DES RISQUES ET NUISANCES PEU IMPACTANT SUR LE BÂTI p. 176
13.1 Le risque d'inondation
13.2 Les mouvements de terrain
13.3 Le risque sismique
13.4 Un risque lié au transport de matières dangereuses
13.5 Des nuisances générées par les infrastructures de transport

14. LA GESTION DES RESSOURCES p. 179
14.1 La gestion des eaux pluviales
14.2 La gestion des déchets produits

15. EN CONCLUSION : ENJEUX MAJEURS ET PISTES D'ORIENTATIONS p. 182

QU'EST-CE QU'UNE AVAP ?

L'**aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP**) n'a surtout pas vocation à figer le territoire. Il s'agit d'accompagner tout porteur de projet dans sa démarche à travers la mise en valeur d'un cadre de vie à forte valeur patrimoniale. Ainsi, toute personne qui souhaite réaliser des travaux touchant aux façades extérieures ou à la toiture d'un bâtiment existant (changer ses volets, refaire les enduits, ouvrir une nouvelle fenêtre, isoler par l'extérieur, poser des panneaux solaires, etc.), agrandir sa maison, installer une annexe dans son jardin, construire… devra vérifier dans l'AVAP et dans le PLU ce qu'il est possible de faire. L'AVAP a également un rôle de conseil en faveur de la qualité des restaurations et des travaux menés sur le bâti ancien.

Créées par la loi du 12 juillet 2010 dite loi « Grenelle II », les AVAP ont remplacé les anciennes zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) tout en en conservant les principes fondamentaux. Elles complètent l'approche patrimoniale, paysagère et urbaine des ZPPAUP en intégrant les objectifs du développement durable. Elles proposent ainsi une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, notamment ceux liés à l'énergie (économies d'énergie et production d'énergie renouvelable) et une meilleure concertation avec les habitants. Les AVAP doivent également chercher à coordonner la mise en valeur du patrimoine avec le plan local d'urbanisme (PLU).

Le 8 juillet 2016, avec l'entrée en vigueur de la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP), les AVAP sont devenues des « sites patrimoniaux remarquables ». Au règlement de l'AVAP doit se substituer un « plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine » (PVAP). Les décrets d'application de cette loi n'ont, à l'heure de la rédaction de ce diagnostic, pas encore été publiés.

La constitution d'une AVAP se déroule en plusieurs grandes étapes : diagnostic du territoire, mise en évidence des enjeux liés aux différents types de patrimoines, propositions de mesures de protection et de mise en valeur, rédaction du règlement. Cette démarche implique la consultation des habitants et des services de l'Etat chargés de suivre le dossier.

Du diagnostic au règlement

L'AVAP prend concrètement la forme d'un dossier regroupant différents types de documents, consultables en mairie, permettant à chacun de savoir si son terrain ou sa maison est concerné par le périmètre de l'AVAP et, si oui, quelles règles doivent être respectées en fonction du type de projet souhaité. Certains documents, comme le diagnostic, sont intégrés à titre consultatif, d'autres, comme le règlement, sont « opposables au tiers », c'est-à-dire que les prescriptions qu'il regroupe peuvent être opposées au projet si celui-ci ne respecte pas les règles de l'AVAP.

Les règles de l'AVAP s'appliquent à l'intérieur d'un périmètre défini sur la base des données historiques, patrimoniales, paysagères et environnementales du diagnostic.

Le dossier d'AVAP est donc constitué :

- du *diagnostic architectural, patrimonial et environnemental* de la commune, qui constitue la base, le socle sur lequel se fonde l'ensemble des pièces réglementaires du dossier. C'est à partir des enjeux mis en évidence dans le diagnostic que le règlement de protection et de mise en valeur du patrimoine peut être construit ;
- du *rapport de présentation* qui présente les objectifs de l'AVAP ;
- du *règlement* qui comprend des prescriptions et des recommandations relatives à la préservation des différents types de patrimoines, à la restauration du bâti ancien et à la bonne intégration et à la qualité des projets de mise en valeur, de transformation, d'extension, de constructions neuves et d'aménagements divers ;
- du ou des *documents graphiques* qui, sous forme de cartes, précisent le périmètre d'application de l'AVAP et localisent les prescriptions du règlement.

LOCALISATION ET RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA COMMUNE

Commune de 1880 habitants (recensement de 2013) et d'une superficie de 2126 hectares, située le plus à l'Est du département de la Saône-et-Loire au contact avec le Jura, sur la départementale reliant Bourg-en-Bresse à Lons-le-Saunier, Cuiseaux est riche d'un patrimoine important et divers, reflet de sa situation particulière entre plaine de Bresse et reliefs du Revermont.

Par délibération en date du 15 Octobre 2015, la commune de Cuiseaux a prescrit l'établissement d'une AVAP sur son territoire. La commune a souhaité engager cette démarche en lien avec une volonté de développement touristique, cherchant à mettre également en valeur son patrimoine naturel et culturel (projet « Cuiseaux Pays des peintres »).

La volonté de la commune est de réaliser autour de son patrimoine une étude recensant les vestiges, aménagements, édifices ou ensembles méritant l'attention, en vue de circonscrire le périmètre de l'AVAP, qui devra *a minima* recouvrir les secteurs déjà protégés (MH et Site Inscrit) ainsi que son contenu.

L'objectif de cette étude est de proposer un outil de gestion qui caractérise l'identité territoriale de la commune. Il doit permettre de mettre en valeur le patrimoine identifié en définissant un cadre pour sa conservation et sa restauration.

La commune souhaite promouvoir son territoire et permettre la mise en valeur de son patrimoine bâti et paysager, en autorisant son évolution afin de l'adapter aux nouveaux modes de vie, aux exigences de confort modernes et aux nécessités liées au développement durable, tout en respectant les caractéristiques et les qualités patrimoniales du bâti ancien.

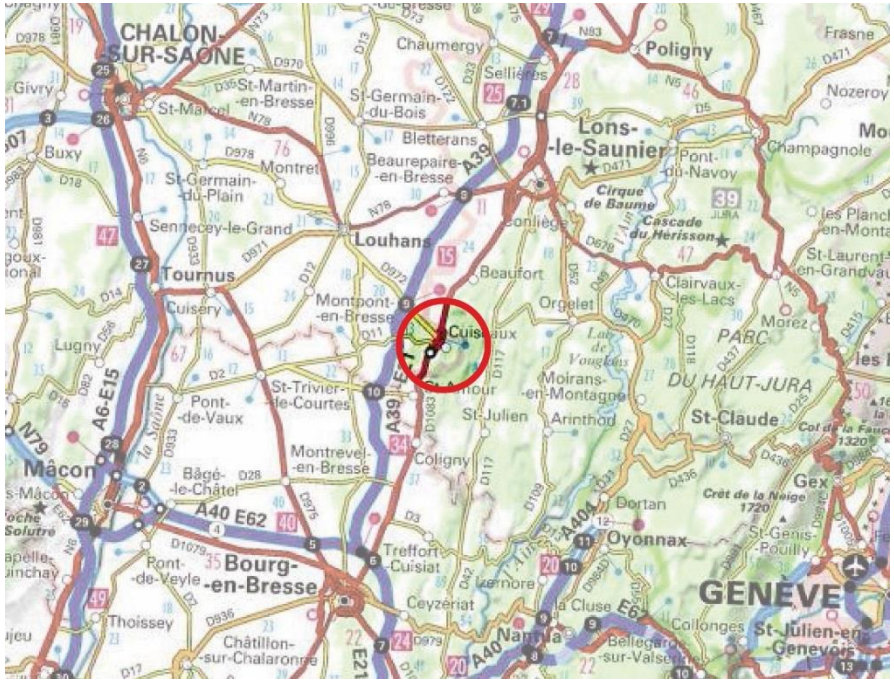

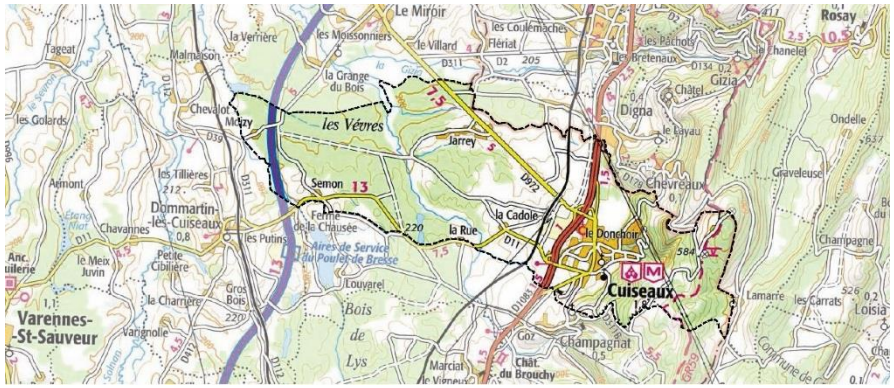

1 PROTECTIONS PATRIMONIALES EXISTANTES

1.1 Les monuments historiques

Cuiseaux compte trois monuments historiques sur son territoire :

- Un hôtel particulier du XVIIIe siècle : l'hôtel Nayme,
- Une chapelle de cimetière du XVe siècle : la chapelle Saint-Jacques,
- Une partie des anciens remparts du bourg : la Porte du Verger.

L'hôtel Nayme a été inscrit sur la liste supplémentaire de l'inventaire des Monuments historiques en 1989. Sont protégés : les façades et les toitures, la porte d'entrée, la grille et le mur d'enceinte. Il abrite toujours les héritiers de ceux qui l'ont fait construire.

La chapelle Saint-Jacques a été classée en 1904. Sont protégés : la chapelle dans son intégralité ainsi que les peintures intérieures.

L'hôtel Nayme et la chapelle sont également identifiés comme des éléments du patrimoine remarquable et font l'objet d'une description plus complète ci-après.

Les restes de l'enceinte du bourg autour de la Porte du Verger ont été inscrits en 1923. Ils représentent la porte à machicoulis en elle-même (dont la voûte a été élargie au XIXe siècle), le restant d'une tour carrée de l'enceinte au sud et l'ensemble des murs qui les relie. Les abords de la porte du verger sont particulièrement remarquables, les anciens fossés ayant été transformés en jardins et potagers et les terres entre la porte et le Revermont n'ayant pas été construites mais ayant été préservés en prés, jardins, potagers et vergers, montant doucement jusqu'au pied du Revermont boisé et assurant la transition entre espace bâti et espaces naturels. La Porte du Verger et la chapelle Saint-Jacques s'inscrivent dans ce paysage comme dans un écrin.

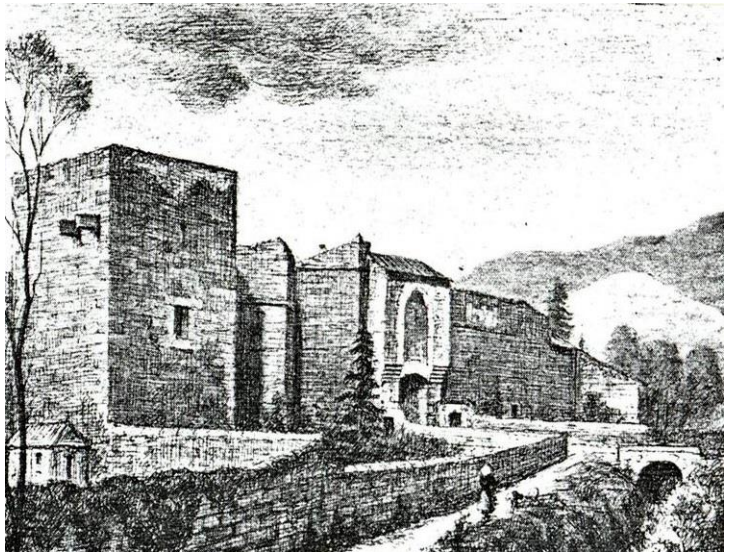

Les remparts de la Porte du Verger vus au XIXe siècle (Source : Inventaire 1984)

La Porte du Verger aujourd'hui

1.2 Le site inscrit

La commune de Cuiseaux est également concernée par un site inscrit qui protège le centre-ville et les pentes du Revermont au niveau de la Côte Rouillarde. Le site urbain a fait l'objet d'une inscription en 1982.

Le site inscrit confirme la qualité de cet ensemble paysager qui constitue l'écrin dans lequel boisé et jardiné dans lequel s'insère le bourg. Depuis le bas de la côte Rouillarde, la vue plonge vers la Porte du Verger qui forme ici la véritable entrée de la ville et marque la limite entre les espaces urbains et campagnards.

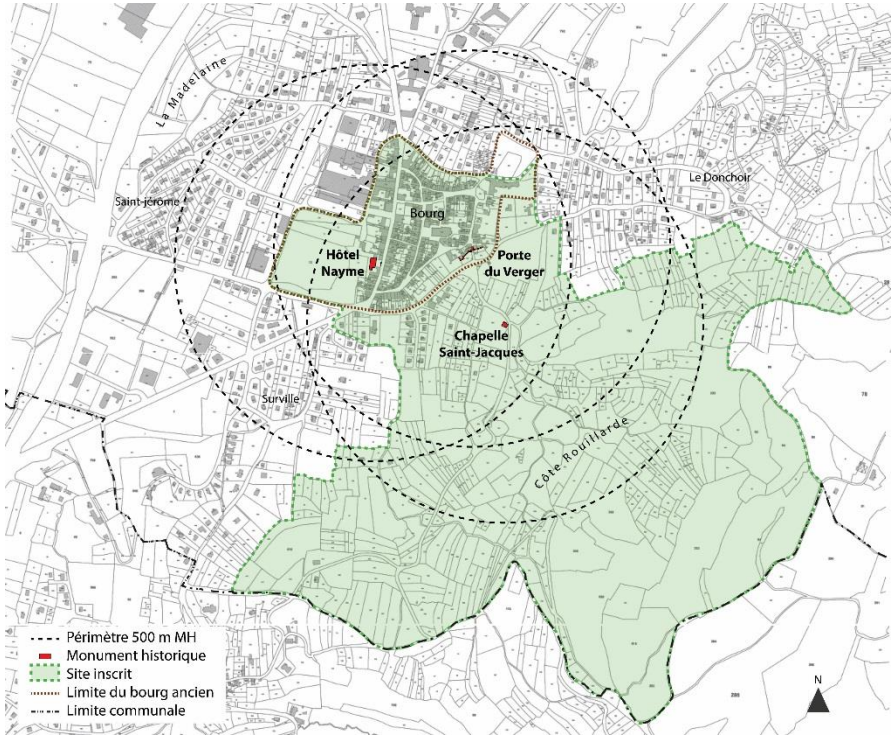

1.3 Le PLU et le SCoT

1.3.1 Le PLU (plan local d'urbanisme)

Le PLU de Cuiseaux approuvé en 2011 n'émet pas de prescription particulière concernant le patrimoine. **Les servitudes liées aux monuments historiques englobent en grande partie le centre historique** et incluent les extensions contemporaines**, le site inscrit intègre lui le centre historique avec l'écrin paysager** devant la Porte du Verger et sur la Cote Rouillarde.
Ces périmètres contraignent l'évolution du centre-bourg mais permettent de porter une attention particulière quant à sa préservation au regard du patrimoine.

• Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du PLU prévoit de **préserver le patrimoine naturel, paysager ainsi que la cité médiévale**. Il énonce pour objectif concernant « la cité médiévale » la **protection des anciens espaces de remparts et l'écrin vert** de la porte ancienne.
Il prévoit par ailleurs de concentrer le développement autour du centre bourg existant ce qui modifiera donc peu les grands équilibres du territoire. En nuançant qu'une politique qui se donnerait comme objectif de « boucher les trous » à tout prix n'est pas forcément bonne.

• Le règlement du PLU concernant l'article 11 réglementant **l'aspect extérieur** précise que « par leur aspect extérieur, les constructions **ne doivent pas porter atteinte au caractère ou à l'intérêt** des lieux avoisinants, des sites et des paysages naturels et urbains ». Cet article s'applique à l'ensemble des zones urbaines.
Concernant **les espaces libres et les plantations** (article 13) s'appliquant sur l'ensemble des zones urbaines excepté UA : « 1. Les arbres de haute tige existants seront conservés dans toute la mesure du possible. 2. Un projet de plantation accompagnera toute opération de lotissement ou toute opération groupée contenant plus de 4 logements. Il fournira les directives de traitement des espaces collectifs et les conseils devant être suivis pour chaque réalisation individuelle. 50%, au moins, de la parcelle devra être traitée de sorte que la surface ne soit pas imperméabilisée que ce soit par la couverture des bâtiments ou les revêtements de sols », assurant ainsi un traitement paysager, le maintien de surfaces perméables aux eaux de pluie et la recherche d'une cohérence paysagère d'ensemble.

Pour **les zones d'activités** (zone UY) l'article 13 (espaces libres et plantations) dit : « une surface égale au minimum à 20% de la surface du terrain doit être aménagée en espace vert. Les surfaces de toitures végétalisées et les "stationnements verts" (au moins 50% de la surface de la place est végétalisée) peuvent être décomptés dans les 20% d'espaces verts. D'une façon générale, les espaces libres de toute occupation du sol doivent être traités en espaces verts ».

• **Les boisements sont principalement classés en EBC** (Espace Boisé Classé, excepté sous les lignes haute tension et l'extrémité orientale du Revermont) ce qui implique :
« Les coupes et abattages d'arbres sont soumis à autorisation dans les espaces boisés classés au titre des articles L123.1 et L130.1 du Code de l'Urbanisme et figurant comme tels aux documents graphiques.
Les demandes de défrichements sont irrecevables dans les espaces boisés classés au titre de l'article L130.1 du Code de l'Urbanisme et figurant comme tels aux documents graphiques. »
Le classement en EBC permet une préservation des boisements, avec le risque d'une évolution limitée des boisements du fait de la contrainte importante. A noter que la majorité des bois de Cuiseaux est de propriété communale et gérée par l'ONF (Office National des Forêts) permettant ainsi une maîtrise et une gestion responsable des bois.

• **Le secteur de la vallée du Breuil est classé en zone N** au PLU. Un espace peut être classé en zone N en raison de la qualité des sites et des paysages, et/ou de l'intérêt biologique des milieux naturels, ou des risques et nuisances. La zone N est la partie de la zone naturelle inconstructible à protéger.
La vallée du Breuil est un secteur à caractère agricole dont la richesse et l'intérêt sont caractérisés par le contraste entre la masse boisée et l'espace ouvert en son centre, créant une ambiance particulière de grande qualité. L'AVAP propose une orientation pour la préservation de ce caractère, il faudra veiller au maintien du caractère agricole et ouvert des terrains.

1.3.2 Le SCoT (schéma de cohérence territoriale)

Le SCoT de la Bresse bourguignonne approuvé en 2016 est engagé dans un projet volontariste en faveur du cadre de vie. De nombreux enjeux identifiés au sein de l'AVAP se retrouvent à l'échelle du SCoT. Il a pour principe d'orienter le développement autour des bourgs et hameaux principaux, afin de limiter la consommation d'espaces naturels et agricoles. Engagé en faveur du développement durable, le SCoT compte comme points essentiels la protection de la biodiversité et le développement de liaisons douces.

En matière de paysage il énonce des principes forts sur **la qualification et la valorisation paysagères des zones d'activités, une amélioration des entrées de territoire et de villes**. Le SCoT fait du paysage un élément essentiel du cadre de vie, il s'engage en faveur de la **création d'espaces publics qualitatifs et partagés**.

D'autre part il s'intéresse à l'agriculture et la diversification du modèle agricole. Bien qu'elle reste éloignée des préoccupations de l'AVAP, l'agriculture est un élément qui participe à la constitution des paysages, à l'image et à la valorisation du territoire et constitue un vecteur potentiel de découverte (tourisme), en ce sens il est important pour l'AVAP. Le SCoT met en avant l'intérêt de **préserver le patrimoine et de renforcer les itinéraires de découverte de celui-ci**. Plusieurs projets se déclinent à l'échelle de territoire autour des circuits de découverte (produits AOC, chemin de Cluny, …) mettant en avant les principaux sites touristiques et points d'intérêts paysagers, à l'échelle locale le SCoT connecte ces grands itinéraires aux maillages de cheminements locaux. Concernant le patrimoine le SCoT cherche à préserver et valoriser les points forts du patrimoine bressan ainsi que le petit patrimoine bâti (granges, fontaines, lavoirs, …) et naturels (arbres isolés, haies, mares, …).

Le Document d'Orientations et d'Objectif (DOO) du SCoT dit :

• **Dans le chapitre 1** : organiser une ruralité attractive et de proximité au service d'un développement durable et de qualité,

➔ **Orientation 1 : une urbanisation maitrisée et de qualité qui respecte les équilibres et les sensibilités bressanes**. Objectif 3 – Organiser un développement économique équilibré et de qualité qui s'appuie sur les zones d'activités du territoire :

- Favoriser la requalification des friches industrielles et ferroviaires du territoire à moyen/long terme
- S'appuyer en priorité sur les principales zones d'activités du territoire (pour Cuiseaux : ZA Charbonnière, ZA Condamine)
- Requalifier les zones d'activités existantes en mettant en place des aménagements durables et de qualité : stationnement paysagers, liaisons douces, etc.
- Traiter la qualité et l'intégration paysagère des zones économiques et commerciales existantes et des secteurs d'extension
- Assurer une gestion économe du foncier au sein des zones d'activités économiques : mutualisation du stationnement, réduction des bandes de retrait, des espaces de stockage et des espaces communs, réorganisation des voiries de desserte, etc.

➔ **Orientation 2 : un développement rural innovant et de qualité, garant du cadre de vie des ménages bressans**, objectif 1 – Des aménagements harmonieux et de qualité :

AU SEIN DE L'ENVELOPPE URBAINE EXISTANTE

- Respecter le caractère architectural et patrimonial local et des bâtiments environnants
- Concevoir des espaces publics de qualité fédérateurs de rencontre, aux ambiances climatiques et paysagères agréables
- Préserver ou créer des coupures d'urbanisation dans les continuums urbains existants et les bourgs du territoire

EN EXTENSION URBAINE

- Traiter l'insertion paysagère et architecturale des nouvelles constructions
- Développer des formes urbaines moins consommatrices d'espaces et en cohérence avec le patrimoine architectural et le tissu urbain

ENTREES DE VILLE

- Valoriser les entrées de ville, identifiées comme peu qualitatives au sein des documents d'urbanisme
- Réfléchir à la mise en valeur des entrées de territoire

- Pour tout projet localisé en entrée de ville (habitat, équipements ou zone d'activités)
- Soigner l'organisation de l'espace dans ces secteurs, la qualité architecturale des constructions et l'insertion paysagère ;
- Renforcer la part d'espaces végétalisés dans le nouveau secteur ;
- Mettre en œuvre des outils réglementaires dans le PLU permettant la préservation et la valorisation des espaces de lisières

• **Dans le chapitre 2 :** Valoriser durablement les ressources locales afin de pérenniser l'identité bressane et l'image du territoire

➔ **Orientation1: La protection des richesses environnementales et agricoles en tant que condition de la préservation de l'identité bressanne**

- Préserver dans les documents d'urbanisme, les réservoirs de biodiversité de la Bresse bourguignonne

Recommandation (extraits)

- Dans le cadre de la plantation/replantation de boisements, encourager l'utilisation d'essences indigènes tout en permettant une évolution et une introduction d'autres essences
- Le SCoT encourage : la définition d'un traitement paysager adapté des franges
- Favoriser la plantation d'espèces indigènes au sein de l'espace privé et public. La plantation de toute espèce avérée invasive est interdite.

➔ **Orientation2 : La valorisation des ressources bressanes en tant que support de promotion de l'image et du potentiel touristique du territoire**

- Préserver le réseau bocager dans les documents d'urbanisme (linéaires de haies, bosquets)
- Préserver les bosquets, arbres isolés et ripisylves pour lutter contre l'uniformisation des paysages
- *Dans les secteurs de bocage moyennement dense* (cas de Cuiseaux) à dense, inscrire graphiquement le réseau bocager connu issu des inventaires existants dans les documents d'urbanisme et autoriser la coupe du bocage pour l'entretien ou la valorisation énergétique
- Décliner et préciser les cônes de vue identifiés dans le DOO dans les documents d'urbanisme
- Protéger les espaces ouverts, situés dans le cône de vue, y compris en milieu urbain, en maitrisant l'urbanisation dans ces secteurs ;
- Organiser l'accessibilité des vues remarquables sur le grand paysage
- **Recenser les éléments du patrimoine ordinaire et remarquable dans les documents d'urbanisme locaux (ferme et habitat traditionnel, patrimoine agricole, moulins, fours…) (…) assurer leur préservation**
- **Favoriser une requalification du patrimoine bâti traditionnel et améliorer sa connaissance**
- Poursuivre le développement de circuits de découverte à l'échelle du SCoT en améliorant l'accessibilité des principaux sites touristiques et des principaux points d'intérêts paysagers du territoire aux modes doux
- Permettre la mise en œuvre de la portion bressane du « Chemin de Cluny » (passage à Cuiseaux)
- Mettre en réseau l'offre touristique existante par le développement de parcours touristiques et culturels : création d'une signalétique adaptée, valorisation de l'espace public, accessibilité en modes doux, etc.

2 UN SOCLE GEOMORPHOLOGIQUE ENTRE BRESSE ET REVERMONT

2.1 Une géomorphologie qui façonne le cadre communal

La commune de Cuiseaux se trouve dans une zone de contact entre le massif Jurassien et la dépression bressane. L'Est de la commune correspond à la partie Sud du faisceau lédonien (Revermont), tandis que l'Ouest est constitué des premières marches de la Bresse.

Les terrains affleurants s'étendent du secondaire au quaternaire. L'extrémité Est de la commune est composée de sables, argiles, cailloutis, calcaires lacustres et marnes du tertiaire et du quaternaire tandis que le reste de la commune correspond à des calcaires et marnes du Jurassique moyen.

Les alluvions que l'on peut observer dans les fonds de vallées ou de vallons sont les plus récentes, déposées au quaternaire sous climat périglaciaire.

Les formes du relief de Cuiseaux sont la résultante de l'action combinée de l'érosion et de la tectonique (plissements et failles).

En effet, l'effondrement tectonique majeur du fossé bressan par rapport aux reliefs du Jura a donné les grandes lignes du relief que l'on observe aujourd'hui avec d'une part les reliefs du Revermont à l'Est, et d'autre part les étendues faiblement vallonnées de la Bresse à l'Ouest.

Les chaînons montagneux du Revermont sont également le fait de nombreuses petites failles de direction Nord-Sud.

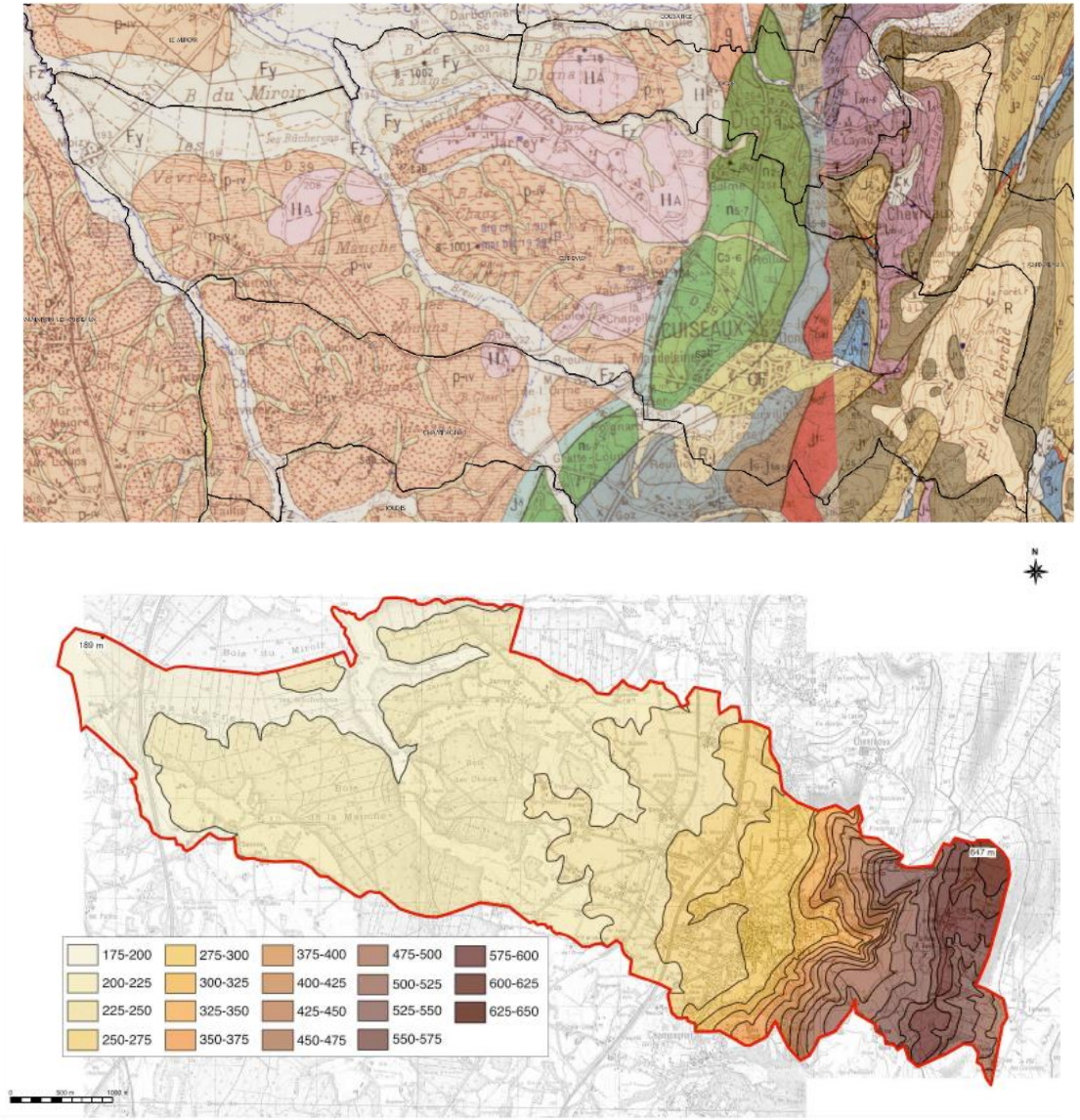

Topographie de Cuiseaux – Source : PLU Cuiseaux

Le relief actuel découle principalement d'une érosion de détail qui s'est contentée d'adoucir les reliefs, d'ouvrir des vallées à l'hydrographie, et de créer de nombreux éboulis et dépôts en pied de pente. Cette érosion est également à l'origine du comblement progressif du fossé bressan tout au long du tertiaire ainsi que dans les périodes plus récentes. Ainsi, la commune présente, dans sa partie Ouest, une zone de plaine sans grand relief, d'une altitude moyenne de 200 à 220 m. Une partie importante de cet espace est couverte par la forêt : Les Vèvres, le Bois de la Manche, le Bois des Moulins, le Bois de la Dame… Les vallées (Bief de Louvarel, Ruisseau du Breuil et de Jarrey) sont défrichées et s'orientent du Sud-Est au Nord-Ouest dans l'ensemble.

La partie Est de la plaine de Bresse est également défrichée.

En continuant vers l'Est, les reliefs s'accusent, le bourg de Cuiseaux est installé sur le glacis, en bordure du plateau. Puis, les altitudes s'élèvent brutalement jusqu'à 600 m dans la forêt de la Perche. Le rebord du plateau est très festonné et profondément accidenté, et conduit aux contreforts des monts du Jura.

L'enveloppe urbaine de Cuiseaux s'est ainsi développée en pied de coteau, au regard des contraintes topographiques à l'est.

Cette gamme d'altitudes et de formes donne à Cuiseaux une diversité intéressante de paysages, qui contribue à l'attractivité, à l'image et à la qualité du cadre de vie de la commune.

Des pans de roches calcaires qui créent des ruptures topographiques – Source : Even Conseil

Les alternances de relief qui influencent l'occupation du sol – Source : Even Conseil

2.2 Hydrologie

Les cours d'eau sont de petite taille et se jettent dans la Gizia (Ruisseau du Breuil, de la Dourlande, des Frontenelles…) elle-même affluent du Solnan, au Nord de la commune. Cuiseaux compte également de petits ruisseaux, permanents ou non, ainsi que des vallées sèches qui témoignent d'une hydrographie passée, mais qui peuvent, lors de périodes particulièrement pluvieuses, se réactiver temporairement.

Ces cours d'eau prennent généralement naissance en pied de pente ou de talus, à la faveur de bancs argileux ou marneux.

La présence de dolines (petites cuvettes circulaires) ou de vallées sèches dans la partie Revermont indiquent la présence de circulations souterraines qui sont à l'origine de la plupart des sources que l'on peut observer en pied de pente.

Le fait que Cuiseaux soit adossée aux reliefs du Jura donne en partie un régime de type pluvio-nival aux cours d'eau. Le débit y est maximal au printemps et en automne avec un débit d'étiage au cœur de l'été. Toutefois, les orages durant cette période, et la structure karstique des reliefs, peuvent provoquer des hausses brutales de niveau pendant cette saison plus sèche.

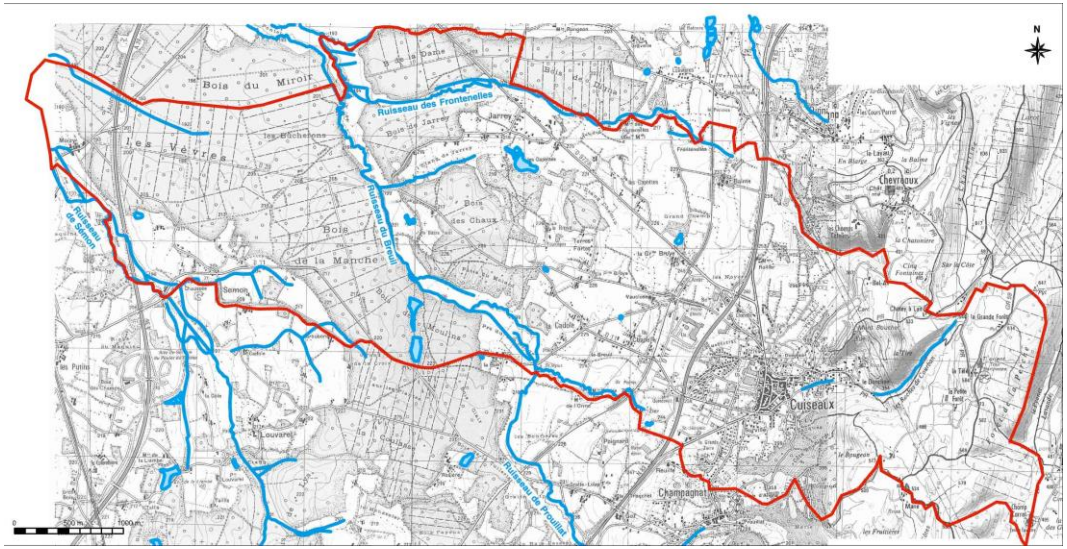

Hydrologie de Cuiseaux – Source : PLU Cuiseaux

Ruisseau du Breuil – Source : Even Conseil

3 UN PAYSAGE MULTISCALAIRE D'EXCEPTION

3.1 Grand paysage, entre Bresse et Jura

3.1.1 Des entités paysagères aux limites évidentes

La commune de Cuiseaux se situe à l'interface de deux grands paysages. L'ouest de la commune s'inscrit dans le territoire faiblement vallonné de la Bresse, l'est est lui marqué par les premiers contreforts du Jura. C'est à la jonction de ces deux grandes entités que s'est naturellement installé le village de Cuiseaux.

De cette situation géographique particulière en découle un héritage toujours présent. Influencés par la Bourgogne et la Franche Comté, les paysages et l'architecture de Cuiseaux témoignent de cette particularité.

Le village est historiquement traversé en son centre par la route reliant Lons le Saunier à Bourg en Bresse. Aujourd'hui, grâce au contournement de la départementale, transformée en voie rapide, cette dernière ne traverse plus le centre bourg. A chaque époque les axes majeurs de communications (route, départementale, voie ferré, autoroute) s'organisent dans le sens nord / sud, de manière parallèle aux contreforts du Jura. On notera un déplacement progressif des voies de communications vers la plaine de la Bresse.

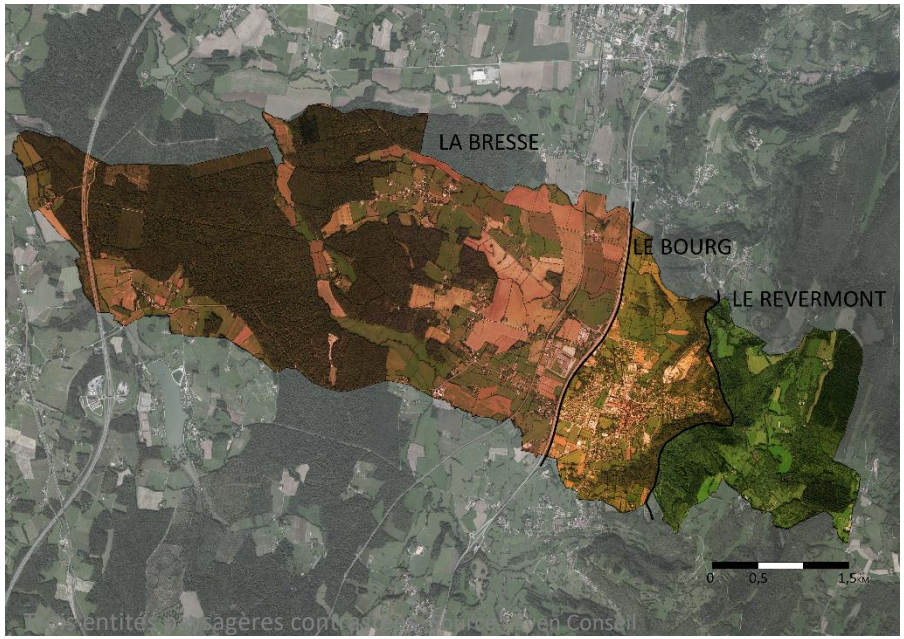

Entités paysagères contrastées – Source : Even Conseil

La plaine de la Bresse et le Revermont en arrière-plan, sont les deux grandes entités géographiques du paysage Cuisellien. Source : Even Conseil

3.1.2 La Bresse, « la campagne habitée »

La commune se situe à l'extrémité orientale du territoire Bressan. A 220m d'altitude en moyenne, cette partie de la commune se caractérise par un territoire rural, dont deux entités se distinguent. La première entité, la plus à l'ouest, est composée de grandes forêts. En allant vers l'est, vers le bourg de Cuiseaux, on trouve une deuxième entité caractérisée par des espaces agricoles (champs, prés) et maillée par des haies, principalement le long des cours d'eau, ainsi que des arbres isolés, sans que l'on puisse réellement parler de bocage.

Cette partie du territoire communal est formée par de nombreux hameaux et écarts isolés, dans lesquels on trouve plusieurs rénovations de fermes, généralement de qualité. Des constructions récentes, ou certaines rénovations viennent a contrario difficilement s'intégrer dans le territoire, dû au choix d'implantations, de matériaux ou encore de couleurs.

L'extrémité ouest de la Commune est traversée par l'autoroute A 39 dite « autoroute verte ». Un échangeur sur la commune voisine du Miroir permet une bonne desserte de la commune.

De bas en haut :
- Route forestière, Bois de la Manche
- Cultures dans la plaine de la Bresse
- Ferme dans le lieu-dit de Jarrey

Source : Even Conseil

3.1.3 Le centre bourg, « la ville jardinée »

C'est au cœur d'un petit cirque que l'on trouve en son antre la ville de Cuiseaux.
Niché au pied des contreforts du Jura, le bourg historique s'est installé au sortir d'une combe, une situation géographique favorisant l'alimentation en eau de la ville.

Un léger soubresaut du Jura sépare le village de la Bresse. Entre 260m et 300m d'altitude, cette entité se caractérise par un territoire habité où les constructions dominent. Outre le centre historique très bien préservé, des constructions plus récentes, ainsi que quelques parcelles agricoles forment cet espace. C'est au cœur de cette entité que se concentrent les monuments historiques de la commune, dont plusieurs sites et monuments inscrits ou classés.

En dehors du centre historique, c'est l'habitat individuel qui domine. La présence de zones d'activités est à signaler (PA la Condamine). L'habitat contemporain composé d'une maison sur sa parcelle contraste avec le centre historique dense et regroupé. La présence de nombreux végétaux dans les jardins privés vient atténuer l'impact de ces constructions. Au centre de ce système et à proximité directe du centre bourg se trouve les anciennes usines Morey, un projet de reconversion de cette friche est en cours. Cet espace est d'un enjeu double, véritable potentiel de trait d'union entre le quartier historique et les extensions contemporaine, les usines Morey font, elles aussi, véritablement partie du patrimoine Cuiselliens.

Il est à noter que les points de vue directs sur le centre historique sont rares, on découvre Cuiseaux par ces extensions contemporaines avant d'arriver au cœur historique et dans la rue Edouard Vuillard.

De bas en haut :
- Centre historique de Cuiseaux depuis la route de Champagnat
- Extension urbaine sur la colline de la Madelaine
- Parcelles agricoles, en arrière-plan les anciennes usines Morey.
Source : Even Conseil

3.1.4 Le Revermont, contrefort du Jura

Compris entre les altitudes 300m et 645m, cette partie du territoire communal - un versant orienté à l'ouest - est marqué par une forte déclivité (300 m de dénivelé en 1500m). Cette entité, dernier ou premier contrefort du Jura, contraste avec le reste du territoire. Le relief, avec des affleurements rocheux, couplés aux boisements en partie composés de conifères (épicéas, sapins), confère une ambiance toute particulière à ces espaces. On est véritablement plongé dans le Jura.
Si la forêt domine, on y trouve quelques replats qu'exploite l'agriculture. Plusieurs fermes isolées ainsi que quelques maisons sont visibles. Au sommet se dresse une tour hertzienne ainsi qu'une table d'orientation.

Les panoramas visibles depuis ce relief sont saisissants par le contraste qu'ils instaurent avec la planéité de la Bresse.

Malgré la présence de ce point haut du territoire ainsi que le « circuit panoramique », les vues sur le centre historique sont absentes.

De bas en haut :
- Panorama sur la plaine de la Bresse
- Clairière agricole du relief du Revermont
- Exploitation agricole dans les collines du Revermont

Source : Even Conseil

3.1.5 Des paysages variés facilement identifiables

La commune se caractérise par un contraste très marqué des occupations du sol. D'ouest en est se trouvent :

- une première partie boisée ;
- puis un territoire très rural composé de parcelles agricoles, hameaux, et boisements éparses ;
- le centre de Cuiseaux contrastant par sa densité bâti, regroupant logements, activités, équipements ;
- les boisements du Jura.

La topographie distingue trois entités, correspondant aux entités paysagères :

- une plaine, la Bresse ;
- un espace de collines, le centre bourg ;
- une « montagne », le Revermont.

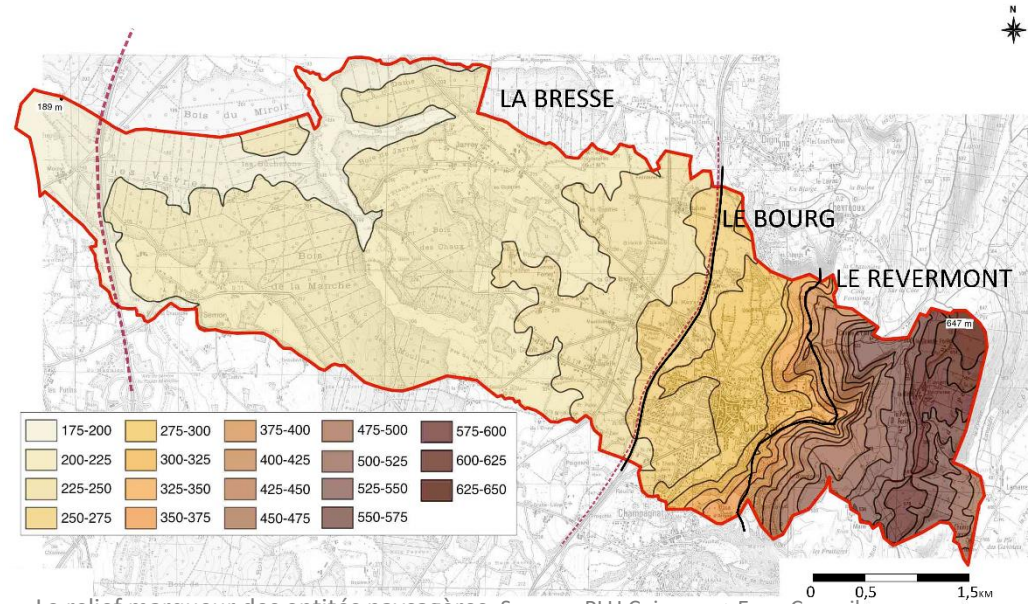

Le relief marqueur des entités paysagères. Source : PLU Cuiseaux + Even Conseil

La géographie ne permet pas de percevoir le centre historique depuis la plaine, difficilement depuis la montagne.

Une situation privilégiée que l'Association d'Artagnan, association pour le patrimoine, résume ainsi :

« Citons Monsieur Perrault-Dabot à qui l'on doit en 1852, '' Cuiseaux. Un coin du Jura dans la Bresse ''. Ce dernier évoque le fait que, pour un voyageur de l'époque, arrivant par la voie ferrée reliant Lons-le-Saunier à Bourg-en-Bresse, ***la route en direction de Cuiseaux se fait peut attirante : la gare étant à plus d'un kilomètre de la cité, le chemin pour y parvenir ne dévoile pas les charmes de la ville qui est cachée par un repli du terrain****. Cet inconvénient est pour notre voyageur l'un des éléments* ***ayant causé un défaut de notoriété à la cité mais aussi le facteur ayant permis à la ville de garder « sa curieuse physionomie d'autrefois »****.*

Cette caractéristique, associée au fait que les monuments classés ou inscrits se concentrent dans le bourg, nous amène à nous concentrer sur l'entité paysagère du centre bourg.

4 UNE HISTOIRE, UN TERROIR

4.1 Des sites archéologiques très anciens

Cuiseaux compte un site archéologique de référence à la grotte de Balme (terrain privé), fouillé entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle puis dans les années 1960. Les niveaux les plus anciens de la grotte ont révélé un matériel particulier, caractérisé par un travail spécifique des silex qui présentent de nombreux et puissants « becs », dénommés « pointes de Cuiseaux » par les archéologues. Ce matériel a pu être daté du Gravettien Moyen, il y a – 25000 ans. Aucun témoin du Gravettien n'avait été découvert dans le Jura auparavant. Ce site a ensuite encore été ponctuellement occupé par l'homme, il y a 10000 ans puis à l'Âge du Bronze. La grotte correspond à un banc à silex de qualité, avec de nombreux vestiges de racloirs et de pierres polies et taillées.

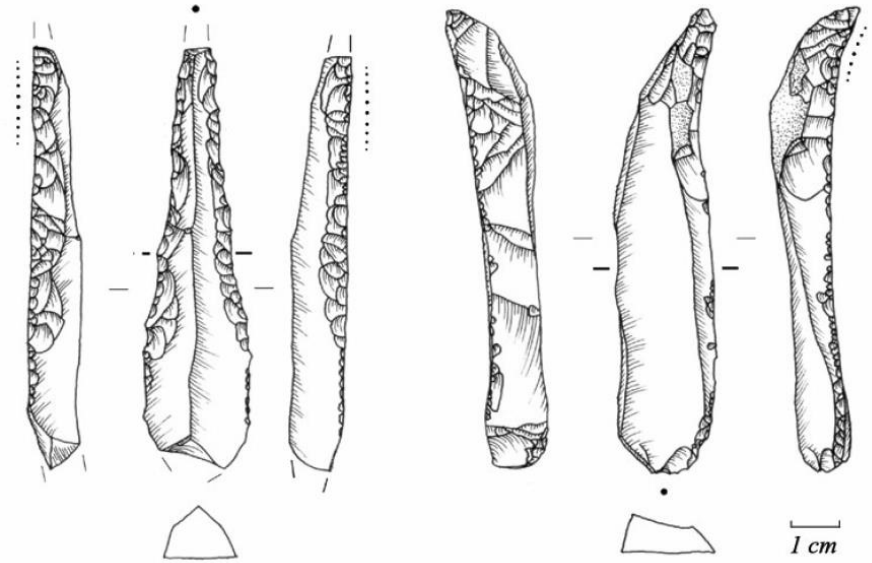

Pointes de Cuiseaux (dessin S. Fornage), *« Une occupation du Gravettien moyen dans le sud-ouest du Massif jurassien : le niveau F de la grotte de La Balme à Cuiseaux (Saône-et-Loire). », A la recherche des identités gravettiennes, Université de Provence, 2008.*

De façon générale, le service archéologique de la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne - Franche-Comté a identifié sur le territoire communal de nombreux sites archéologiques relevant d'une longue période chronologique de présence humaine à Cuiseaux :

- Sites 1/22/23 : « la Balme » (Âge du Bronze, Néolithique et Paléolithique supérieur)
- Site 2/21 : « le bourg » (bourg et église du Moyen-Âge classique)
- Site 5/30 : « Tour de Balerne » (tour et porte du Moyen-Âge)
- Site 6 : « du Bois de la Dame à la Grande Broye » (voie gallo-romaine)
- Site 7 : « de Prés du Moulin Rouge vers Balme » (voie gallo-romaine)
- Site 9/25 : « Cimetière » (chapelle du Bas Moyen-Âge, inhumation et sépulture du Moyen-Âge)
- Site 14/26/27/28 : « Le Grand Curtil » (époque indéterminée, époque moderne, Moyen-Âge, Paléolithique)
- Site 15/29 : « Etang de Moisy » (époque moderne, néolithique)
- Site 16 : « Bois de Jarrey » (époque indéterminée)
- Site 17 : « Le Château » (château-fort du Moyen-Âge classique)
- Site 18 : « Contre le Château » (église, inhumation et sépulture du Haut Moyen-Âge)
- Site 19 : « Feuille à Tupin » (atelier de potier, époque indéterminée)
- Site 20 : « Les Tuillères » (atelier de terre cuite, époque indéterminée)

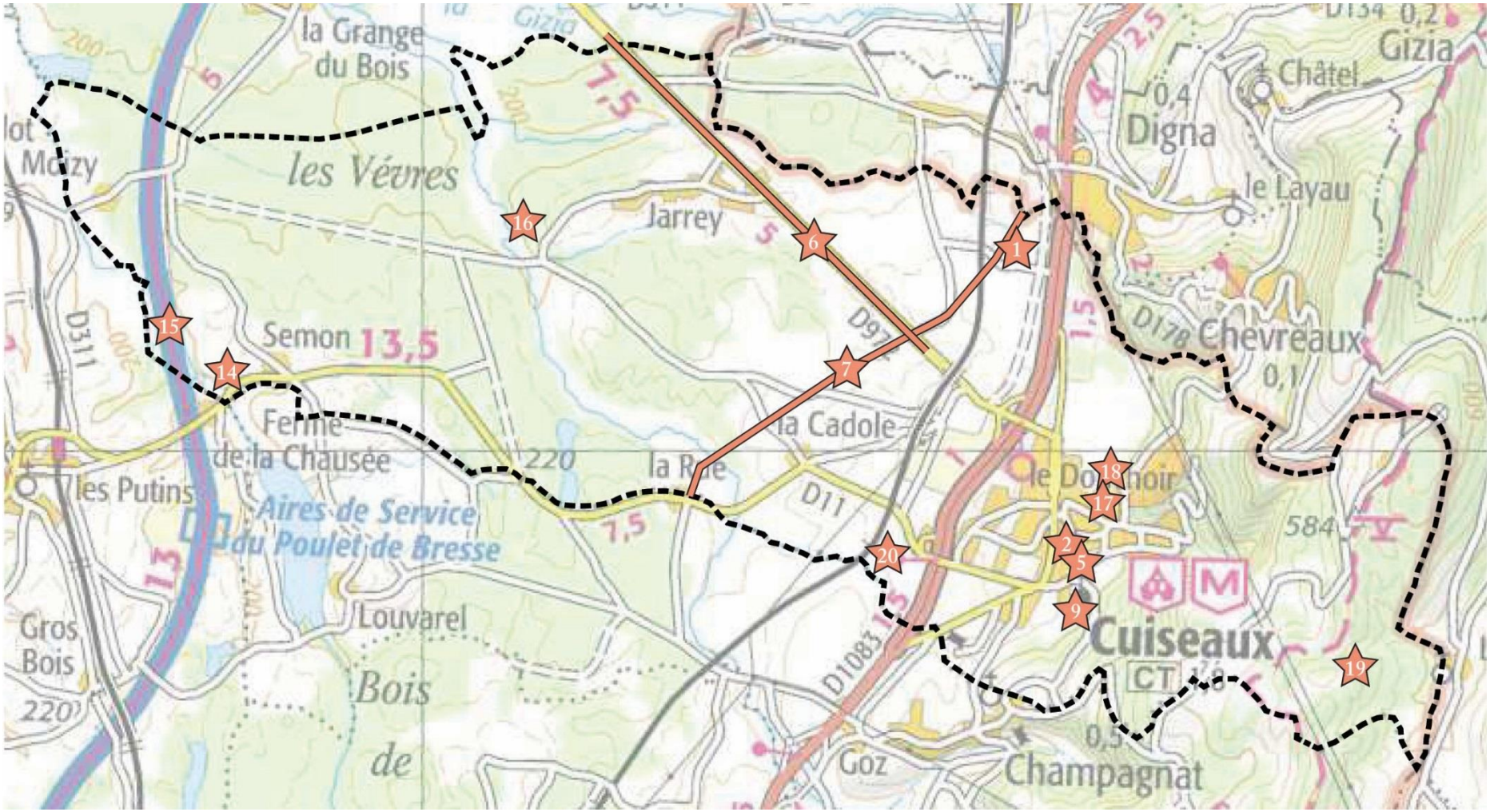

Localisation des sites archéologiques repérés par le Service régional de l'Archéologie (source : SRA, DRAC Bourgogne – Franche-Comté)

4.2 Du Moyen-Âge au XVIIe siècle : une ville frontalière

Cuiseaux est une place forte frontalière installée le long de la voie de Besançon et Lons à Lyon au pied des premiers contreforts jurassiens, entre duché et comté de Bourgogne, entre royaume de France et Saint-Empire romain germanique, entre capétiens et Habsbourg. Cette distinction des cartes se ressent également dans la géographie et l'architecture.

Carte de Cassini (extrait), vers 1750 (IGN). On voit bien l'implantation de Cuiseaux, avec ses fortifications, sur la route de Besançon à Lyon, avec au Nord l'embranchement de la rectiligne route de Cuiseaux à Louhans, importante ville de foire de la Bresse Bourguignonne. « Cuzeau » est bien représentée comme une ville forte.

Une carte du Comté de Bourgogne de 1716 montre bien l'implantation de Cuiseaux à la frontière entre duché et comté de Bourgogne, puis entre royaume France et terres du Saint-Empire. La commune garde aujourd'hui ce caractère « d'entre-deux » dans ses paysages comme dans ses limites administratives entre Saône-et-Loire et Jura, entre les anciennes régions Bourgogne et Franche-Comté. Cette situation particulière a marqué fortement l'histoire de Cuiseaux. Elle a en premier lieu justifié l'édification de puissants remparts aux XIIe et XIIIe siècles, qui ont fixé jusqu'à aujourd'hui la forme urbaine du bourg. Quatre portes de ville permettaient de pénétrer dans l'enceinte : la porte de Paris au Sud, la porte Notre-Dame au Nord, du Château au Nord-Est et du Verger à l'Est. Les trois premières ont été démolies entre 1794 et 1820, la quatrième est conservée. Un château-fort seigneurial, situé à la pointe Nord-Est de la ville, complétait le dispositif défensif.

Carte du comté de Bourgogne en 1716 par J.-B. Homann (extrait)

L'appartenance de Cuiseaux à la Bourgogne est entamée avec la vente, en 1284, par Henri d'Antigny, seigneur de Sainte-Croix et suzerain de Cuiseaux, de ses droits à l'un des ducs de Bourgogne de la première maison capétienne, Robert II. Le duc Eudes IV ratifia en 1316 les franchises de la ville que celle-ci avait reçues en 1265 de Jean de Cuiseaux et qui avaient été confirmées par Henri d'Antigny. Elles furent ratifiées successivement par tous ses autres suzerains.

L'attachement réciproque entre Cuiseaux et les ducs de Bourgogne se confirma plusieurs fois au cours de son histoire médiévale : en 1289, lorsque Robert II et le Comte de Savoie échangent différentes terres mais que le duc conserve le fief de Cuiseaux (alors qu'il cède des fiefs au Nord de Bourg-en-Bresse comme Coligny ou Treffort) ou en 1477 lorsque la ville se rallie à Marie de Bourgogne dans la guerre de succession de Charles le Téméraire contre Louis XI. C'est à cette date que la ville subit l'un des plus importants incendies de son histoire, orchestré en représailles par le gouverneur Georges de Craon nommé par le roi. La majeure partie des maisons sont détruites. De la fin du XVe au milieu du XVIIe siècle, la ville va alors se reconstruire lentement dans des temps encore très troublés. C'est sans doute ce qui explique la grande homogénéité de son bâti mais aussi le fait que les dates

inscrites sur les linteaux ne remontent pas au-delà du XVIe siècle, ces inscriptions pouvant également sans doute être lues comme le symbole d'une renaissance pour les habitants.

En 1482, le duché de Bourgogne revient à la couronne de France tandis qu'en 1493, le comté échoit au Saint-Empire. La position frontalière de Cuiseaux est confirmée, lui faisant subir 130 ans plus tard les ravages de la guerre de Trente ans (1618-1648). Entre temps, la peste (1584 et 1587), les guerres de Religion (Cuiseaux s'était rallié à la Sainte Ligue contre Henri IV), la destruction du château seigneurial meurtrissent la ville d'incendies et de pillages. La population décline alors, plusieurs grandes familles décidant même de s'expatrier. L'insécurité ne s'achève enfin qu'en 1678, lorsque la Franche-Comté est définitivement rattachée à la France avec le traité de Nimègue, repoussant les frontières du royaume loin de Cuiseaux qui trouva ainsi un climat plus pacifique.

Bénéficiant de puissants seigneurs – des princes d'Orange au prince de Condé - incitant au commerce (la ville possédait quatre foires par an) et d'un terroir permettant de bénéficier à la fois des vins du Jura et de l'élevage de Bresse, siège d'un baillage, possédant un hôpital et un collège, la ville n'a pas cessé de garder son importance.
Néanmoins le nombre d'habitants au XVIIIe siècle est sensiblement le même qu'au XVe siècle (environ 1200), signe si ce n'est d'un déclin, du moins du fait que les nombreux troubles d'avant la paix de Nimègue n'ont pas épargné la population qui ne s'est que lentement reconstituée.
Le bourg de Cuiseaux est ainsi resté confiné à l'intérieur de ses remparts jusqu'au XIXe siècle, aucune nouvelle construction ne venant perturber la nette limite urbaine qu'ils constituaient et que l'on peut encore ressentir aujourd'hui.

4.3 Du XVIIIe au XXe siècle : bourgeoisie, projets publics et industrie

La suite de l'histoire de Cuiseaux semble en effet plus calme. Elle est surtout marquée par l'apparition de nouvelles familles bourgeoises et la construction d'édifices publics ou privés de qualité, comme l'hôpital en 1777 et l'hôtel Nayme en 1790, du nom de la nouvelle famille seigneuriale, Etienne-Jean Nayme devenant même le premier maire de Cuiseaux. Plusieurs maisons bourgeoises datent de cette époque, montrant un certain renouvellement du bâti par les familles de notables de Cuiseaux aux XVIIIe et XIXe siècles : les Puvis de Chavannes, les Lamaillauderie, les Bisson, les Vuillard (dont est issu le peintre Edouard Vuillard, né à Cuiseaux au n°48 de la Grande rue le 11 novembre 1868), … Les Puvis de Chavannes, dont plusieurs membres ont été maires de Cuiseaux, font construire en 1891 sur une éminence au Sud de Cuiseaux une grande demeure dans un style s'apparentant au style Louis XIII : le château de Reuille.

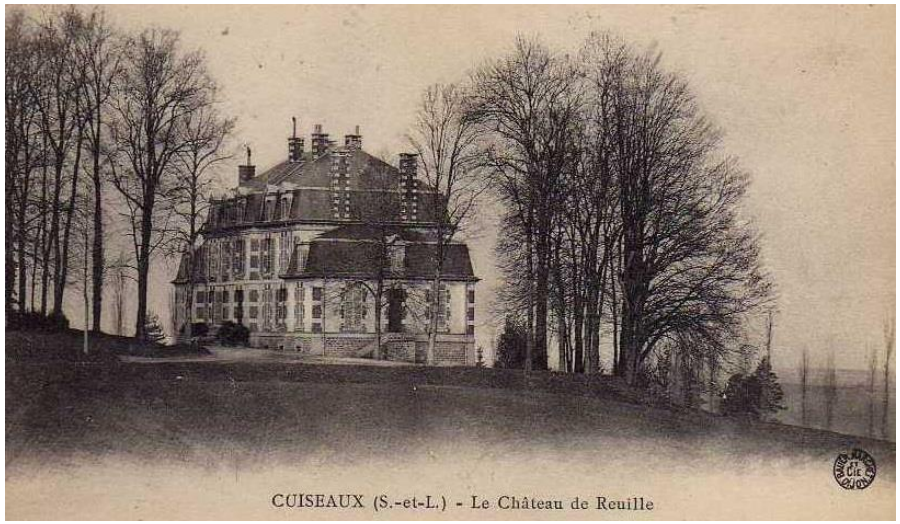

Le XIXe siècle est surtout marqué par l'affirmation de la Municipalité et de l'Ecole comme en témoignent la construction du nouvel hôtel-de-ville sur la place de l'église en 1862 et l'aménagement d'une école de filles dans la maison dite des Princes d'Orange en 1888. L'école des garçons se trouvait quant à elle dans l'ancien

hôtel-de-ville place des Promenades jusqu'en 1955, année de la construction de l'actuelle école élémentaire.

« Classe enfantine » de Cuiseaux devant l'entrée de la Maison des Princes d'Orange, alors école primaire

Avec la démolition des remparts, le XIXe siècle est le temps de plusieurs projets urbains dont deux d'importance, qui influent encore aujourd'hui le paysage bâti du bourg : la création d'un réseau d'adduction d'eau par les fontaines et la reconstruction de l'église paroissiale.

Il s'agissait pour le premier projet de capter l'eau de source et de la distribuer de façon commode à l'ensemble des habitants du bourg. Les eaux sont en effet abondantes dans le sous-sol de Cuiseaux. Il fut d'abord construit le bassin collecteur devant l'hôpital, en 1828. La commune en profita pour reconstruire le lavoir qui fut achevé en 1835. Les cinq fontaines qui ornent les places et placettes du bourg de Cuiseaux ont été réalisées dans les années 1860 (trois sont datées de 1861, 1863 et 1868), même s'il existait déjà une fontaine sur la place de l'église au XVIIIe siècle. La fontaine édifiée contre le mur de clôture de l'hôtel Nayme rue Vuillard date quant à elle de la fin du XVIIIe siècle et a été réalisée en même temps que la demeure.

L'église Saint-Thomas-de-Cantorbéry a fait l'objet d'un vaste chantier de reconstruction qui s'est étendu de 1865 à 1904. Avec la construction de la nouvelle mairie sur la place de l'église en 1862, ces deux ensembles de travaux ont remodelé le visage de ce coin du centre bourg, en provoquant notamment la démolition de plusieurs maisons à arcades. L'église médiévale, en très mauvais état au XIXe siècle, état dû notamment à la faiblesse des piliers et des fondations portant l'énorme masse du clocher, devait en effet être largement confortée. Elle a finalement été quasiment entièrement reconstruite, de la façade au transept. Le clocher a été démoli et un nouveau aux proportions plus étroites reconstruit sur le côté en 1901. Seul le chœur du XIIe siècle a été laissé en place. C'est la seule partie d'origine subsistante.

L'ancienne église de Cuiseaux présentait également plusieurs chapelles dont les statues médiévales ont été conservées et forment un des attraits du mobilier de l'église, avec ses fameuses stalles Renaissance ayant servi au collège de chanoines attaché à l'église. L'ancien clocher, particulièrement massif, était une tour carrée percée de deux étages d'ouvertures en arc brisé et située au-dessus de la croisée du transept. Il marquait le paysage de sa masse imposante.

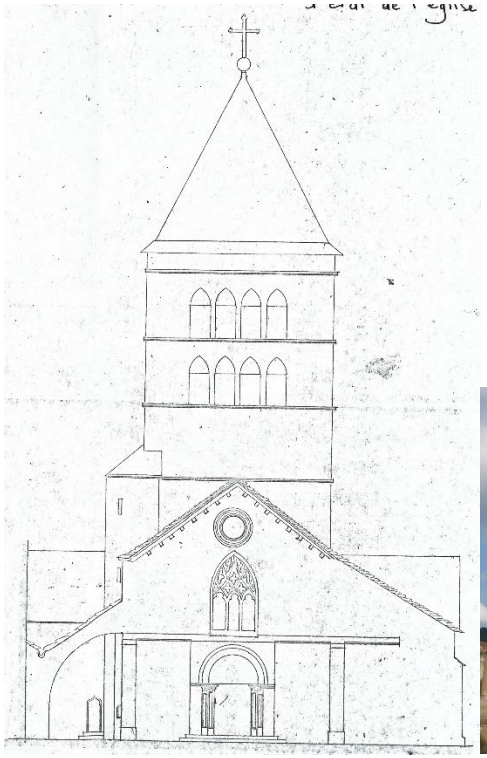

Façades de l'église médiévale (Elévation de 1863, Inventaire) et de l'église actuelle

L'église actuelle reprend les caractéristiques de l'architecture du XIIIe siècle dans un style néo-gothique et néo-lombard. Le clocher, beaucoup plus fin que le précédent, laisse apparaître un appareillage de pierre calcaire taillée. Une horloge par face permet d'indiquer l'heure à tous les points cardinaux.

Le XIXe siècle voit également l'arrivée du chemin de fer avec l'ouverture en 1864 de la ligne Mouchard – Lons-le-Saunier - Bourg-en-Bresse. La ligne passe à 1 km à l'Ouest du bourg. Le train n'eut pas d'influence particulière sur l'urbanisme de Cuiseaux qui ne vit pas le développement d'un « quartier de la gare » comme cela peut être visible dans d'autres communes. Si le train ne s'arrête plus aujourd'hui à Cuiseaux, le bâtiment de la gare existe encore et a été transformé en habitation.

Le bourg de Cuiseaux était traversé par un « tacot », une ligne secondaire à voie métrique qui reliait Saint-Trivier-de-Courtes (Ain) à Cuiseaux (et notamment sa carrière de pierre). S'arrêtant dans toutes les petites communes, elle permettait de transporter marchandises et voyageurs.

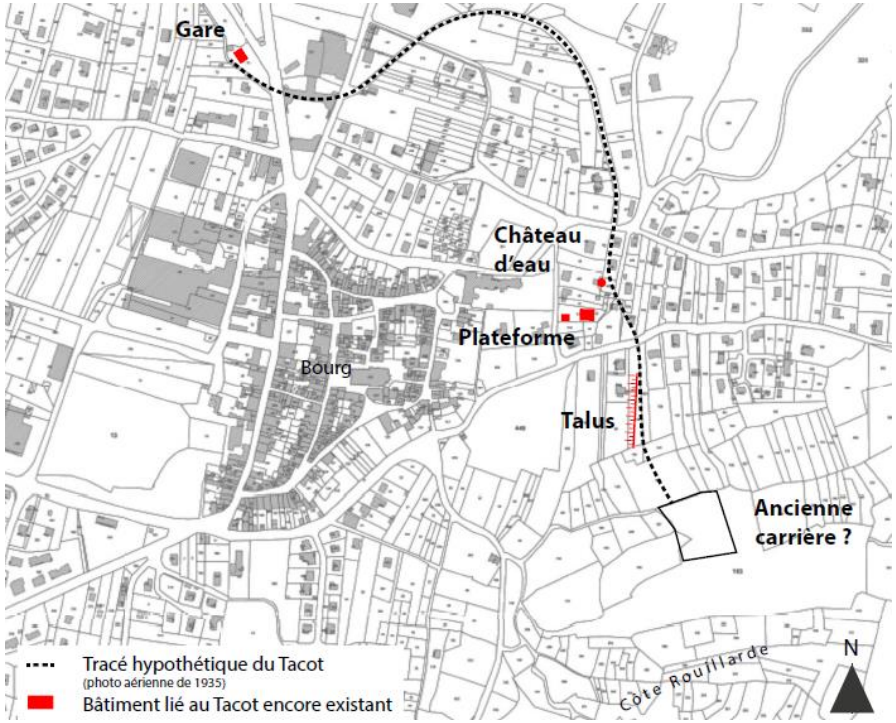

C'est la RDTA (Régie Départementale des Tramways de l'Ain) qui ici construisit et exploita durant quatre ans, de 1934 à 1938, la ligne du tacot. Les lignes de ce type rendirent de grands services aux populations rurales, leur permettant d'écouler leurs marchandises vers les foires et marchés des grandes villes, et aux entreprises qui pouvaient ainsi faire transporter leurs productions.

Mais les années trente étaient déjà celles du développement de la route et dans cette période, à cause de frais de fonctionnement élevés et du désintérêt croissant des populations du train pour l'autobus, de nombreuses lignes du réseau ferré secondaire furent fermées. Si la ligne du tacot de Cuiseaux a aujourd'hui disparu et a été déférée, il en reste des traces dans le paysage, notamment des talus mais aussi du bâti comme le château d'eau et la plate-forme (qui devait être celle d'une ancienne halle marchandises) au Donchoir et le chemin circulaire du château rejoignant le clos d'Epy témoignant d'une courbe propre au réseau ferré.

Ancien château d'eau

Talus de l'ancien tacot

Plate-forme et petit bâtiment ferroviaire du tacot

Ancienne voie ferrée

Malgré ces différents projets, la population de la commune de Cuiseaux est déclinante. Elle passe de 1690 habitants en 1806 à 1542 en 1861. L'ouverture d'une simple boucherie-charcuterie en 1894 va changer la donne.

Le XXe siècle à Cuiseaux va en effet être fortement marqué par l'expansion des usines de salaison Morey, devenant rapidement une entreprise nationale puis internationale comptant jusqu'à 2300 ouvriers en 1979 sur son site de 6 ha. Fournissant les charcuteries parisiennes en viandes bressannes puis l'étranger en viandes fraîches, congelées, surgelées, sous vide, conserves, aliments pour animaux, le groupe comptait un laboratoire, quatre usines et de nombreuses filiales de vente. Les entreprises Morey ont laissé un intéressant patrimoine industriel de bâtiments en pierre à Cuiseaux, premières constructions à s'installer au-delà de la limite du rempart. Elles ont également fortement imprimé l'histoire économique et sociale de la commune et à ce titre méritent d'être considérées comme patrimoniales, témoignant d'une histoire plus générale de l'industrie aux XIXe et XXe siècles.

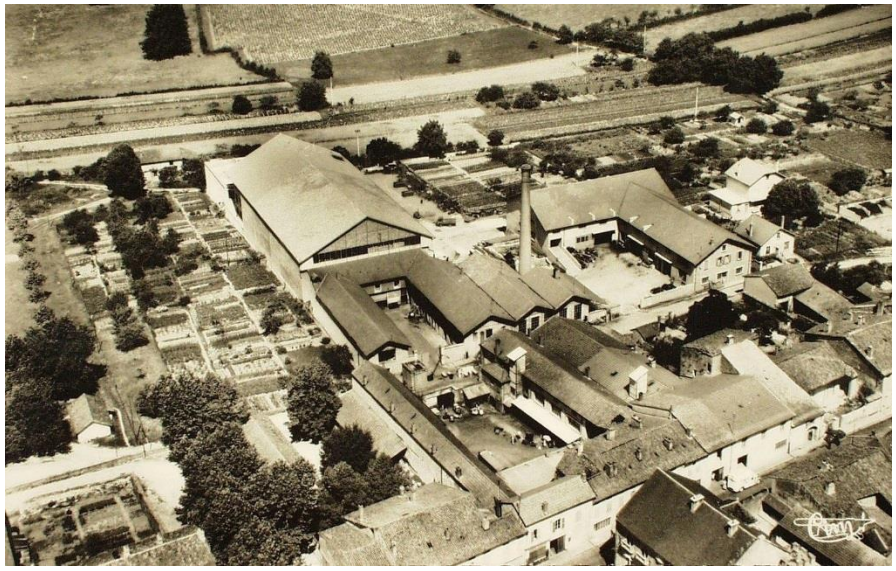

Vue d'avion des usines Morey du début du XXe siècle (AD 71)

Le développement des entreprises Morey qui a eu lieu de façon concomitante à la disparition du vignoble lié notamment au phylloxera à partir de 1883 a opéré un changement dans la population cuiselienne : les anciens vignerons sont progressivement devenus ouvriers, de nombreuses maisons de vigneron ont été rachetées par Morey pour loger ses ouvriers. Le site historique de la société fait aujourd'hui l'objet d'un projet de requalification en logements.

4.4 Une activité économique entre plaine bressanne et contreforts jurassiens

Cuiseaux n'est pas seulement une place fortifiée, c'est aussi un centre de production agricole et de commerce. Sa position longtemps frontalière, le prestige des seigneurs qui la possède et sa situation singulière aux influences du Jura, de la Savoie et de la Bresse Bourguignonne lui ont permis de préserver sa richesse malgré les vicissitudes de l'histoire.

La vigne est l'une des premières productions du pays. Le commerce des vins du Jura était une des richesses du pays, les bourgeois de Cuiseaux ayant reçu dans leur franchise le droit de percevoir des taxes pour la vente du vin, privilège normalement réservé aux seigneurs.

Les pentes du Revermont, alors beaucoup moins boisées qu'aujourd'hui, sont couvertes de vignes jusqu'à la fin du XIXe siècle. L'activité viticole a fortement marqué les paysages comme l'architecture, à travers les terrasses soutenues par des murets de pierre sèche qui s'échelonnaient sur la montagne, les abris de vigne, les maisons de vigneron avec leur accès de cave direct sur rue (trappons) et les caves, bien sûr, qui servaient de cuvage. Il y avait encore 5 ha de vignes cultivés sur la commune dans les années 1990, il en reste quelques parcelles aujourd'hui mais ça n'est plus une activité d'importance pour Cuiseaux.

De haut en bas : Une « capette » (abri de vigne),
un trappon et une cave avec encore un tonneau de cuvage.

Carte postale ancienne montrant Cuiseaux depuis la côte Rouillarde, avec au premier plan une parcelle de vigne (coll. part.)

Quelques parcelles de vigne encore existantes sur le territoire

Cuiseaux était également réputé pour ses marrons et ses noix vendus notamment pour la foire de la Saint-Simon et au marché de Louhans. Les parties basses des pentes du Revermont étaient plantées de « marronneries », des vergers de châtaigniers qui assuraient la production des marrons. SI l'on observe plus beaucoup de châtaigniers dans ces secteurs aujourd'hui, de nombreux noyers sont encore visibles, notamment dans le quartier du Donchoir. Ces arbres témoignent de la culture de la noix, tout comme l'ancienne huilerie Jaillet rappelle la production d'huile à partir de ces mêmes fruits.

Les marronneries sur les hauteurs de Cuiseaux (coll. part.)

Un noyer au Donchoir

L'huilerie Jaillet rue Saint-Thomas

On a vu l'importance qu'a prise, au XXe siècle, l'entreprise de salaison Morey qui a permis à Cuiseaux alors un peu déclinante de retrouver de la vigueur. Les usines Morey rappellent que la plaine bressanne est une ancienne et grande terre d'élevage, de volailles et de porcs notamment. C'est aussi un territoire de culture du maïs, importé et acclimaté dans la région dès le XVIIe siècle. A tel point qu'il est rapidement rentré dans l'alimentation quotidienne des bressans avec des préparations à base de farine de maïs comme les gaudes, la flamusse ou le millet. Sous les débords de toiture étaient suspendus les épis de maïs qui, ainsi protégés, étaient mis à sécher. Dans la plaine était également cultivées des plantes fourragères permettant de nourrir les animaux d'élevage. Les grandes fermes de toute la partie Ouest de la commune de Cuiseaux témoignent de ce passé agricole.

4.5 Des matériaux reflets d'un terroir

Cuiseaux est aussi un terroir de pierre. Elle était fournie par le Revermont, dont les carrières ont permis de construire les maisons cuiseliennes. On la retrouve sur les façades mais également dans les remarquables empierrements que forment les pavés des trottoirs, les bordures, les chasses-roues, les dauphins en pierre, les soubassements en calcaire blanc et les beaux sols en pierre sous les arcades du centre bourg.
Une grande carrière à ciel ouvert était toujours en activité jusqu'à récemment.

Ancienne carrière de Cuiseaux

Sol en pierre sous les arcades

Les couleurs de la pierre sont remarquables, du blanc pur au rose sang, en passant par le jaune doré. SI certaines constructions bénéficient de pierres soigneusement taillées, la plupart sont réalisées en moellons grossiers recouverts d'un enduit.

Cuiseaux est également un territoire forestier qui se traduit notamment dans l'architecture rurale par l'utilisation des pans de bois et des bardages pour les fermes et les hangars, des arêtiers et des poteaux bois pour les débords de toitures et des linteaux en bois pour les granges et les remises. La forêt est encore exploitée comme le montrent les chantiers de bois entreposés avec soin le long des routes forestières.

Poteau bois

Baie avec encadrement en bois

Escalier et arêtiers bois

La terre enfin fournit le sable ocre jaune que l'on retrouve dans les mortiers et les enduits anciens, mais également l'argile qui permet de fabriquer les tuiles et la brique et de construire en pisé comme cela peut être observé dans les fermes, notamment au niveau des murs pignons et des constructions secondaires. On peut ainsi noter une autre différence entre la ville et sa campagne, avec d'un côté des constructions en pierre parfois taillée avec soin et de l'autre des constructions rurales aux matériaux plus divers : moellons, pans de bois avec torchis ou briques en remplissage, pisé.

Intérieur d'une remise en pisé avec soubassement en moellons.

Pans de bois avec remplissage brique et terre.

La brique s'observe également mais à plus petite échelle, sur certains encadrements de baies ou angles de murs et en remplissage, ou sur des constructions plus récentes ornées de modénature de brique.

Quelques murs construits en tuiles empilées les unes sur les autres ont pu être observés, donnant un étonnant effet de matière.

Mur en tuiles empilées

4.6 En conclusion : une ville du XVIe siècle ? Des limites et une organisation d'ensemble pérennes

Malgré ou peut-être grâce à son histoire mouvementée jusqu'au XVIIe siècle, le centre-bourg de Cuiseaux a conservé une remarquable homogénéité de bâti ancien, notamment du XVIe siècle. Les constructions des XVIIIe et XIXe siècles s'insèrent dans ce tissu sans provoquer de ruptures fortes.

La ville garde quelques traces d'un patrimoine plus ancien, comme le chevet de l'église, la maison de l'Aumône et le rempart témoignant de la ville du XIIIe siècle.

Anciennes tours carrées du rempart transformées en habitations

Maison appuyée sur le rempart

Sans doute suite à la destruction du château fort seigneurial et la paix de Nimègue repoussant les frontières du royaume loin vers l'Est, les habitants furent autorisés à appuyer leurs maisons contre le rempart et à ouvrir ce dernier de fenêtres. Si les tours de l'enceinte ont été détruites, hormis deux tours carrées encore visibles aujourd'hui, il est probable que la muraille ait été en partie intégrée aux maisons.

La ville a gardé de façon remarquable sa forme urbaine héritée de l'époque où elle était fortifiée, même si les remparts ont disparu. On l'a vu, le calme revenu à partir du milieu du XVIIe siècle et la lente reconstitution du nombre de ses habitants a sans doute permis cet état de conservation, la population et donc les besoins en construction n'ayant pas connu de hausse particulière jusqu'à la fin du XIXe siècle.

Les cartes anciennes témoignent de cette permanence. L'Atlas des routes de Bourgogne de 1759 montre bien la structure de la ville enserrée dans ses remparts dont on voit les différentes tours, avec ses trois rues longilignes et courbes, l'église au centre, la Grande rue pincée à ses extrémités par les portes de ville. Le cadastre Napoléonien de 1824 présente, de façon plus précise, une ville aux mêmes caractéristiques, bien que les remparts aient disparu. On retrouve cette forme sur la carte d'Etat-Major, du milieu du XIXe siècle. Une vue d'avion de Cuiseaux dans les années 1960 évoque bien ce que pouvait être la ville du XIXe siècle. En exceptant les usine Morey qu'on aperçoit à gauche, on ne note quasiment aucune construction, hors les limites des anciens remparts, la ville a gardé son aspect visible sur le cadastre de 1824, elle-même héritée du XVIIe siècle.

Vue aérienne de Cuiseaux vers 1960 (AD71).

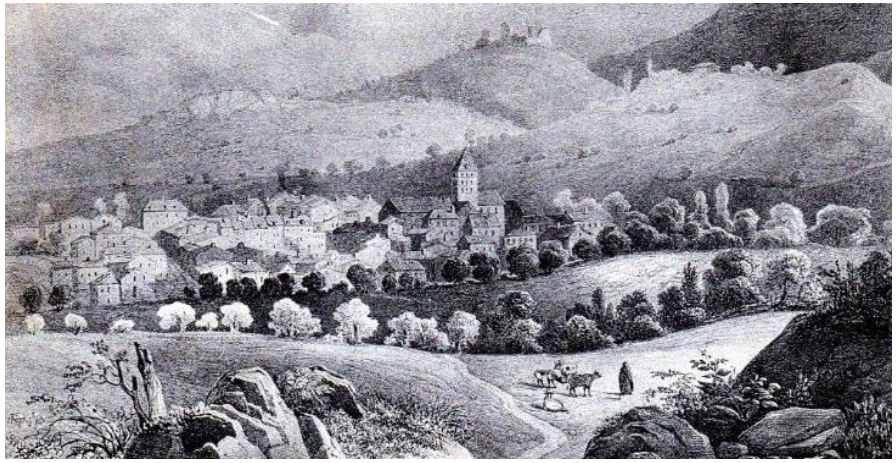

Cuiseaux au milieu du XIXe siècle, avant la reconstruction de l'église. Le massif clocher de l'église médiévale domine le paysage moins boisé qu'aujourd'hui. L'importance de la montagne au pied de laquelle se love la ville est particulièrement représentée

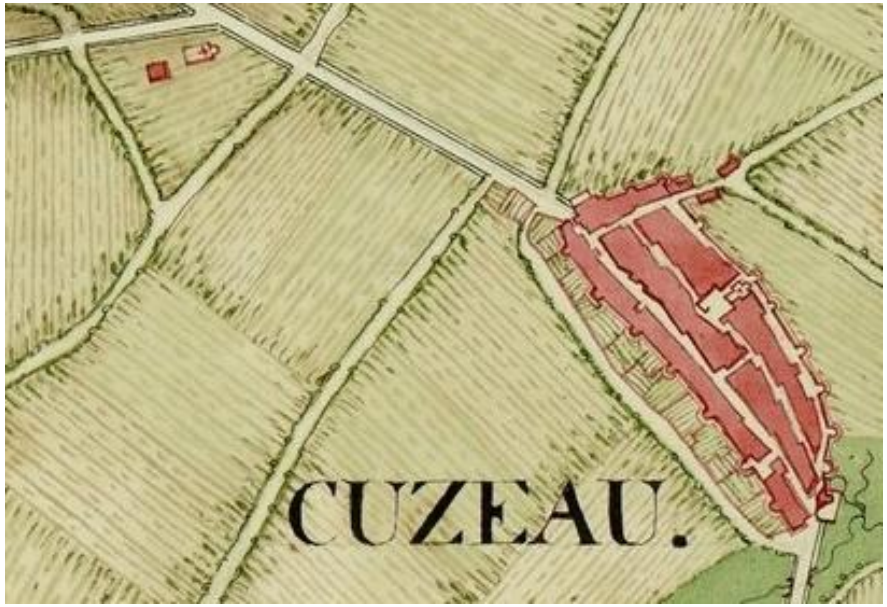

Atlas des routes de Bourgogne, 1759 (extrait). AD71

Tableau d'assemblage du Cadastre napoléonien de Cuiseaux (extrait sur le centre-bourg). 1824, AD71

Carte d'Etat-Major (extrait), 1820-1866, IGN.

C’est la ville ancienne que l’on peut toujours voir aujourd’hui et dont les limites sont encore très fortes, notamment parce qu’elles sont concrétisées d’une part par une couronne de jardins situés en contrebas de la rue qui les bordent et d’autre part, à l’Est, bien sûr par le rempart subsistant et son environnement bucolique très préservé. Au Sud-Ouest, le clos du jardin de l’hôtel Nayme, avec son beau mur, marque de façon franche la limite urbaine ancienne. L’endroit le plus « flou » est sans doute situé au niveau des anciennes usines Morey où les constructions industrielles se déploient de part et d’autre du chemin de ronde et brouillent la limite traditionnelle de la ville.

La seconde moitié du XXe siècle a engendré une certaine diffusion des limites du bourg de Cuiseaux, marquée par la construction de la nouvelle école en 1955 à l’entrée Nord de la ville, puis avec celle de plusieurs lotissements de type pavillonnaire en extension du centre ancien : quartiers du Donchoir, de Surville, de la Grande Terre, de la Chapelle. Le lotissement Saint-Jérôme rentre quant à lui dans une forme de concurrence avec le centre ancien en s’implantant face à lui, sur la colline de la Madeleine et dans une orientation totalement différente. Les constructions qui le composent n’ont pas d’intérêt patrimonial.

La forme urbaine des lotissements diffère radicalement de celle de la ville ancienne, aux maisons mitoyennes et alignées sur rue, laissant une cour ou un jardin à l’arrière : dans les lotissements, le jardin prend le pas sur le bâti qui est édifié au centre de la parcelle. Si le mode d’habiter rompt avec celui de la ville ancienne, cette distinction permet néanmoins de préserver la visibilité et la netteté des limites du vieux bourg et de préserver une forme d’écrin jardiné. Néanmoins, il serait sans doute avantageux de retrouver certains éléments bâtis à l’alignement afin de rendre plus homogène et moins brutale la distinction entre centre ancien et extensions récentes.

Cuiseaux bourg aujourd’hui : le centre ancien est toujours particulièrement bien visible. La préservation des limites de la ville fortifiée est un enjeu dans sa relation avec les extensions récentes.

Report du cadastre napoléonien (en rouge) sur le cadastre actuel (en gris)

4.7 Le report du cadastre napoléonien sur le cadastre actuel

Le plan cadastral dit napoléonien, datant de 1824 pour Cuiseaux, est un document très précis et exhaustif.

Initiée en 1807 par Napoléon Ier afin de connaître l'état des propriétés et de permettre la répartition équitable de l'impôt foncier entre tous les contribuables, la levée du cadastre a été menée par arpentage sur l'ensemble du territoire français jusqu'au milieu du XIXème siècle. L'échelle du plan offre une grande finesse de représentation des bâtiments et des parcelles, permettant la comparaison avec le cadastre actuel.

Le cadastre napoléonien nous sert en effet de période de référence en montrant un état précis des emprises bâties, du parcellaire, des chemins et des éléments liés à l'eau hérités d'avant les changements modernes, les remembrements et la révolution industrielle. La superposition du cadastre napoléonien sur le cadastre actuel permet de mettre en évidence les transformations comme la pérennité des éléments structurants du paysage et d'identifier de façon plus générale les secteurs patrimoniaux les plus anciens subsistant aujourd'hui.

La superposition des deux cadastres confirme, comme on l'a vu, la forte permanence du tissu bâti ancien de Cuiseaux, à la fois dans la structure bâtie, viaire et parcellaire du bourg mais aussi dans le détail de chacune des constructions, qui n'ont que peu évoluées (hormis la disparition d'arcades lors de la construction de la nouvelle mairie). Cette pérennité est un des caractères les plus remarquables du bourg de Cuiseaux. Elle se confirme sur le terrain lorsqu'on observe les nombreux éléments d'architecture qui témoignent de la qualité et de l'ancienneté des constructions.

Plan du cadastre « napoléonien » de Cuiseaux (détail du bourg), 1824. AD71

4.8 Les grandes évolutions du paysage entre 1945 et aujourd'hui

Le paysage de Cuiseaux a évolué brutalement au milieu du XXème siècle principalement sous l'essor des usines Morey. Longtemps contenu dans son bourg historique hérité de l'époque médiévale, la ville se développe à partir des années 1950 et s'étend au-delà avec plusieurs extensions pavillonnaires. Le paysage évolue ensuite lentement sans profonde modification si ce n'est la création de la déviation au début des années 1980. Il est a noté la disparation des cultures sur les piémonts du Revermont à partir des années 1960, laissant une large place à la forêt. Dans la plaine de Bresse le bocage diminue fortement, les grandes masses forestières restent, elles, stables.

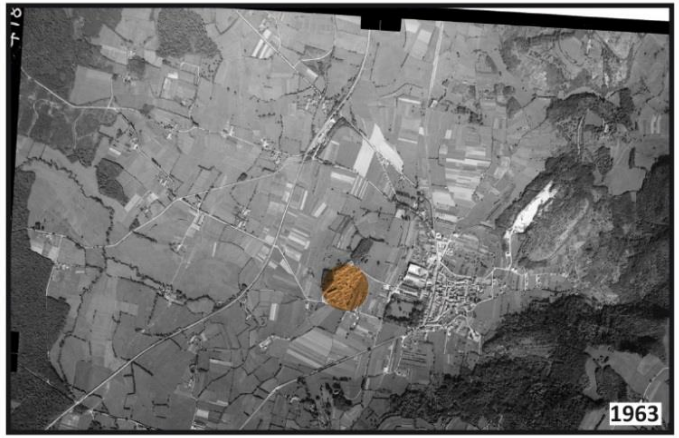

1945 : une urbanisation contenue dans le bourg médiéval, avec des fermes éparses sur le territoire
Années 1950 : création de l'école en dehors du périmètre médiéval et extension des usines Morey au-delà de l'enceinte historique
Années 1960 : premières constructions individuelles sur la butte de la Madelaine avec notamment le lotissement Saint-Jérôme

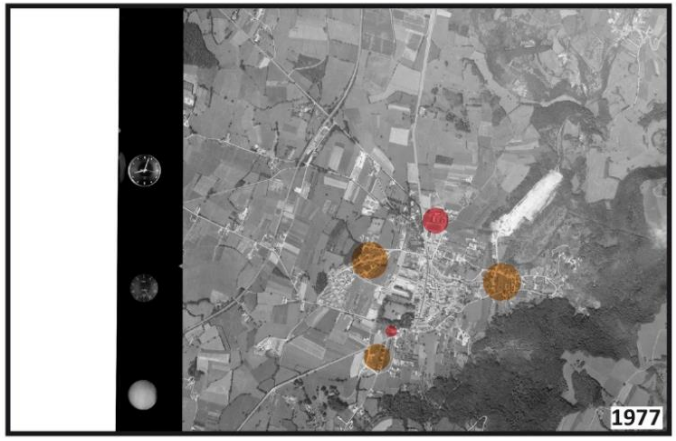

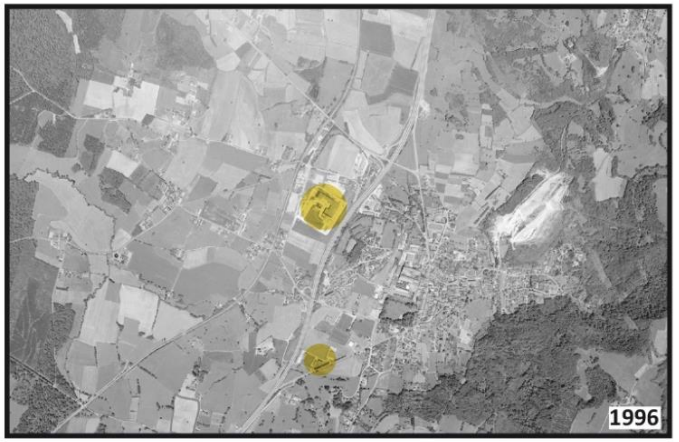

Années 1970 : création du collège et de la piscine, développement des extensions individuelles en dehors du bourg historique
Années 1980 : création de la déviation de l'axe Bourg-en-Bresse – Lons-le-Saunier
Années 1990 : développement d'un secteur tertiaire et artisanal sur la commune (ZA Condamine et Charbonière) en périphérie du bourg historique.

5 ABORDS DU CENTRE-BOURG ET PATRIMOINE PAYSAGER

5.1 Les entrées dans le territoire, une découverte progressive de Cuiseaux

5.1.1 Un centre historique peu perçu depuis l'extérieur

On adopte le point de vue d'un voyageur arrivant à Cuiseaux. Les entrées de territoire considérées dans cette partie sont celles menant au centre historique. Bien qu'elles soient parfois situées après les panneaux d'entrée de ville, l'arrivée vers le centre se fait progressivement en traversant une diversité d'espaces (agricole, résidentiel, zone artisanale, …) qu'il est nécessaire de prendre en considération en vue d'une valorisation patrimoniale.

Depuis la plaine de la Bresse le centre bourg n'est pas perceptible et il ne l'est pas non plus depuis la voie rapide (D1083) reliant Bourg en Bresse à Lons le Saunier, passant pourtant tout proche du centre.

Cette absence de visibilité est due à une légère colline séparant l'axe routier du village**. Il n'existe pas de jeux d'appels depuis les axes principaux vers le village.** On ne découvre pas Cuiseaux au loin mais seulement lorsque l'on souhaite s'y rendre. Depuis la plaine le Revermont est cependant un point d'appel non négligeable puisqu'il est perçu en tout point. La Tour Hertzienne qui le surmonte signale Cuiseaux au loin et sert d'élément repère.

Entrée de ville par la D972 et le parc d'activités Condamine. Source : Even Conseil

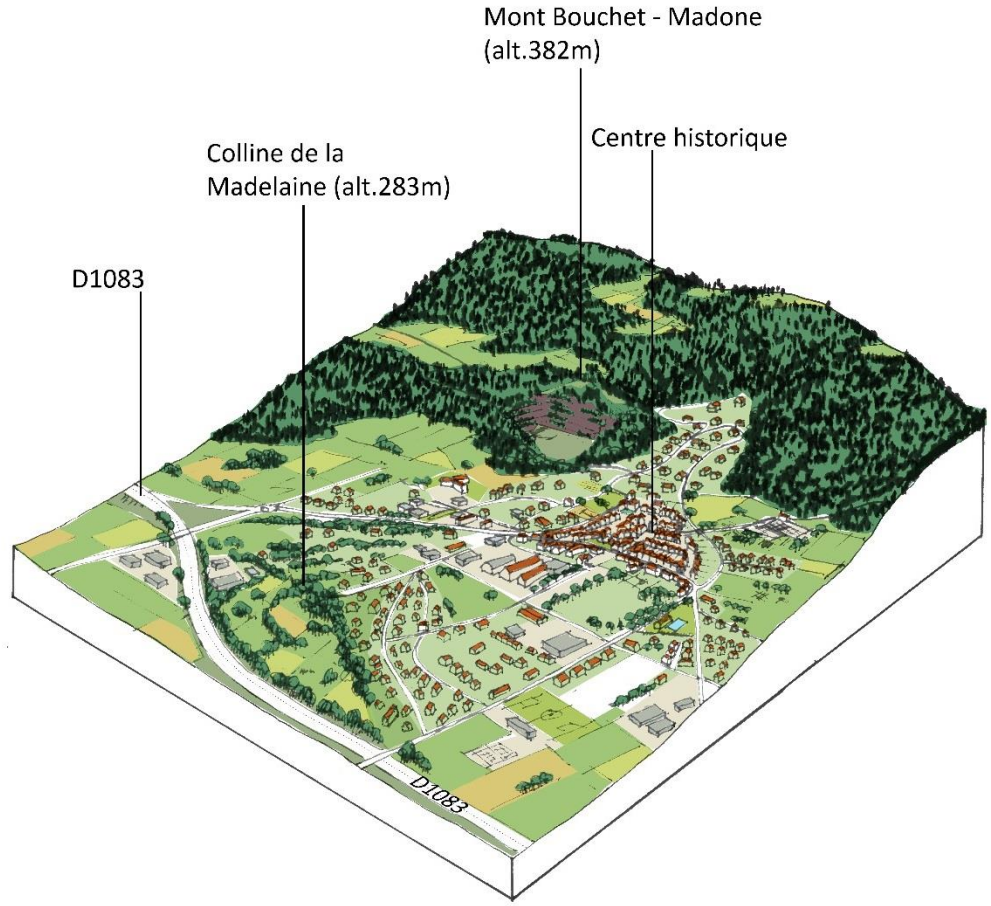

Bloc diagramme schématique des éléments paysagers. Source : Even Conseil

5.1.2 Les entrées de territoire et les éléments repères dans le paysage

Une fois sortie de la voie rapide (D1083) le village ne se laisse pas découvrir pour autant. Les éléments marquant du paysage perçu **depuis la D972** sont le Château de Reuille, en arrivant par le sud, la carrière et la Madone, en arrivant par le nord. **Depuis la D11**, d'un usage plus local que la D972, le regard est attiré par les imposantes anciennes usines Morey, de l'autre côté de la route, en fond de scène, un paysage bucolique dominé par l'église de Champagnat berce le regard. Le relief du Revermont et sa masse forestière jouent un rôle d'arrière-plan assez qualitatif.

Si **des éléments ponctuels qualitatifs ou au potentiel patrimonial attirent le regard**, avec le Jura comme fond de scène, les premiers plans ne sont pas à la hauteur de cette qualité. **Les constructions contemporaines (pavillons, zones d'activités) banalisent le paysage**. Leurs implantations ainsi que la qualité des matériaux utilisés tranchent avec le paysage dans lequel ils s'inscrivent.

Les accès depuis le Jura constituent des entrées secondaires, que l'on ne peut considérer comme des entrées de territoire mais plutôt des entrées de village.

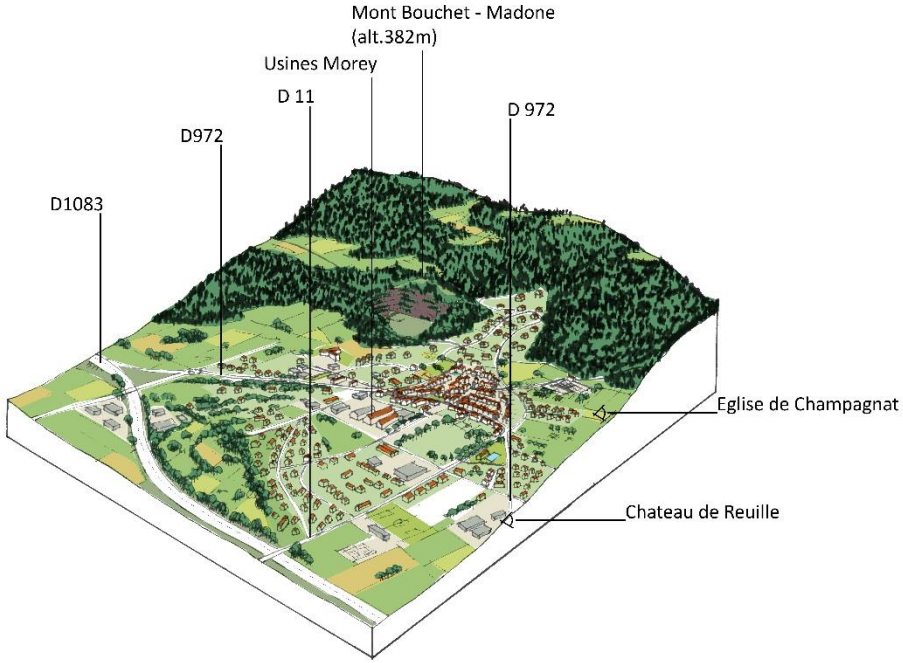

Bloc diagramme schématique des éléments repères. Source : Even Conseil

Les éléments repères, le Chateau de Reuille – l'église de Champagnat – la Carrière surmontée de la Madone. Source : Even Conseil

Les entrées par le sud

Depuis la D972, en arrivant par le sud, ainsi que le long de la D11, les parcelles agricoles bordants les routes permettent à la vue de s'étendre et ainsi de profiter du panorama, mais aussi de comprendre dans quel paysage s'inscrit la ville de Cuiseaux. En ce sens cet espace relève d'un caractère important pour la lecture de ce territoire.

Le paysage perçu est un paysage vallonné et bucolique ponctué d'éléments patrimoniaux (église de Champagnat et Château de Reuille). Au premier plan, dans les parcelles entre la D11 et D972, les haies monospécifiques des terrains sportifs ainsi que les bâtiments de la zone d'activité Condamine viennent gâcher le tableau.

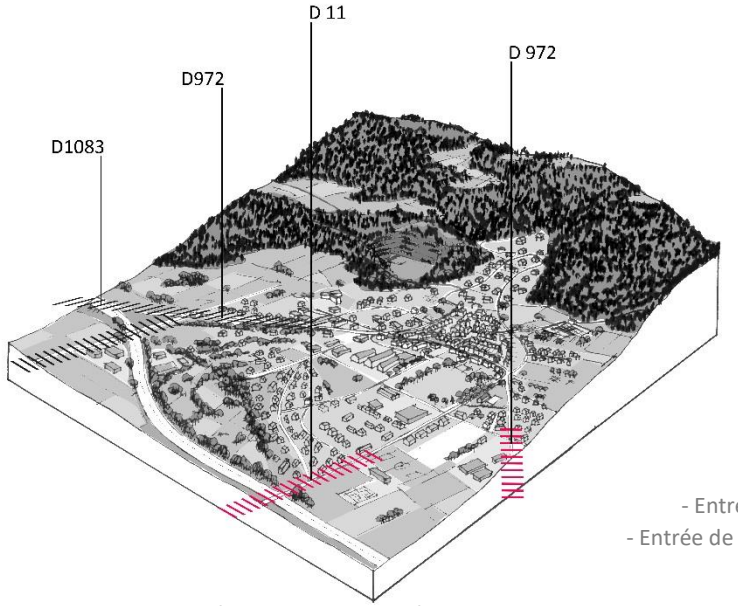

Bloc diagramme schématique des entrées de territoires. Source : Even Conseil

De bas en haut :
- Espace agricole à forte qualité paysagère
- Entrée de territoire banalisée par la zone d'activité
- Entrée de territoire banalisée par les limites (haies, mur)

Source : Even Conseil

Les entrées par le nord

L'entrée nord dans le territoire par la D972 **est marquée par le front de taille de la carrière** créant un piédestal au Mont Bouchet et sa Madone. Les boisements linéaires sur la carrière rompent la frontalité de celle-ci et créent un lien avec la forêt qui l'entoure, participant ainsi à une forme d'harmonie paysagère.

Passé le carrefour giratoire, la vue est dirigée dans l'axe de la route. Une perception que soulignent et accentuent les haies et masses boisées qui bordent la route. A noter la présence de pré-vergers permettant d'instaurer un lien avec le paysage rural traversé auparavant et le centre bourg, une transition douce entre l'espace agricole et l'espace habité. L'ambiance boisée au niveau du collège de part et d'autre de la route est très qualitative. **Un effet de voute contrastant avec le paysage ouvert** parcouru antérieurement marque la transition vers l'espace du village, **créant un véritable seuil, une « porte » végétale.**

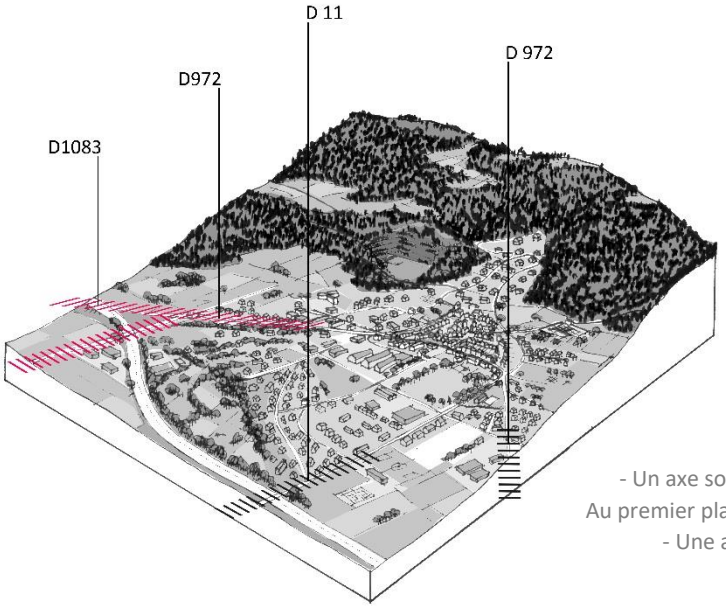

Bloc diagramme schématique des entrées de territoires. Source : Even Conseil

De bas en haut :
- Une entrée marquée par le Jura et la carrière
- Un axe souligné par les arbres de hauts sujets, pré-verger
Au premier plan – transition douce espace habité espace rural
- Une ambiance végétale de qualité marquant l'entrée

Source : Even Conseil

5.3 Les entrées du village historique

Où se situe l'entrée de village ?

On **observe une succession de panneaux pouvant potentiellement marquer l'entrée de village** (panneau d'entrée d'agglomération, panneau des villages fleuris, panneau d'information locale « Cuiseaux, vie locale »). Les distances entre les panneaux sont variables **créant une lecture brouillée des entités urbaines** de la commune.

Dans le cadre de cette étude et au vu des caractéristiques du territoire, les panneaux « Cuiseaux, vie locale » sont considérés comme ceux marquant l'entrée de village. Ces panneaux sont les plus proches du centre et marquent un passage vers un bâti plus densément construit.

Localisation des panneaux :

D972 (sud) : au niveau de la gendarmerie, D11 : à l'entrée du stade, D972 (nord) : au niveau de l'école primaire.

Depuis le Jura on considère les entrées de village au niveau des panneaux des entrées des agglomérations, puisqu'il n'y a pas de panneaux vie locale.

Route de Chevreaux : environ 200m en amont de la carrière, Route de Surville (D311bis) au niveau de l'extrémité haute du cimetière.

Située en aval du centre historique les entrées de village ne sont pas marquées par un point mais **s'inscrivent dans une lecture dynamique** entre les panneaux et les portes historiques du bourg ancien.

L'espace parcouru relève d'un enjeu fort de qualité paysagère et de valorisation en amont du centre historique.

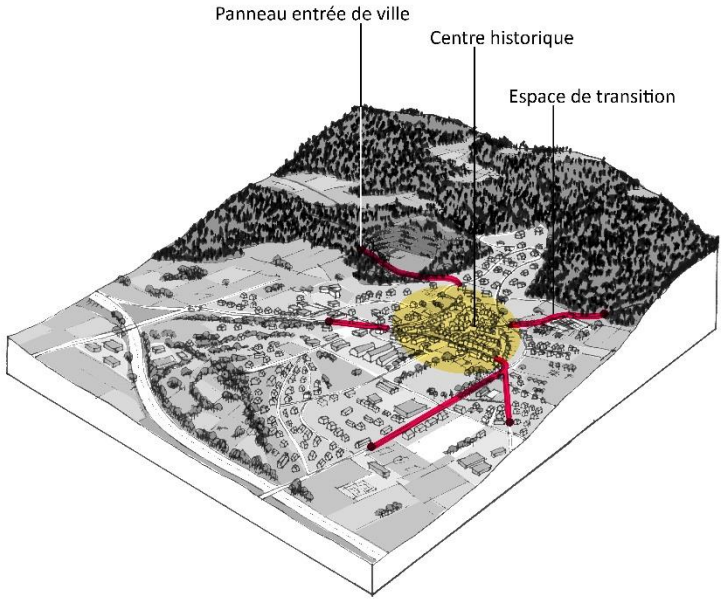

Bloc diagramme schématique des entrées de village. Source : Even Conseil

5.3.1 L’entrée par Porte de Paris (D972 sud)

La voirie est traitée de manière infrastructurelle, il n’y a pas de place pour le piéton à proprement parler. Les accotements enherbés font le lien entre l’espace agricole et le centre bourg. Les haies monospécifiques taillées créent un long couloir peu rythmé malgré la présence d’arbres et de hauts sujets dans les parcelles privées.

Au niveau de la piscine, l’espace s’ouvre et offre une diversité de situations. Un paysage plus rythmé marquant réellement l’entrée dans le centre ancien que l’on commence à percevoir. La piscine et la gestion des limites de manière ouverte donne de l’épaisseur à la voirie et permet ainsi de profiter de vues vers les arbres remarquables du parc de l’Hôtel Nayme. **Des vergers et potagers s’intercalent dans les interstices non bâtis, ils donnent un rythme à cet espace parcouru et assurent une transition entre l’espace agricole et l’espace bâti**. La présence d’un trottoir permet de parler de rue, **une rue inscrite dans un paysage de qualité** qui permet une lecture contemporaine du passé de Cuiseaux.

De bas en haut :
- Une entrée de village à l’ambiance végétal
- Une gestion des limites avec peu de qualité spatiale
- Un traitement minéral en contraste avec l’environnement boisé

Source : Even Conseil

5.3.2 L’entrée par l’Avenue des Tilleuls (D11)

La première partie de l’avenue est marquée par une succession de maisons individuelles, ainsi que les murs du stade. Malgré la présence de trottoirs et d’espaces plantés, le traitement systématique (arbre en boule, pelouse tondu) de ces derniers ne donne pas de qualité à l’avenue. A noter la présence du supermarché U, assez discret et bien intégré, seuls les enseignes de couleurs (rouge et bleu) s’intègrent difficilement. Passé le rond-point l’avenue prend véritablement forme, elle est marquée par **un alignement de tilleuls d’un côté et le parc de l’Hôtel Nayme**. Cette **voute végétale donne une grande qualité à l’entrée de village**. Une attention particulière doit être portée à la gestion et au renouvellement de ces arbres (tailles sévères entrainants un mauvais état sanitaire des plantations).

De bas en haut :
- Un traitement peu qualitatif de l’avenue
- Une entrée de caractère marqué l’alignement de tilleuls
- Une qualité de l’entrée qui profite des arbres des jardins privée (Hôtel de Nayme)

Source : Even Conseil

5.3.3 L’entrée par l’Avenue René Cassin – Porte Notre Dame (D972 nord)

L’avenue est caractérisée par un espace urbain construit qui contraste avec l’espace boisé traversé avant. Ce contraste est souligné par le bâtiment scolaire aux volumes imposant, **un bâtiment d’une grande qualité architecturale moderne**. L’utilisation de pierres pour ce bâtiment répond à celles utilisées pour les bâtiments plus historiques du centre ancien. Si la qualité architecturale de l’espace est intéressante, **le traitement de la voirie n’apporte pas de qualité paysagère** à l’espace. Son traitement uniforme fait d’une large nappe d’enrobée, sans trottoir d’un côté et réduit à minima côté école, ne marque pas l’entrée vers un centre bourg. **La lecture des prémices d’un centre historique est absente.**

De bas en haut :
- Une ambiance végétale qui contraste avec le centre historique en arrière-plan
- Des perceptions directes sur le centre historique au premier plan le bâtiment scolaire
- Un traitement du sol ne mettant pas en valeur le caractère patrimonial

Source : Even Conseil

5.3.4 L’entrée par la Route de Chevreaux

La route, arrivant des hauteurs, **offre un des rares points de vue sur le village** situé en contrebas et permet sa découverte avant même de l’avoir parcouru. Une route bucolique dont le point de vue sur le village est souligné par les haies champêtre présentes de chaque côté**. Cette situation en balcon sur le village et le dégagement d’un point de vue sont permis grâce à la plateforme d’entrepôt de matériaux** face à la carrière. L’environnement boisé de cette entrée de village ne permet pas de point de vue excepté au niveau de cette plateforme. Malgré son aspect peu attrayant (tas de granulats, camions, etc.), elle offre **une qualité de vues et un potentiel de valorisation**, d’autant plus que cette route est un des maillons du Circuit Panoramique. **Une réflexion sur le devenir de l’activité et l’avenir de cet espace est essentielle**.

De bas en haut :
- Point de vue sur le bourg historique au niveau de la carrière
- Les jardins privés participent à la qualité des lieux
- Le jardin public et ses hauts sujets aux portes du village

Source : Even Conseil

5.3.5 L’entrée par la Route de Surville

Cette entrée de ville est surement la plus qualitative. Un caractère pittoresque et bucolique que le temps ne semble avoir altéré. Le tableau est saisissant : la petite chapelle du cimetière, les prés-vergers, les arbres majestueux, au fond le bourg dense de Cuiseaux et la Porte du Verger en arrière-plan.

La situation en hauteur de la route par rapport au centre bourg permet d’en découvrir quelques traits. **Le dessin de la route, en particulier la gestion des accotements, est d’une grande qualité**. Légèrement surélevée par un mur en pierre elle surplombe les parcelles agricoles. Un léger rehaussement de la pierre par rapport au goudron marque la limite ainsi qu'une succession de « chasse-roue » en pierres taillées.

La limite marquée par une clôture verte et une haie taillée de l’extension du cimetière rompt avec la qualité du tableau. Le mur en pierre et les arbres du cimetière historique participent quant à eux au charme de l’espace. **Les pré-vergers ainsi que les potagers qui se laissent pénétrer par le regard témoignent de l’ancienne ceinture maraichère qui bordait le village**. A la porte du village, trois platanes marquent le carrefour. **Les accotements enherbés et la faible largeur des voiries** s’inscrivent parfaitement dans ce caractère rural de la Porte du Verger. **Vestige des anciens remparts, elle marque très clairement la limite entre l’espace habité et l’espace agricole.** Une limite que soulignent les jardins privés au pied du rempart, le contraste entre la pierre et le végétal, entre une horizontalité du sol et une verticalité du mur, entre les volumes des végétaux et la frontalité du mur.
Cet espace nous offre à découvrir Cuiseaux comme on aurait pu le découvrir à la Renaissance.

De bas en haut :
- L’entrée marquée par le cimetière et la Chapelle
- Les pré-vergers motifs paysager de qualité
- La Porte du Verger, espace d’exception
Source : Even Conseil

5.4 Le centre bourg, des espaces non bâtis à qualifier

Le centre historique de Cuiseaux contraste dans sa morphologie. **Il s'organise autour d'un habitat dense et regroupé aligné sur la rue**, alors que les extensions contemporaines sont, elles, implantées au milieu de leur parcelle créant une discontinuité dans le bâti.

Le bourg historique se laisse découvrir dans son enveloppe extérieure par un espace jardiné, des jardins privés qui occupent les anciens remparts**. Les clôtures de ces espaces privés sont traitées de manière à ce que l'on ne puisse pas y pénétrer mais laissent passer le regard.** La situation en contrebas des jardins favorise cette perception. Il s'en dégage **un espace de grande qualité qui met en scène la masse bâtie et assure une transition douce entre l'espace extérieur au centre bourg relativement arboré et l'espace intérieur minéral.**

De bas en haut :
- Jardin privé entourant le bourg historique – Route de Surville
- Jardin d'ornement au pied des remparts
- Couronne de jardins entourant le bourg historique – Rue du Vieux Château

Source : Even Conseil

En **effet à l'intérieur du bourg les espaces plantés sont rares**, tout comme l'espace libre qui se caractérise essentiellement par des rues. Il apparaît une sensation que l'on est venu enlever de la matière dans une masse. Cuiseaux, entouré par sa montagne, parait comme un roc dans lequel on a creusé des vides formant les rues.

Ces rues du centre bourg ont gardé leurs formes médiévales serpentant au cœur de la masse bâtie. Aux intersections entre les rues, l'espace s'élargi créant une forme de place souvent signalée par la présence d'une fontaine. Aujourd'hui le traitement de ces espaces dominés par une nappe d'enrobé, ne met pas en valeur ces situations. Les fontaines asséchées retrouvent parfois vie avec des plantations dans la vasque, permettant de les affirmer dans l'espace public.

Ces interstices dans le tissu urbain et la présence des fontaines méritent un traitement plus qualitatif. C'est un véritable enjeu, non seulement pour la valorisation du patrimoine bâti mais aussi la création d'espaces de rencontres agréables.

Cette valorisation implique également une réflexion globale sur la place de la voiture dans le centre bourg. **Le stationnement** prend aujourd'hui une place importante et **participe à la standardisation de ce paysage urbain d'exception.**

Les façades bâties révèlent une richesse dans la gestion des seuils, une diversité que gomme le traitement uniforme généré par l'enrobé.

Des initiatives habitantes mettent en valeur leurs rues. Au pied des façades, sur les seuils, on trouve un nombre important de jardinières et plantations qui animent l'espace minéral et invitent à la flânerie. Ces initiatives d'appropriation de l'espace public sont des pistes à suivre en vue d'une mise en valeur des interstices du tissu urbain.

De bas en haut :
- Des espaces plantés rares
- Des fontaines nombreuses dans le centre bourg
- « L'Etang » une qualité paysagère amoindrie par la nappe d'enrobé

Source : Even Conseil

5.4.1 Synthèse du patrimoine paysager du centre-bourg

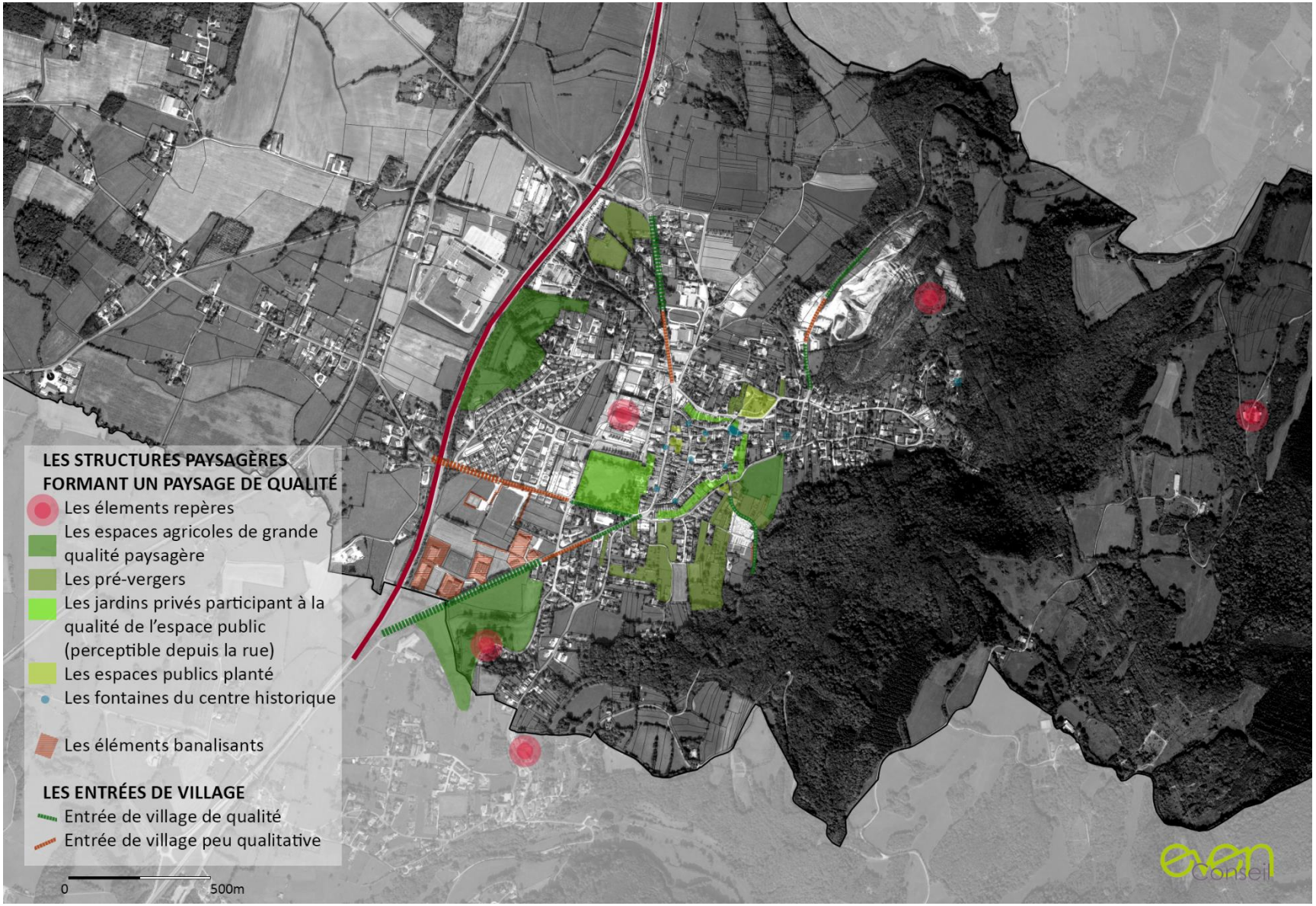

5.5 Le patrimoine paysager en dehors du centre historique

L'espace agricole constitue une qualité paysagère évidente. La présence de haies, arbres isolés, de microtopographie dans les parcelles, de fossés sont des éléments qui participent à la qualité générale et sont à préserver.

Cependant ce paysage, caractéristique de la Bresse, n'est pas spécifique à Cuiseaux.

Il existe cependant au cœur de cette entité bressanne de Cuiseaux un paysage particulier, **une vallée de quelques centaines de mètres de large entourée de forêts**. Cette vallée où s'écoule le ruisseau du Breuil offre un paysage anthropisé. La lecture de la topographie témoigne d'une modification par l'Homme. **La linéarité de l'espace, soulignée par les lisières forestières, offre une ambiance particulière au lieu**.

Haut lieu de la résistance bressanne, cet espace conserve une ambiance mystique. La **qualité des chemins qui y mènent et ceux qui s'y prolongent dans la forêt participent à ce paysage extraordinaire**.

Ce paysage témoigne des relations de l'Homme avec l'eau qui a cherché à la maîtriser. La toponymie, les petites infrastructures hydrauliques, témoignent de cette volonté. En aval de la rivière ce sont la présence de plusieurs moulins qui nous révèle les activités passées, l'eau comme source d'énergie.

De bas en haut :
- Chemin forestier et gestion des lisères de qualité
- Un paysage plat au milieu des vallons
- Un paysage lié à la présence de l'eau

Source : Even Conseil

5.5.1 Synthèse cartographique du patrimoine paysager

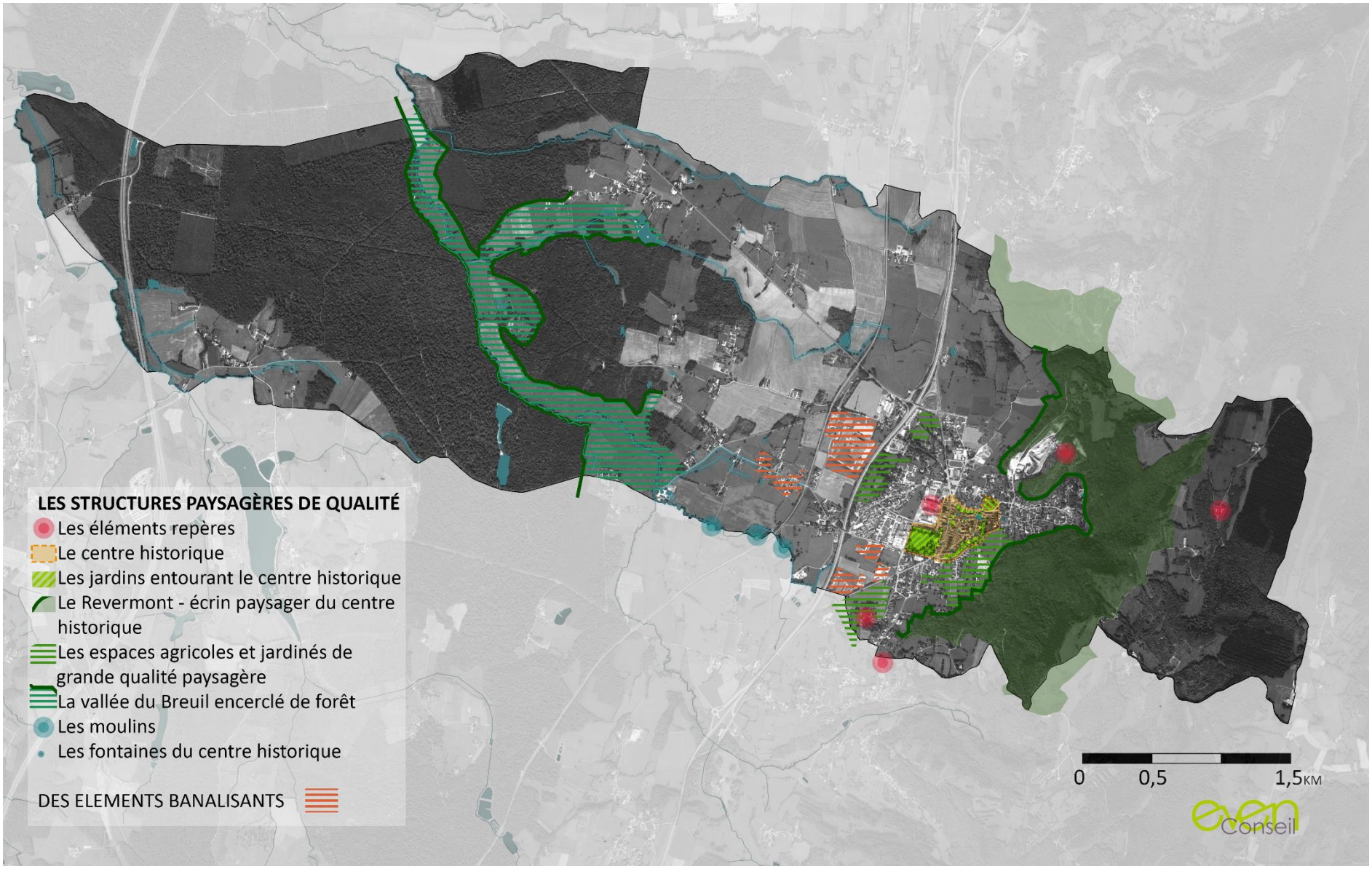

6 PATRIMOINE URBAIN

6.1 Parcellaire et implantation du bâti

6.1.1 Un parcellaire reflet des grandes partitions paysagères du territoire

Le découpage parcellaire d'un territoire est également un élément constitutif de son patrimoine. Héritières de l'aménagement et des transformations du paysage par l'homme au cours du temps, d'usages et de modes de production particuliers, d'une histoire de l'occupation des sols propres à chaque terroir mais aussi de décision politique comme les remembrements, les parcelles renseignent sur la constitution des paysages et la façon dont l'homme a modelé son environnement tout en s'y adaptant. Le parcellaire n'est pas seulement qu'un ensemble de traits sur une carte. Il se révèle sur le territoire à travers les haies, les murs de clôture et de terrassement, les alignements d'arbres, l'implantation des constructions, les bornes, des fossés… Il témoigne de la relation entre les particularités du terrain et les implantations humaines.

A Cuiseaux, à l'échelle de la commune, le parcellaire est en phase avec les grandes partitions paysagères mises en évidence précédemment :

- Aux extrémités Est et Ouest du territoire, on peut observer les vastes parcelles au découpage régulier des secteurs forestiers traversés par de longs chemins rectilignes ;
- La partie centrale avec ses grandes parcelles agricoles de plaine, qui ont dû faire l'objet d'un remembrement important ayant fait disparaître le bocage. Les parcelles plus petites visibles le long des routes et des chemins sont celles des secteurs bâtis ;
- La partie autour du bourg de Cuiseaux, avec ses parcelles très découpées où l'on retrouve les formes lanièrées des anciennes vignes et vergers sur les pentes du Revermont. Pour les secteurs bâtis, si le Donchoir s'inscrit dans le parcellaire ancien en longueur – reflet d'une urbanisation progressive -, les lotissements comme Saint-Jérôme ou Surville sont visibles par un découpage régulier et aux formes plus carrées. Au centre, le bourg ancien est bien identifiable par ses parcelles très découpées qui reprennent le dessin des anciens remparts.

Parcellaire forestier

Parcellaire agricole après remembrement

Parcellaire en lanières hérité des vignes et des vergers

Parcellaire des secteurs bâtis : « organique » pour le centre ancien et carré pour les lotissements

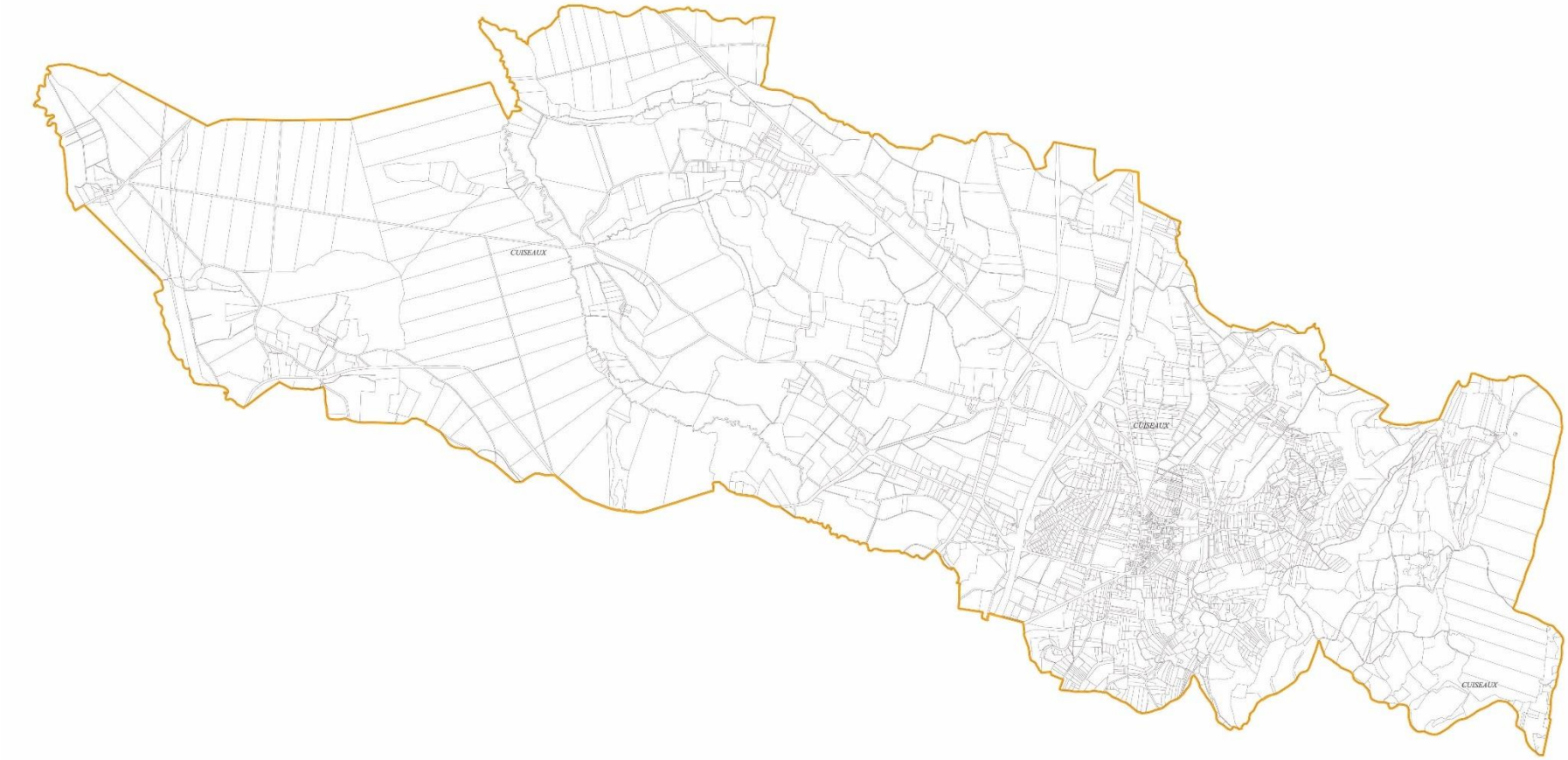

Le parcellaire de Cuiseaux

6.1.2 Implantation du bâti à l'échelle de la commune : la ville et la campagne

La carte de l'implantation du bâti à l'échelle du territoire de Cuiseaux montre le contraste entre le bourg et sa campagne :

- d'un côté un centre urbain très dense et nettement délimité entouré d'extensions récentes en lotissement aux constructions plus lâches et comme s'éparpillant autour de la ville, ponctuées de quelques grosses tâches noires qui sont des sites industriels de grandes dimensions (usine Morey, abattoirs, zone commerciale),
- de l'autre une nuée de fermes implantées de façon isolées ou regroupées en petits hameaux compacts.

Entre les deux on observe des secteurs constitués de quelques fermes anciennement isolées et de nombreuses constructions récentes éparpillées le long des voies : Semon, la Chapelle, Jarrey, la Cadole…

A l'Est, le Revermont est peu construit, seulement ponctué de fermes et de quelques petits hameaux, tandis qu'à l'Ouest, les secteurs forestiers ne présentent pas de bâti.

Il est intéressant de constater l'orientation Nord-Sud quasi parallèle de l'ensemble des fermes de la commune, formant de grandes radiales perpendiculaires à l'axe Est-Ouest du territoire cuiselien et particulièrement perceptibles dans la partie centrale de la commune. Les fermes s'inscrivent dans le relief du terrain et semblent se lover dans le moindre repli, les longues toitures accompagnant le relief de la plaine.

On a donc deux types d'ensembles bâtis entre ville et campagne, à la fois contrastés et chacun cohérents dans leur relation avec leur environnement.

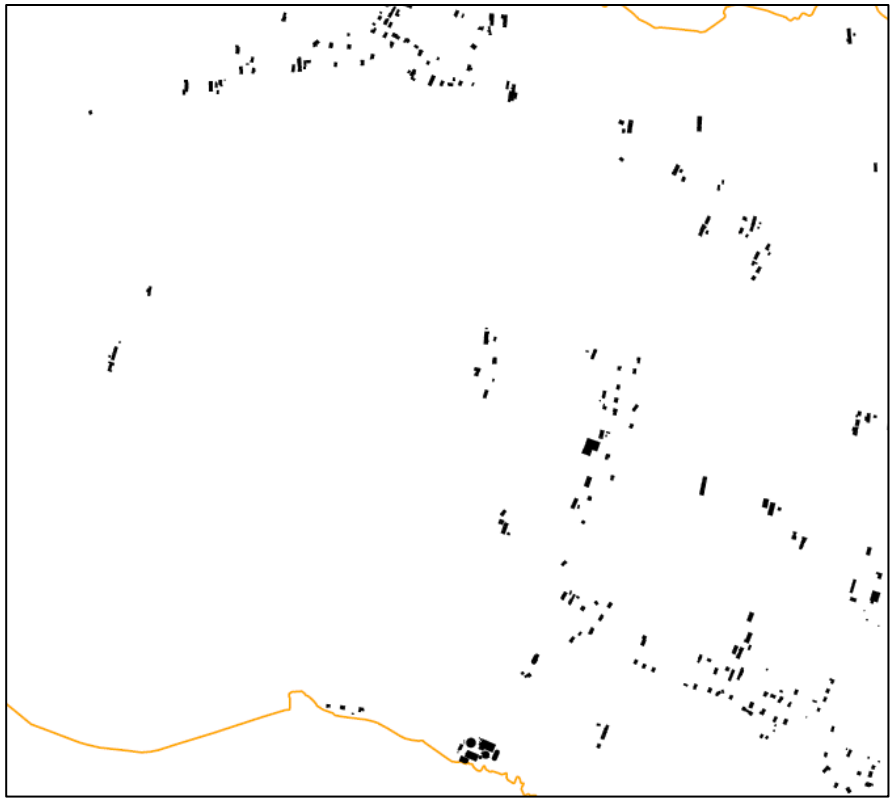

Les fermes dans la plaine

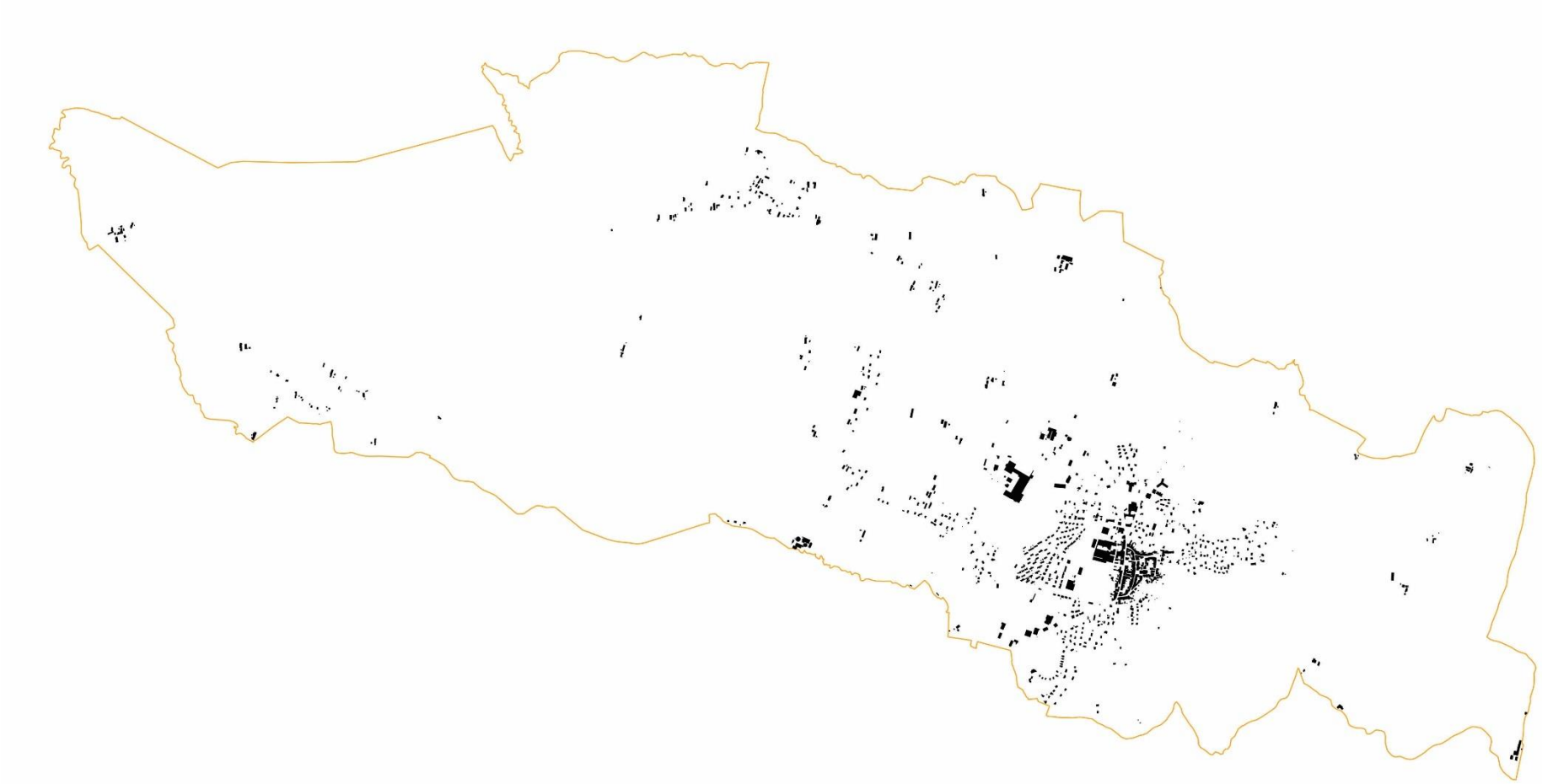

Implantation du bâti sur l’ensemble de la commune de Cuiseaux

6.1.3 Implantation du bâti : fermes et centre-bourg

SI l'on regarde de façon plus rapprochée les modes d'implantation du bâti, on peut observer des caractéristiques communes d'implantation pour les différents types d'espaces bâtis, relatifs à la ville ou à la campagne.

Les fermes sont des bâtiments tout en longueur, regroupant dans un même volume toutes les fonctions agricoles, même si elles peuvent présenter des bâtiments annexes comme un hangar, une remise, un four à pain, une soue à cochon. Elles respectent une implantation Nord/Sud ou Nord-Est/Sud-Ouest, selon les courbes de niveau. Elles peuvent présenter deux façades différentes, l'une (façade Est) très lisse et l'autre (façade Ouest) plus irrégulière et composée de nombreux petits volumes rattachés au bâtiment principal.

Les fermes sont soit isolées en écart, soit regroupées en petits hameaux respectant l'orientation Nord-Sud des constructions. Sur le Revermont, les hameaux sont plus compacts, comme celui de la Grande Forêt qui présente une configuration intéressante avec une sorte de petite rue intérieure.

Le centre-bourg est plus dense et resserré. Les parcelles des franges sont longues et étroites, celles du centre sont plus courtes. On note également des parcelles plus larges qui sont celles des grandes maisons bourgeoises. De façon générale, sans distinction de typologies, le bâti présente une grande profondeur pouvant aller jusqu'à 20 m. Il est aligné sur rue et mitoyen, formant de solide fronts bâtis structurant l'espace urbain et définissant des cœurs d'îlots de cours et de jardins.

Hameau de la plaine : La Grande Broye

Hameau du Revermont : la Grande Forêt

Fermes isolées dans la plaine

La ville ancienne et ses extensions récentes

Le bâti du centre-bourg

Le parcellaire du centre-bourg

Jardin de cœur d'îlot

Arrière d'un front bâti où l'on perçoit l'épaisseur des maisons et les longues parcelles de jardin

6.2 Cuiseaux centre-bourg : des espaces urbains

6.2.1 Linéaires bâtis du centre-bourg

Le centre-bourg de Cuiseaux est fortement structuré et défini par des linéaires bâtis de grande qualité par leur cohérence et leur régularité. Ces linéaires sont constitués d'un front de façades qui se succèdent les unes aux autres et dont les gabarits réguliers donnent une grande homogénéité d'ensemble.

Certaines toitures peuvent même former un seul linéaire d'une maison à l'autre, accentuant l'effet de régularité (rue de l'Hôpital). Dans d'autres cas, lorsque la rue est en plus forte pente (rue Saint-Thomas) ou lorsque les gabarits des constructions sont moins proches (rue des Nobles), les volumétries sont plus cassées mais l'ensemble conserve néanmoins une grande cohérence.

Lorsqu'un bâtiment est en retrait (il y en a peu dans le centre bourg), l'alignement sur rue reste assuré par un mur de clôture et un portail. Le mur incurvé avec la fontaine et le portail monumental de l'hôtel Nayme sur la rue Vuillard en constituent bien sûr l'exemple le plus emblématique. Le mur fermant la cour de la maison des princes d'Orange et son porche en forment un autre exemple. Et lorsqu'il n'y a pas de bâti, comme pour les parcelles de jardin de la rue des Nobles, un mur, une clôture ou une haie permettent de préserver l'alignement et la structure de la rue.

Nous avons pu identifier les linéaires bâtis les plus intéressants :

- La rue Saint-Thomas sur tout son linéaire, qui varie entre resserrement et élargissement, alignement de petites maisons de vigneron, de larges maisons bourgeoises et de belles demeures à arcades ;
- Les rues de l'Enfer, de l'Hôpital et du Repos, très cohérente dans leur alignement de maisons de vigneron aux gabarits très proches ;
- La rue des Nobles au caractère moins régulier lui donnant du coup une différence et un charme plus « rural », jusqu'à la place des Nobles où l'ensemble des façades ne manque pas d'élégance.
- La rue Vuillard enfin, notamment dans sa partie Sud jusqu'à la place des Promenades, qui présente une belle régularité.

Les rues transversales ou plus petites comme la rue des Lombards, de la Boucherie ou Ecce Homo présentent moins d'intérêt en termes de qualité de linéaire bâti.

Rue Vuillard

Rue Saint-Thomas

Rue des Nobles

Rue Saint-Thomas

Rue Saint-Thomas

Rue du Repos

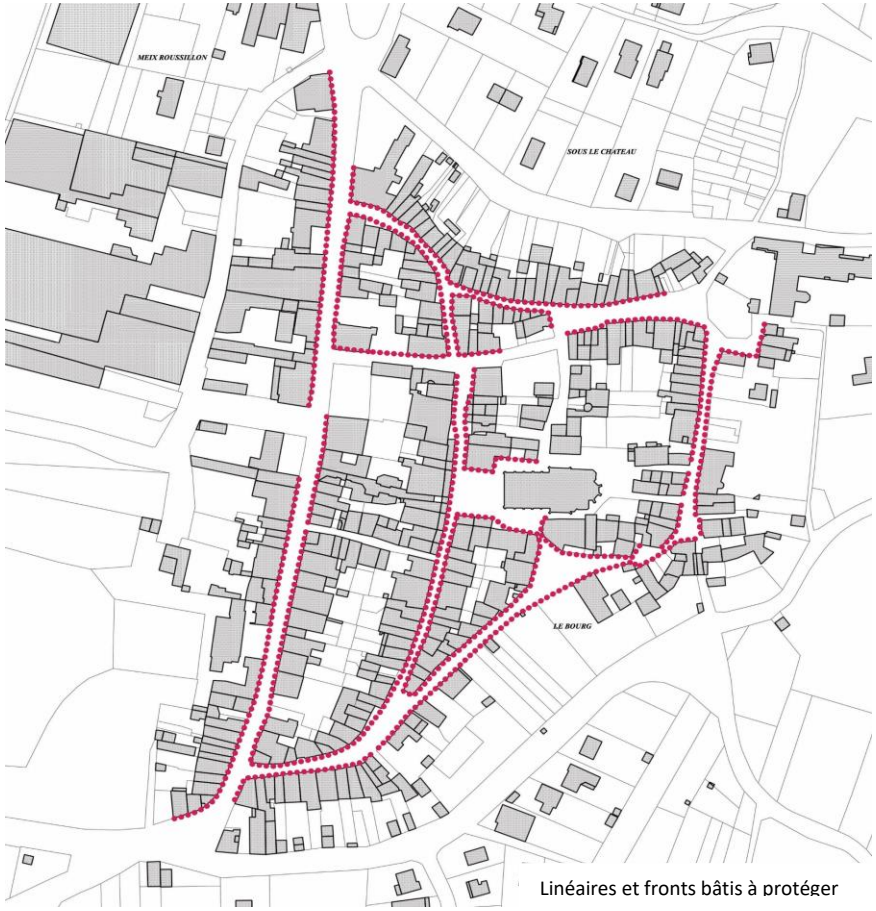

Linéaires et fronts bâtis à protéger

6.2.2 Ambiances et perspectives

Régularité des linéaires bâtis ne signifie pas pour autant monotonie : la diversité des typologies architecturales et des époques de construction, mais aussi celles des types de voirie, avec notamment des différences d'écartements entre fronts bâtis, contribue à identifier des « ambiances » distinctes entre les quartiers du centre-bourg :

- La rue Vuillard, qui est l'ancienne grande voie de passage, au caractère plus urbain, commerçant et « bourgeois » ;
- La rue Saint-Thomas, plus intime, étroite et resserrée, bordée de maisons de vigneron et de maisons bourgeoises ;
- Les rues de l'Enfer, de l'Hôpital, du Repos, des Nobles pour sa portion Sud avant la place des Nobles ont un caractère plus rural et plus ouvert. Elles alignent petites maisons de vigneron et remises tandis que la partie Est de la rue des Nobles est constitué de jardins ménageant des perspectives vers les arbres des jardins et le Revermont boisé.

Si le centre-bourg de Cuiseaux est peu visible depuis l'extérieur, il ménage quelques perspectives intéressantes depuis l'intérieur de ses rues vers le Revermont. La montagne forme un décor boisé de remarquable qualité aux perspectives de rues et aux fronts bâtis lorsque l'espace est suffisamment ouvert. La qualité de ces vues est perceptible rue et place des Nobles, rue Saint-Thomas et rue Vuillard, notamment lorsqu'on entre dans Cuiseaux par le Nord et que l'on a en perspective l'alignement de la rue et au fond les arbres du Revermont.

Vue depuis la place des Nobles

Vue depuis la rue de l'Hôpital

Ambiance urbaine et perspective rue Vuillard

Resserrement, alignement de maisons de vigneron et perspective rue Saint-Thomas

6.2.3 Espaces publics : places et placettes

Mise à part la place Puvis de Chavannes, il n'y a pas d'espaces publics à proprement parlé à Cuiseaux. Les placettes sont formées par l'écartement « naturel » des voies au carrefour des rues et prennent une forme généralement triangulaire, donnant lieu à une impression très « organique » et souple du tissu urbain.

On peut hiérarchiser deux types de placettes à Cuiseaux :

- la place de l'Hôpital et la place des Nobles, dont les dimensions plus larges, le fait d'être dans une perspective et d'être marquée par un bâtiment important (l'ancien hôpital et le lavoir pour l'une, l'arcade de la place de l'église et les grandes maisons qui la bordent comme l'hôtel Bisson pour l'autre) leur donnent un caractère plus affirmé ;
- les petites placettes marquées par une fontaine, qui n'ont pas de nom propre et qui sont constituées au carrefour des rues (carrefour rue Saint-Thomas et rue des Nobles par exemple), qui ponctuent et animent l'espace urbain et offrent des espaces de respiration et de sociabilité.

La place Puvis de Chavannes, véritable lieu central du centre-bourg, offre une troisième typologie d'espace public, celle de l'espace organisé et dessiné. C'est un espace public de représentation et de prestige. De forme carrée, la place est marquée par des édifices structurants de la vie communale, la mairie et l'église, et par l'hôtel Puvis de Chavannes, à la noble façade. Les arcades lui donnent aussi sa singularité et témoignent du souci architectural de donner à la ville un lieu central de prestige et aux habitants des passages abrités, encourageant sans doute le commerce. La place des Promenades pourrait procéder du même type, avec sa forme rectangulaire et son axialité si elle était marquée par un édifice structurant.

Enfin la grande place du foirail, en contrebas du bourg, est un espace public de type fonctionnel qui accueillait des foires. Marquée par les usines Morey, les alignements d'arbres, le mur de clôture et le parc de l'hôtel Nayme et la perspective qu'elle pourrait donner à voir sur la ville ancienne, la place souffre aujourd'hui d'un manque de définition et de qualification. Ce vaste espace mérite d'être requalifié comme un lieu de transition entre ville ancienne et moderne et comme un espace de mise en scène de la montée vers le centre-bourg.

De façon générale, l'espace urbain est très minéral et dominé par la belle présence de la pierre qui se décline sous de multiples formes, notamment en de remarquables sols pavés. Il y a peu de plantations d'alignement ou d'ornement public sur les places : la place des Nobles comporte un petit alignement de platanes, comme la place des Promenades, la place à l'arrière de l'église compte deux tilleuls et la place du Foirail est la mieux dotée avec deux rangées de platanes. L'entrée Sud de Cuiseaux est quant à elle ornée de beaux alignements de tilleuls.

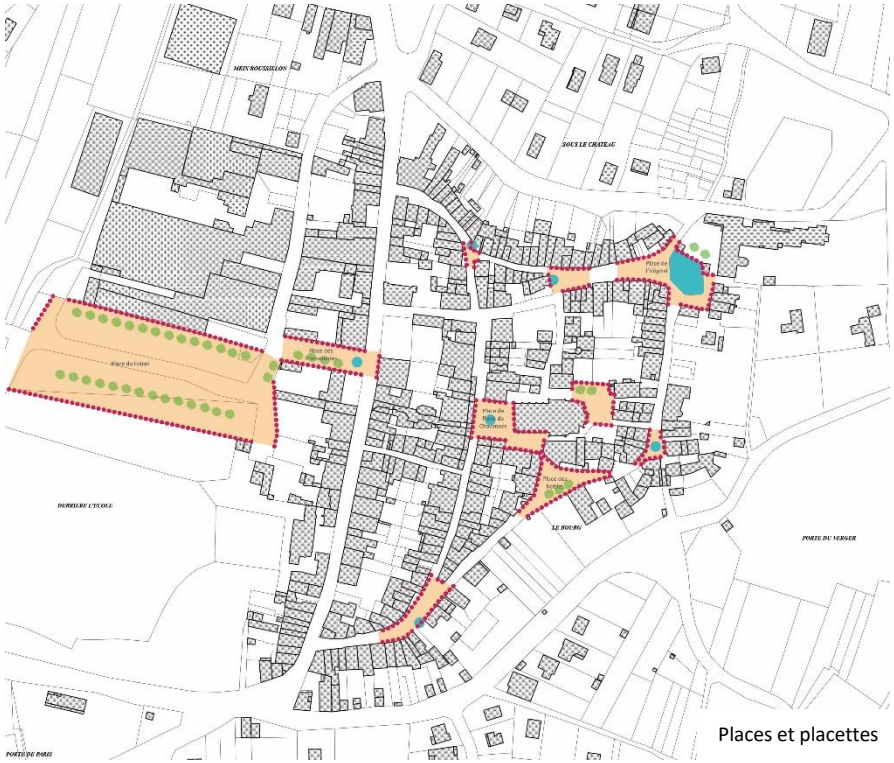

Places et placettes

Place des Promenades

Place des Nobles

Place Puvis de Chavannes

Place du Foirail

6.2.4 Un avant et un arrière

Le bâti du centre bourg de Cuiseaux présente côté rue des ensembles de façades très homogènes et, même si certaines maisons ont fait l'objet de travaux de rénovation drastiques qui ont fait perdre à la façade son intérêt patrimonial, l'ensemble, en termes de volumétrie et de gabarit, reste cohérent.

Les façades arrière des constructions sont également très perceptibles. La couronne de jardins qui forme la limite extérieure du bourg laisse voir les façades des maisons côté jardin. De ce côté, les constructions sont beaucoup plus hétéroclites, les différences de volumes et de traitement des façades sont plus accentuées.

De nombreuses façades arrière ont subi des travaux d'agrandissement, de rénovation, de ravalement qui nuisent à la qualité patrimoniale de l'ensemble bâti. A l'inverse certaines maisons présentent une façade sur jardin encore particulièrement bien préservée, alors que celle sur rue a été rénovée.

La prise en compte des façades arrière du bâti est donc une question sensible et un enjeu pour la préservation du patrimoine cuiselien et le maintien ou la restauration de toutes ses qualités architecturales.

La question de la qualité des extensions, des vérandas, des constructions secondaires, des annexes est également importante à prendre en compte au vu de la forte visibilité des façades et des espaces arrière. Il ne s'agit pas de gommer le caractère plus hétéroclite de ces façades ni le contraste avec les façades sur rue plus « lisses » mais de porter une attention à la qualité du traitement architectural et paysager de ces espaces afin de préserver celle de la ville dans son ensemble.

On retrouve ces préoccupations également au niveau des fermes qui le plus souvent présente une distinction entre façades avant et arrière.

Façade avant et arrière de la maison bourgeoise du 60 rue Saint-Thomas : façade sur rue rénovée et façade arrière encore entièrement préservée. Les travaux de restauration de cette façade devront faire l'objet du plus grand soin.

6.3 Le patrimoine végétal au sein des espaces bâtis : des jardins et des arbres

6.3.1 Des jardins en couronne et en cœur d'îlot

On l'a vu, la question de l'arrière des maisons est importante dans la perceptibilité de l'ensemble bâti du bourg. De la même façon les jardins qui entourent le centre bourg et qui laissent percevoir les façades qui s'ouvrent sur ce côté prennent dans ce contexte une grande importance.

D'une part ils constituent la limite en forme de couronne jardinée du centre bourg et sont en cela un enjeu urbain et paysage. D'autre part car ils forment l'extension des maisons du bourg, où l'on souhaitera peut-être installer une piscine, réaliser une extension de la maison, construire une annexe, aménager le jardin, etc. et sont en cela un enjeu en termes de qualité paysagère et architecturale.

Ces jardins d'un côté donnent une grande qualité paysagère aux franges du centre bourg et de l'autre permettent d'assurer une bonne transition avec les tissus bâtis environnant plus récents, où le jardin prend une grande visibilité, et avec les espaces naturels de prés et de vergers côté Revermont. En termes urbains, ces jardins permettent un contact doux entre les deux types d'urbanisation tout en contribuant au charme paysager des abords de la ville ancienne. Leur maintien pour garantir la lisibilité des limites historiques de la ville ancienne et la qualité de traitement des abords est un enjeu fort de l'AVAP pour le bourg de Cuiseaux.

Les jardins des cœurs d'îlot, plus petits et moins visibles que ceux du pourtour restent perceptibles par quelques « fenêtres » entre des maisons ou par-dessus les murs de clôture. Ils sont également importants à préserver afin de garantir la respiration des espaces bâtis, la perception du végétal en ville et le maintien de sols perméables aux eaux de pluie en cœur de ville.

L'implantation des jardins périphériques en contrebas de la route et l'absence de clôture opaque donne une visibilité plongeante vers l'intérieur des parcelles. La qualité des plantations, des bâtiments annexes ou secondaires (neufs ou anciens transformés), de l'intégration des dispositifs de récupération des eaux de pluie, de compostage, etc. constitue dès lors un enjeu fort si l'on souhaite préserver la qualité des vues et de l'ensemble des espaces bâtis. De même, la qualité des clôtures, des haies et des portillons le long des rues et des sentes longeant les jardins est primordiale à prendre en compte dans l'AVAP.

Au premier plan, les extensions pavillonnaires, au deuxième plan la ville ancienne avec ses maisons serrées les unes aux autres. Entre les deux, les jardins assurent une transition douce.

Perceptibilité des jardins en cœur d'îlot dans le centre urbain

Jardins en couronne et en cœur d'îlot du centre-bourg

6.3.2 Les arbres comme marqueurs du paysage

Enfin, l'autre élément végétal d'importance dans le patrimoine paysager cuiselien est celui de la présence de nombreux arbres remarquables dans les jardins de ville comme aux abords des fermes.

Noyers, hêtres, tilleuls, frênes, arbres fruitiers, cèdres, platanes… accompagnent les espaces bâtis et marquent le paysage de leur présence. Les arbres annoncent la présence de fermes dans la plaine tandis qu'ils créent des ruptures verticales dans la silhouette bâtie horizontale du centre-bourg. Leur présence contribue à la qualité patrimoniale de Cuiseaux.

7 TYPOLOGIES ARCHITECTURALES PATRIMONIALES

7.1 Des typologies témoignant d'une grande diversité et d'une grande cohérence du bâti

Cuiseaux présente une grande diversité de typologies d'architecture, qui reflètent les différentes dynamiques en mouvement sur la commune au cours du temps. Ces typologies témoignent également d'une grande cohérence dans la relation spécifique tissée entre les activités humaines et leur environnement. Ainsi, à Cuiseaux, la particularité de la position de la commune entre Bresse et Revermont se reflète dans l'architecture, des maisons à trappon du bourg, liées à la culture de la vigne sur les premiers contreforts du Jura aux fermes de la plaine associées à l'élevage et à l'agriculture des premières bordures de la Bresse. De plus, dans la ville notamment, malgré la diversité des typologies, l'ensemble bâti conserve sa cohérence et sa lisibilité par l'homogénéité des gabarits, la continuité des toitures, etc. Les différentes typologies qualifient en même temps des ambiances particulières à chaque espace bâti : la rue Vuillard au caractère plus urbain avec ses maisons de bourg à boutique et ses maisons bourgeoises, la rue de l'Hôpital ou du Repos au caractère plus rural avec ses maisons de vigneron et ses granges.

Treize typologies architecturales patrimoniales ont été identifiées à Cuiseaux :

- Les édifices publics et/ou religieux
- Les châteaux et hôtels particuliers
- Les maisons bourgeoises
- Les villas
- Les maisons de bourg à boutique
- Les maisons de vigneron
- Les fermes
- Les remises et granges
- Le petit patrimoine des jardins et des vignes
- Le petit patrimoine religieux
- Le petit patrimoine lié à l'eau
- Le patrimoine artisanal
- Le patrimoine industriel

AVAP CUISEAUX
LES **TYPOLOGIES**
ARCHITECTURALES
PATRIMONIALES

EDIFICES PUBLICS ET RELIGIEUX

Mairie

Les édifices publics et religieux sont de deux ordres : des constructions liées à la vie administrative et sociale de la commune (mairie, école) et des constructions associées à la vie religieuse. Toutes ont la particularité de présenter un caractère public ou anciennement public lorsqu'elles ont été privatisées. Ces édifices ont chacun leurs caractéristiques propres, liées à leur fonction, et une chronologie très large, du XIIe au XXe siècle. Lieux de rassemblement, d'éducation et de vie publique, ils sont des témoins de la vie commune des habitants, de la municipalité et de la paroisse.

Ancien Hôtel-de-Ville, collège et école

Ecolé élémentaire, ancien collège (1955)

Ancienne école de Semon

Anciene chapelle et école

Eglise Saint-Thomas de Cantorbery

Chapelle Saint-Jacques

AVAP CUISEAUX
LES **TYPOLOGIES**
ARCHITECTURALES
PATRIMONIALES

CHATEAU ET HÔTELS PARTICULIERS

Le château de Reuille et les hôtels particuliers de Cuiseaux abritaient les grandes familles de la ville. L'hôtel Nayme (également appelé « château de Cuiseaux » sur certaines cartes postales) est encore propriété des héritiers des Nayme des Oriolles, les marquis de Courtivron qui ont leur carré dans le cimetière paroissial. Hormis l'hôtel Puvis de Chavannes qui s'inscrit dans la continuité des façades, les hôtels particuliers sont construits en retrait de la voie, dessinant une cour d'entrée accessible par un porche. Le château de Reuille est quant à lui isolé dans son parc. Les façades sont régulières et l'architecture raffinée, avec des éléments de modénature, de sculpture et de ferronnerie représentatifs des différentes époques de construction ou de transformation. La maison rue Ecce Homo, bien que de taille plus modeste, a été identifiée à un hôtel particulier car elle en présente toutes les caractéristiques.

Hôtel Nayme (XVIIIe s.)

Maison Bisson (XVIIIe s.)

Maison des Princes d'Orange (MA / XIXe s.)

Château de Reuille (XIXe s.)

Hôtel Puvis de Chavannes (XVIIe s.)

AVAP CUISEAUX
LES **TYPOLOGIES**
ARCHITECTURALES
PATRIMONIALES

MAISONS BOURGEOISES

Alignées sur rue et mitoyennes, les maisons bourgeoises s'inscrivent dans la continuité des fronts bâtis urbains dont elles participent à la structure. Ces constructions présentent de larges dimensions, avec des façades de trois à cinq travées et un étage carré marqué par de hautes fenêtres surmontées de fenêtres en attique horizontales, voire en oculi. Demeures des familles de notables de Cuiseaux, les maisons bourgeoises comportent une architecture fine et soignée, bien qu'assez sobre : encadrement des baies en pierre, linteau avec clef sculptée, menuiserie ornementée, ferronnerie élégante, enduit fin en façade, etc. qui marquent la distinction de l'occupant. Ces maisons sont aussi profondes que les maisons de vigneron par exemple et comportent de grands jardins à l'arrière que peut dominer une terrasse accessible par un bel escalier en pierre.

AVAP CUISEAUX
LES **TYPOLOGIES**
ARCHITECTURALES
PATRIMONIALES

VILLAS

La typologie des « villas » correspond à des constructions plus récentes, de la fin du XIXe et de la première moitié du XXe siècle, et peu nombreuses sur la commune. Il s'agit de maisons d'habitation isolées sur leur parcelle, où le jardin d'agrément prend une grande importance. La parcelle est close par un mur ou une clôture et accessible par un portail.
La maison peut présenter des éléments d'architecture (modénature, épis de faîtage…) ou rester sobre.

Une des anciennes gares du «Tacot» transformée en maison

AVAP CUISEAUX
LES **TYPOLOGIES**
ARCHITECTURALES
PATRIMONIALES

MAISONS DE BOURG A BOUTIQUE

Ancien café de Paris

La position stratégique de Cuiseaux le long d'une route d'importance et, pendant longtemps, sur une zone frontalière, ainsi que la protection de grands seigneurs ont favorisé le commerce. C'est ce dont témoigne aujourd'hui la typologie des maisons de bourg à boutique, au caractère plus urbain que les maisons de vigneron, et qui se retrouvent principalement le long de la rue Vuillard. On les observe bien sur les cartes postales anciennes, qui en montrent un plus grand nombre qu'aujourd'hui où les boutiques sont devenues des logements. Mitoyennes et alignées sur rue, ces constructions structurent l'espace urbain. Elles présentent une façade à deux ou trois travées régulières, en rez-de-chaussée plus un étage, les combles étant éclairés par des fenêtres horizontales ou carrées inscrites dans la régularité de la façade. On compte également d'intéressantes devantures de boutiques anciennes.

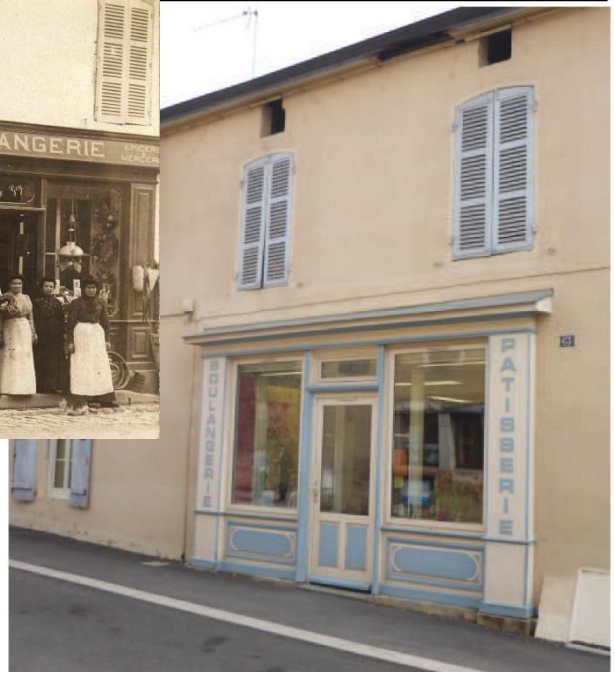

AVAP CUISEAUX
LES **TYPOLOGIES**
ARCHITECTURALES
PATRIMONIALES

MAISONS DE VIGNERON 1

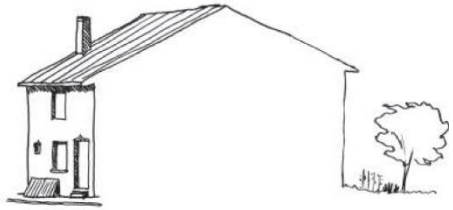

La maison de vigneron représente la typologie architecturale la plus importante en nombre à Cuiseaux. Elle témoigne de la culture de la vigne sur la commune et du mode de vie de petits cultivateurs. Les maisons sont étroites et très profondes (jusqu'à 19 m de profondeur). Celles en couronne du bourg présentent à l'arrière une longue parcelle de jardin cultivé. Alignées sur rue et mitoyennes, les maisons de vigneron présentent en façade un module avec porte d'entrée et fenêtre en rez-de-chaussée, surmontées d'une fenêtre au 1er étage. Le comble est éclairé et ventilé par une petite ouverture sous toiture. Les toitures peuvent présenter un large débord. La caractéristique principale en façade est la présence d'un « trappon » incliné ou dans le même nu que la façade et qui protège l'escalier d'accès à la cave sur rue. Les maisons anciennes peuvent comporter des linteaux à accolade et une fenêtre à meneaux. Les façades arrière des petites maisons de vigneron sont souvent dénaturées.

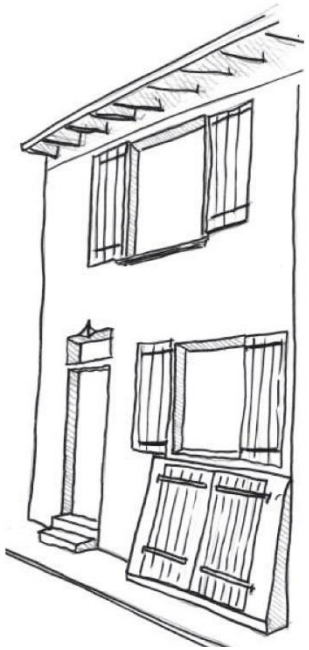

AVAP CUISEAUX
LES **TYPOLOGIES**
ARCHITECTURALES
PATRIMONIALES

MAISONS DE VIGNERON 2

Certaines maisons de vigneron sont plus larges et comptent deux travées en façade. Elles comportent alors le plus souvent une porte charretière. Certaines comptent un escalier extérieur permettant d'accéder au rez-de-chaussée surélevé et abritant l'accès à la cave. Ces maisons présentent les mêmes caractéristiques architecturales et d'implantation que les maisons de vigneron étroites.

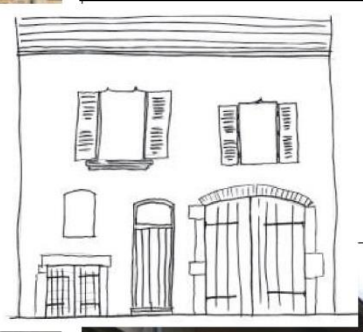

AVAP CUISEAUX
LES **TYPOLOGIES**
ARCHITECTURALES
PATRIMONIALES

FERMES

Les fermes isolées ou en hameau sont l'autre facette du patrimoine bâti cuiselien. Elles identifient le territoire agricole de la commune et se caractérisent par de larges débords de toit soutenus par des galeries en bois ou en métal, des auvents appuyés sur les pignons, de hautes portes charretières, des escaliers extérieurs ainsi qu'une intéressante diversité de matériaux : pierre, pan de bois, brique, pisé. Elle ne forme généralement qu'un seul volume « bloc-à-terre » qui rassemble toutes les fonctions (logis, grange, remise, étable…) sous une même longue toiture. La présence des fermes dans la plaine se remarque par la présence d'arbres de haute-tige.

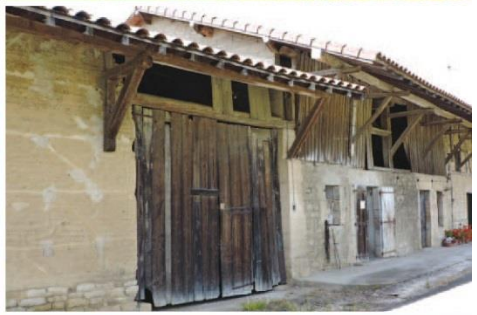

AVAP CUISEAUX
LES **TYPOLOGIES**
ARCHITECTURALES
PATRIMONIALES

REMISES ET GRANGES

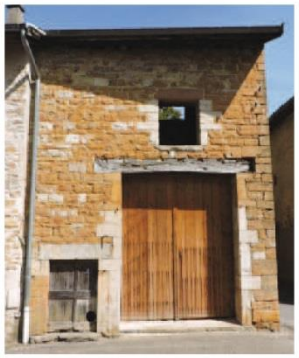

Les fermes, les hameaux, la ville de Cuiseaux sont ponctués de nombreuses granges et remises rappelant la vocation principalement agricole de l'activité sur la commune. C'est dans le centre-bourg que ces édifices sont le plus frappant, par leur grand nombre et leur façade caractéristique : une porte charretière, avec linteau droit en bois ou arc cintré, surmontée d'une fenêtre rectangulaire. Certaines granges présentent une maconnerie de belle facture

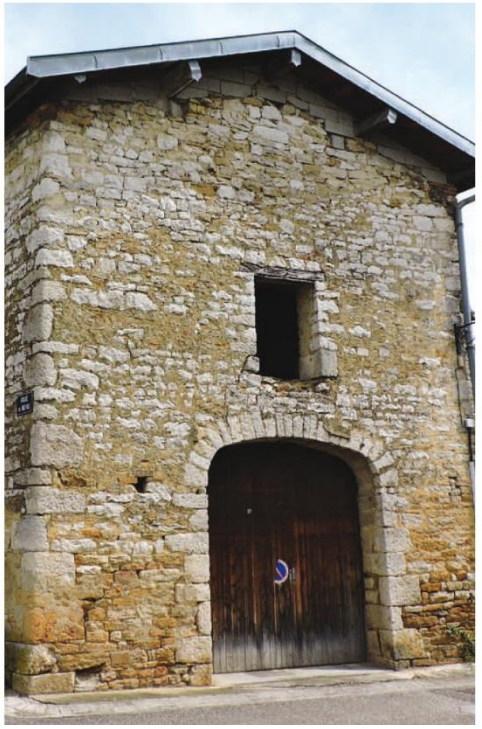

AVAP CUISEAUX
LES **TYPOLOGIES**
ARCHITECTURALES
PATRIMONIALES

PETIT PATRIMOINE DES JARDINS ET DES VIGNES : capettes et abris

On l'a vu, Cuiseaux a été marqué dans son histoire par la culture de la vigne notamment sur les pentes du Revermont. Il en reste des témoignages comme les maisons de vigneron mais aussi d'autres éléments moins visibles et qui mériteraient d'être mis en valeur : les murs de soutènement des anciennes terrasses et les « capettes », cabanes permettant aux cultivateurs de s'abriter, de ranger leurs outils, etc. Il en reste une réalisée entièrement en pierre, cachée dans les bois qui mérite d'être restaurée et mise en valeur via un sentier de découverte par exemple. D'autres capettes se rapprochent d'abris de jardin plus simples, couverts en tuiles, qui ponctuent jardins et vergers.

AVAP CUISEAUX
LES **TYPOLOGIES**
ARCHITECTURALES
PATRIMONIALES

PETIT PATRIMOINE RELIGIEUX : stèles, croix, oratoires

La commune de Cuiseaux conserve quelques croix sur son territoire, croix de chemin et croix de cimetière. Elles sont les témoins de périodes-clefs dans l'histoire de la Chrétienté en France : le XVIe siècle, période des guerres de Religion, et le XIXe siècle avec le renouveau de la religion et la rechristianisation des campagnes avec les « Missions ». La statue de «la Madone » élevée en 1871 sur le mont Bouchet rend compte du développement du culte marial à cette époque. Oratoire et croix rappellent également la place que la religion a toujours tenue dans le quotidien des populations. Le monument aux Morts est dédié, à Cuiseaux, aux différentes guerres du XXème siècle (Première et Seconde Guerre Mondiale, guerres d'Indochine et d'Algérie).

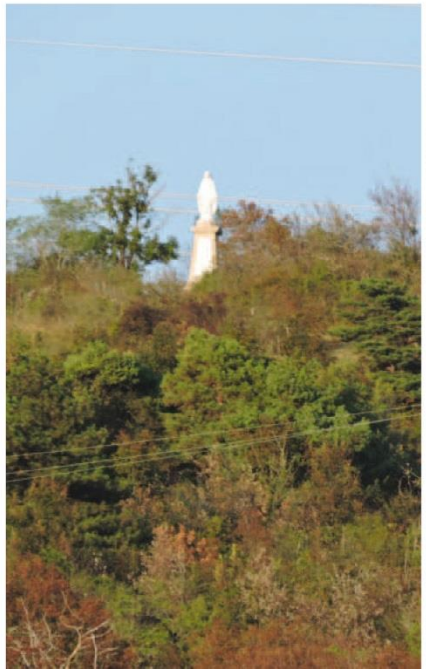

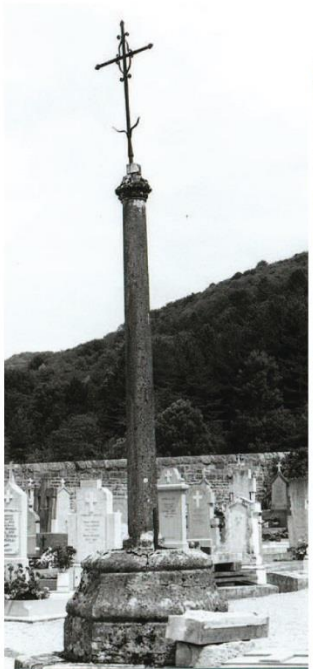

AVAP CUISEAUX
LES **TYPOLOGIES**
ARCHITECTURALES
PATRIMONIALES

PETIT PATRIMOINE LIE A L'EAU : fontaines et puits

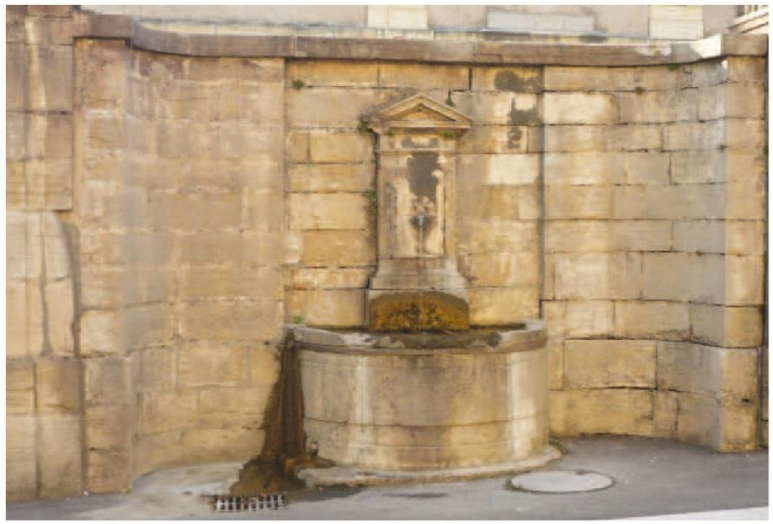

Cuiseaux a conservé son riche patrimoine hydraulique, témoignant de l'importance de la question de l'eau et contribuant à la qualité des espaces bâtis. Dans le bourg, l'eau se manifeste à travers de nombreuses fontaines en pierre, construites pour la plupart au XIXe siècle, comme l'attestent les dates visibles sur certaines (1861, 1863). Elles sont entourées d'un pavage évitant que leurs abords ne deviennent trop boueux. La fontaine adossée au mur de clôture de l'hôtel Nayme sur la rue Vuillard date sans aucun doute de la fin du XVIIIème siècle. Des cartes postales montrant des femmes à la fontaine témoignent de l'importance de ces lieux à la fois en termes d'usages et de sociabilité. Dans la plaine ce sont les puits qui marquent la présence de l'eau. Ils présentent en général une margelle et sont surmontés d'un treuil maintenu et couvert par une structure en pierre. Dans la montagne enfin ont pu être observés des petits bassins-fontaines rectangulaire de captage de source.

AVAP CUISEAUX
LES **TYPOLOGIES**
ARCHITECTURALES
PATRIMONIALES

PETIT PATRIMOINE LIE A L'EAU : Bassins, lavoirs et réservoirs

Bassin de l'hôpital

Bassins et lavoirs pouvaient servir de réservoir afin d'assurer la distribution de l'eau comme le bassin de l'hôpital et les réservoirs du Donchoir (existants sur le cadastre napoléonien) ou de permettre le lavage du linge, comme les lavoirs. Le bassin de l'hôpital a été réalisé en 1828 afin d'alimenter les fontaines et bassins secondaires du bourg. Le lavoir en forme de petit temple néo-classique situé à proximité a lui été édifié en 1835. La campagne compte également des lavoirs, plus rudimentaires, qui pouvaient également servir d'abreuvoir. La ferme du Chatey à Lait présente un intéressant bassin maçonné au fond en pente douce, qui devait également servir d'abreuvoir.
Les jardins de l'hôtel Nayme comportent quant à eux deux bassins d'ornement. De forme ronde et de dimensions modestes, ils prennent place l'un sur la terrasse de l'hôtel et l'autre au centre du potager. Ils permettaient à la fois d'agrémenter les jardins et d'arroser les plantations.

Lavoir du bourg

Lavoir entre la Cadole et la Rue

Bassin-abreuvoir (?) de la ferme de Chatey à Lait

Réservoirs au Donchoir

Les deux bassins du jardin de l'hôtel Nayme

AVAP CUISEAUX
LES **TYPOLOGIES**
ARCHITECTURALES
PATRIMONIALES

PATRIMOINE ARTISANAL : moulins et huilerie

Le ruisseau du Breuil, qui traverse la commune de Cuiseaux, a permis l'édification de plusieurs moulins sur son cours : moulin de l'Orme, moulin rouge, moulin Zier... Si le bâtiment du moulin diffère peu de celui d'une ferme, l'intérêt se porte surtout sur les aménagements hydrauliques permettant de conduire l'eau et d'utiliser sa force. On peut ainsi observer des maçonneries subsistantes le long du cours d'eau et, au moulin Rouge, l'axe de l'ancienne roue. la chute et le bassin du bief auiourd'hui à sec.

Ces structures méritent d'être préservées car elles font la spécificité des moulins et témoignent d'usages et de techniques aujourd'hui disparus.

AVAP CUISEAUX
LES **TYPOLOGIES**
ARCHITECTURALES
PATRIMONIALES

PATRIMOINE INDUSTRIEL : les usines Morey

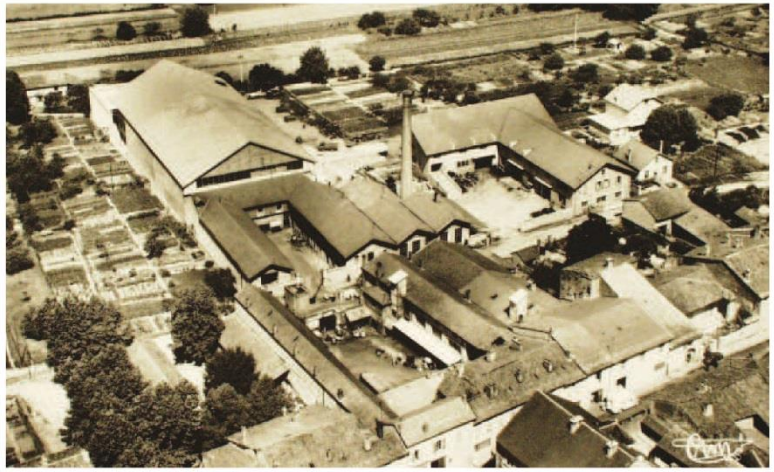

Les anciennes usines Morey constituent un site emblématique de la commune de Cuiseaux, témoin d'une histoire industrielle et familiale fulgurante. Les vastes bâtiments, au caractère purement fonctionnels mais construits en pierre avec une mise en œuvre soignée, sont aujourd'hui assez dégradés. L'ensemble occupe une position particulière par rapport au bourg de Cuiseaux, puisqu'il sort du cadre strict des limites des anciens remparts. Le « chemin de ronde » prend ainsi un caractère singulier, longeant de part et d'autre les anciens bâtiments industriels désaffectés.
Le développement des usines Morey a fortement marqué le paysage social et économique de Cuiseaux, formant en cela patrimoine. Les façades présentent également une certaine qualité de matériau.

Le patrimoine bâti remarquable et intéressant dans le centre-bourg

8 LE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE ET INTERESSANT

8.1 Un ensemble bâti ancien à la fois diversifié et homogène

La commune de Cuiseaux présente à la fois une grande richesse de patrimoine bâti, en termes d'ancienneté et de qualité d'architecture, et une grande diversité typologique notamment dans le contraste entre le bourg et la plaine agricole.

Les fermes de la plaine, isolées ou en hameau, et les maisons bourgeoises, les maisons de vigneron, les hôtels particuliers, les édifices publics et les remises dans le bourg ont pour certains conservé les caractéristiques de leur typologie, les éléments témoignant de leur ancienneté et des usages qui leur étaient affectés, présentent des détails d'architecture ou de décor remarquables, ont abrité ou vu naître des personnages marquants de l'histoire de Cuiseaux.

Pour toutes ses raisons, ces constructions ont été identifiées lors du diagnostic comme particulièrement intéressantes, voire remarquables.

Les constructions remarquables seront sélectionnées en phase réglementaire et feront l'objet de prescriptions particulières plus poussées afin d'assurer leur conservation.

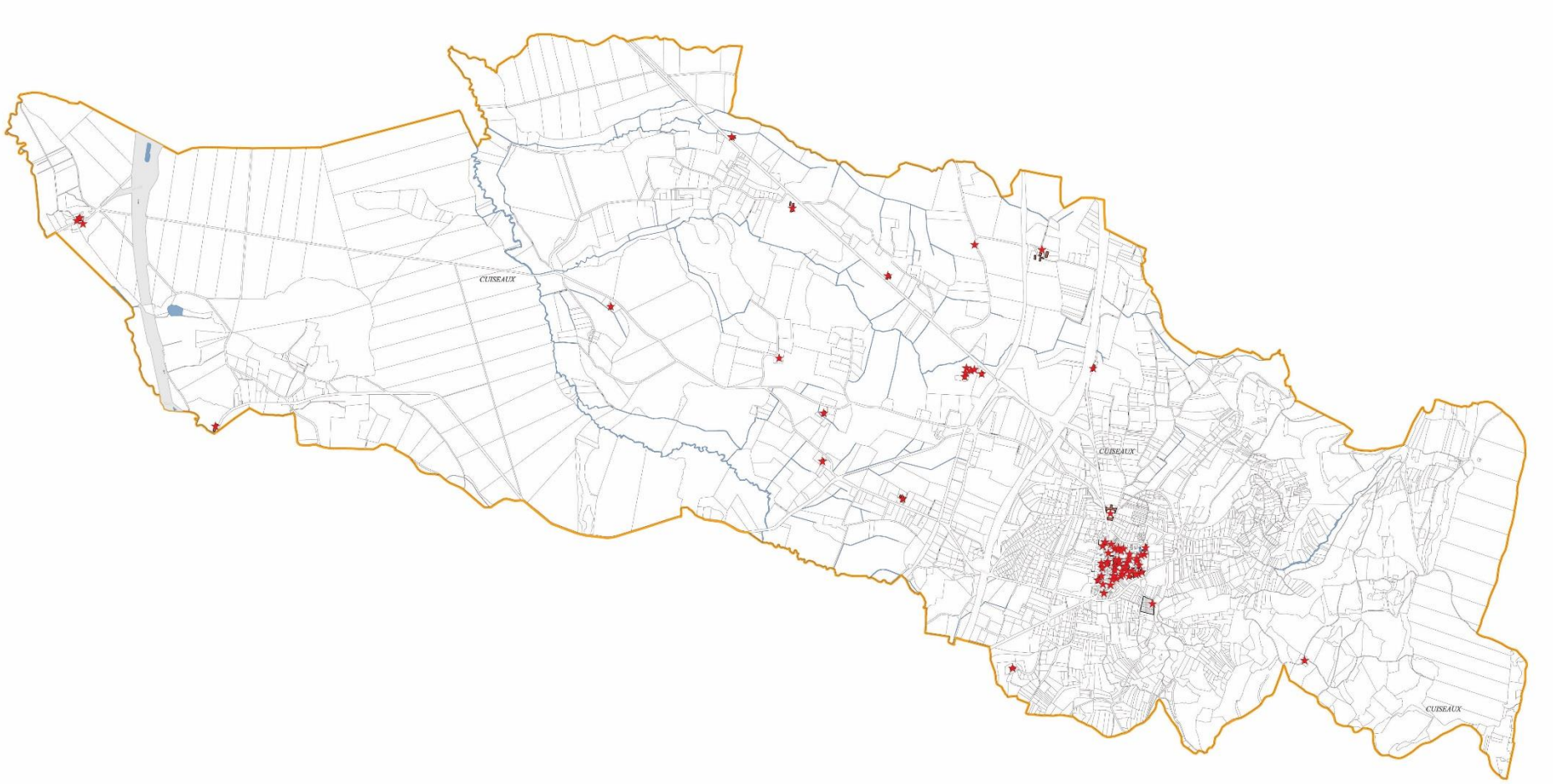

Eléments de patrimoine bâti remarquable ou particulièrement intéressant repérés sur la commune (étoiles rouges).

8.2 Les constructions patrimoniales remarquables

8.2.1 Le rempart et la Porte du Verger

C'est l'un des monuments emblématiques de Cuiseaux. Inscrite au titre des Monuments historiques en 1927, la Porte du Verger est la seule subsistante des quatre portes de ville permettant de pénétrer à l'intérieur des fortifications de Cuiseaux. D'après l'historien Courtépée, peu de temps avant la Révolution la ville était encore ceinte de ses remparts et de ses tours édifiés vers le XIIIe siècle et réparés en 1381 puis en 1590. Il ne reste de cette muraille que la Porte du Verger, quelques éléments de courtine crénelée et deux tours carrées de part et d'autre de la porte, dont la tour de Balerne. Une troisième tour carrée visible depuis le chemin de ronde pourrait appartenir à l'ancien système de défense de Cuiseaux. Le rempart quant à lui a sans doute été absorbé par les maisons qui se sont appuyées dessus ou construites à son emplacement au cours du temps.

L'ensemble de la Porte du Verger est particulièrement mis en valeur et en scène par les jardins dans les anciens fossés et par le paysage bucolique, constitué de prés, de vergers et de potagers s'étendant au pied du Revermont boisé.

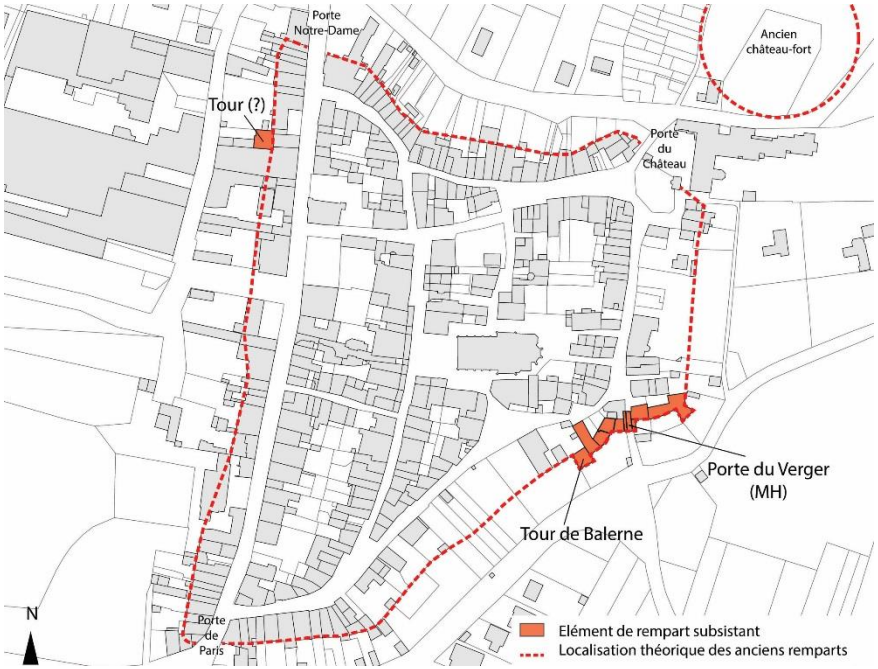

8.2.2 L'hôtel Nayme

Inscrit en 1989 au titre des Monuments historiques, l'hôtel Nayme a été construit en 1789 pour Etienne-Jean Nayme, dernier seigneur de Cuiseaux. L'hôtel est toujours habité par ses héritiers, les marquis de Courtivron. L'édifice est caractéristique des constructions de la fin du XVIIIe siècle, d'une architecture régulière et sobre soulignée de quelques éléments de modénature (bandeaux, chaînages et fronton). Flanqué d'une fontaine, le portail monumental avec ses deux piles en pierre surmontées de vases et soulignées par des ailerons manifeste sur la rue Vuillard l'entrée dans la cour d'honneur encadrée des communs. La ferronnerie de la grille est remarquable. L'hôtel Nayme marque le paysage cuiselien par son vaste parc planté de grands arbres et entouré d'un mur en pierre.

8.2.3 L'hôtel Puvis de Chavannes

Cette maison qui présente une remarquable façade régulière a été la demeure des Puvis de Chavannes. L'édifice a également accueilli la gendarmerie. Avec ses trois grandes arcades au rez-de-chaussée, chacune surmontée d'une travée de hautes fenêtres cintrées et moulurées, les étages étant marqués par un bandeau, la façade est à la fois imposante et harmonieuse. L'appareillage de pierre taillée et les élégantes ferronneries XVIIIe des balcons du premier étage, celui du centre en plus forte saillie étant supportés par des consoles sculptées, complète la qualité de l'architecture. Sous les arcades, le sol présente un remarquable empierrement. La porte d'entrée et ses voussures caractéristiques du XVIe siècle témoignent d'une époque de construction plus ancienne. L'intérieur abrite un bel escalier en pierre avec ferronnerie XVIIIe. La façade sur cour est beaucoup plus simple et a subit une rénovation drastique qui nuit à la qualité de l'ensemble.

8.2.4 La maison Bisson

La maison Bisson est un hôtel particulier remanié au XIXe siècle qui appartint au général et comte d'Empire Baptiste Bisson (1767-1811). C'est sa femme Marie Fournier, originaire de Saint-Amour, qui avait fixé son séjour à Cuiseaux pendant les absences de son mari. Leur fils Pierre naquit en 1803 à Cuiseaux et vécut ensuite à Louhans. Le logis de deux étages plus combles est flanqué d'une tour de même hauteur soulignée par une toiture pyramidale qui marque la perspective de la rue des Nobles. Une autre tourelle plus petite, également couverte d'une toiture en pavillon, abrite l'ancienne chapelle de l'hôtel. L'ensemble s'organise autour d'une petite cour. Les belles toitures en tuile plate sont soulignées d'un débord avec modénature en sous-face. Le piquetage récent des enduits de façade pour laisser la pierre apparente nuit à la qualité architecturale de l'ensemble bâti.

8.2.5 La maison « des Princes d'Orange »

Rappelant la prestigieuse appartenance de la seigneurie de Cuiseaux à la maison d'Orange-Nassau, dont sont issus les rois de Hollande, la maison dite des Princes d'Orange ne doit pas être confondue avec l'ancien château seigneurial de Cuiseaux. SI le bâtiment est ancien, son origine n'est pas connue. L'ensemble a été fortement modifié au XIXe siècle, notamment lors de sa transformation en école de filles en 1886. L'ornementation néo-gothique (grande fenêtre à meneaux, balcons aux motifs gothiques, tour crénelée) semble être récente. Le décor de la porte d'entrée, quant à lui, pourrait dater du XVIIe siècle.
L'ensemble est néanmoins un élément patrimonial important qui marque le centre bourg de Cuiseaux et qui mériterait d'être mis en valeur.

8.2.6 Le château de Reuille

Le château de Reuille a été construit au XIXe siècle pour les Puvis de Chavannes. Sa position dominante au-dessus du vallon de Reuille, la D1083 et une des entrées prinicpales de Cuiseaux, au sommet d'une butte herbeuse plantée d'arbres remarquables qui à la fois signalent sa présence et le dissimulent en partie est singulière. L'édifice présente un certain éclectisme caractéristique des constructions du XIXe siècle, avec ses toitures en ardoise à pan coupé, ses hautes cheminées de brique, ses lucarnes et sa modénature en brique et pierre inspirées du style Louis XIII. L'ensemble, constitué d'un corps central marqué en son centre d'un avant-corps signalant l'entrée du bâtiment et flanqué de deux pavillons latéraux ne manque pas d'élégance.

8.2.7 La mairie

La mairie actuelle de Cuiseaux a été construite en 1862, entraînant, en parallèle à la reconstruction de la nef de l'église, la modification de la pointe de l'ilot formée par la rue Saint-Thomas, la place Puvis de Chavannes et la rue de l'Ecce Homo par la démolition d'arcades et de maisons anciennes. La mairie fut édifiée sur les plans de Louis Rousseau, architecte à Lons-le-Saunier. Elle présente côté place une façade régulière, rythmée par cinq travées marquées par deux balcons en saillie au-dessus des deux portes d'entrée et un bel appareillage de pierre calcaire taillée bouchardée. La partie Est (actuelle Poste) comporte quant à elle une étroite mais remarquable façade sur cour du XVIe siècle, avec fenêtres à meneaux et accolades. Un trappon dénote sans doute une ancienne maison de vigneron. Le sol de la cour présente un beau sol en pavés de pierre.

8.2.8 L'église Saint-Thomas-de-Cantorbery

L'église Saint-Thomas-de-Cantorbéry de Cuiseaux présente aujourd'hui un aspect essentiellement hérité du XIXe siècle et de sa reconstruction menée entre 1864 (façade, nef et chapelles) et 1903 (clocher et perron) par les architectes Dominique puis Pinchard. Il ne subsiste de l'église d'origine que le chœur et le chevet polygonal du XVe siècle, ainsi que le transept très remanié. L'intérieur conserve de remarquables stalles du XVIe siècle et des statues des XIIIe et XVe.
Le clocher marque aux alentours la présence du bourg de Cuiseaux qui se masse autour de son église.

8.2.9 La chapelle Saint-Jacques

Classée Monument historique dès 1904, la chapelle Saint-Jacques orne de sa présence l'amphithéâtre de verdure formé par le Revermont. Fondée en 1406 par les époux Thurtel, elle était implantée dans le cimetière de l'ancien hôpital de Cuiseaux. Elle fut restaurée en 1903 sous la direction de l'architecte Pinchard. L'architecture de l'édifice est sobre mais de grande qualité, avec notamment la toiture en lauzes et les contreforts couverts de dalles de pierre. L'ensemble présente très peu d'ouvertures, avec simplement une baie d'éclairage dans chaque pignon, l'un étant surmonté d'un clocheton et l'autre d'une croix. L'intérieur, constitué d'une voûte brisée unique soulignée par une moulure en saillie, comporte les restes de peintures montrant entre autres les donateurs de l'église.

8.2.10 L'ancien hôtel-de-ville, collège et école de garçons

Cet édifice se distingue dans l'alignement des façades de la rue Vuillard par son retrait, son gabarit et la forme et les tuiles rondes de sa toiture. Il a abrité plusieurs institutions : d'abord Collège religieux et Hôtel-de-Ville, il fut également l'école de garçons et la gendarmerie avant d'être récemment transformé en logements. La construction de deux étages, avec sa façade en pierre calcaire à travées régulières et sa toiture à pans brisés, semble dater du XVIIIe siècle dans sa forme actuelle. Le mur de clôture qui fermait la cour avant a été arasé, rompant l'alignement et nuisant à la lecture de l'espace urbain. La cour arrière comporte une ancienne fontaine. Le piquetage de l'ensemble des façades laissant la pierre apparente nuit à la qualité de la construction qui mériterait de retrouver ses enduits couvrants.

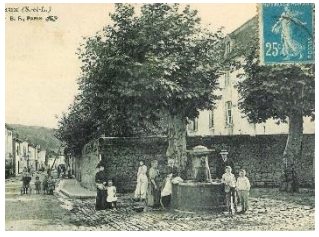

8.2.11 L'ancien hôpital

L'ancien hôpital de Cuiseaux, qui marque par sa position dominante la perspective de la rue de l'hôpital, a été construit en 1777. La façade régulière, la toiture à pans brisés et coyaux couverte de tuiles plates et le clocheton lui confèrent toute son élégance. La qualité de sa sobre architecture est complétée par la chapelle à l'arrière, le portail, la terrasse plantée de tilleuls surplombant le bassin et fermée d'une grille, les menuiseries anciennes et la porte d'entrée avec sa menuiserie sculptée de rameaux et d'une tête d'ange, son perron en pierre et ses mains courantes, l'une en fer forgé et l'autre en faux bois de type Tricotelle. L'hôpital, le bassin, les pavillons (conciergerie) qui le bordent, la terrasse, le lavoir en forme de petit temple antique composent un ensemble de grande qualité. Les façades de l'hôpital mériteraient de retrouver un enduit couvrant permettant de mieux souligner la qualité de son architecture.

8.2.12 La maison à échauguette

Portant la date de 1623, cette maison Renaissance massive marque avec force l'angle des rue Saint-Thomas et de l'Enfer. Elle présente une belle facture architecturale, avec sa tourelle d'angle (échauguette) dont l'encorbellement mouluré, la colonette et les petites fenêtres d'angle à accolade blasonnées sont remarquables, la porte d'entrée à pilastres et linteau ouvragée et les baies avec meneau ou linteau à accolade. La maison présentait encore au début du XXe siècle un trappon sous la fenêtre en arcade du rez-de-chaussée (ancienne échoppe ?), ce qui pourrait dénoter une ancienne maison de vigneron ou de marchand de vins.

8.2.13 La maison de l'Aumône

Cette ancienne grange appartenant aux religieux du Prieuré de Gigny est mentionnée dès le XIIIe siècle. Elle était appelée « Maison de l'Aumône » au XVe siècle. La construction a plusieurs changé de mains au cours du XIXe siècle.

L'ensemble forme aujourd'hui un édifice massif et imposant qui marque les abords Nord de l'église. Les façades sont quasiment aveugles, hormis celle sur la rue de l'Ecce Homo qui est percée d'une porte charretière surmontée d'une ouverture rectangulaire. La porte charretière présente un bel encadrement de pierre calcaire chanfreinée avec une modénature ancienne.

8.2.14 La maison Paradin

La maison dite Paradin est devenue presbytère en 1838. La façde sur rue est d'une facture simple. La porte d'entrée présente une petite imposte et un bel encadrement en pierre mouluré gravé d'une inscription et d'une date : 1562.

La façade sur jardin a été agrandie d'une véranda.

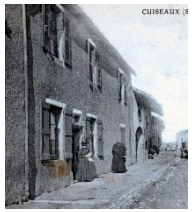

8.2.15 La maison Vuillard

Dans cette haute maison dont la façade présente les caractéristiques d'un bâtiment du XIXe siècle est née le 11 novembre 1868 le futur peintre Edouard Vuillard.
La maison, sobre d'architecture, présente néanmoins un certain intérêt avec sa façade régulière, ses ferronneries XIXe, ses menuiseries anciennes, son enduit ancien avec modénature peinte.
A l'arrière, un grand jardin planté d'un hêtre pourpre remarquable est clos d'un mur en pierre.

8.2.16 Maison square de la Paix

Cette belle maison porte la date de 1615 dans un blason festonné gravé sur le linteau des fenêtres du premier étage. Les baies du rez-de-chaussée sont à meneaux et accolades tandis que les fenêtres des étages alignent quatre baies séparées par des piedroits. Cet édifice est dans son état du XVIIe siècle, y compris à l'intérieur (avec une remarquable cheminée accolée d'un four à pain) et mérite d'être restaurée avec le plus grand soin. Le trappon peut témoigner d'une ancienne maison de vigneron.

8.2.17 L'ancienne huilerie

Créée au début du XIXe siècle, l'huilerie Jaillet s'est installée rue Saint-Thomas en 1905. L'ancien magasin, aujourd'hui transformé en logements, jouxtait la fabrique. L'huilerie témoigne de la culture de la noix dans le terroir cuiselien, comme en témoignent également les nombreux noyers encore présents dans les vergers au pied du Revermont. L'ensemble vaut notamment pour la conservation de sa façade qui a préservé sa modénature peinte, ses ouvertures et ses menuiseries, ainsi que pour la collection de matériel restée dans l'établissement qui l'a utilisée.

8.2.18 L'école élémentaire, ancien collège

Construit en 1955, l'actuel collège Roger-Boyer est caractéristique du style « moderne » d'après-guerre et d'une architecture scolaire cherchant à donner aux classes le maximum de lumière et d'ouverture vers l'extérieur. L'architecture de béton et de pierre, avec ses auvents, sa composition rigoureuse aux longues lignes horizontales, ses grandes toitures avec large débord présente une qualité certaine. L'établissement, sa vaste cour et son bâtiment de logement marque assez fortement l'entrée Nord du bourg de Cuiseaux.

8.2.19 La ferme de Balme

La ferme de Balme, avec son rez-de-chaussée surélevé, sa haute toiture à quatre pans sans débord, ses grandes cheminées, l'absence de galerie, ne présente pas les caractéristiques que l'on retrouve sur les autres fermes de Cuiseaux. Le logis semble dater du XVIIIe siècle. Avec son perron en pierre, son puits et ses dépendances en pierre, l'ensemble comporte une intéressante qualité architecturale, bien que le logis ait subit des modifications (ouvertures de fenêtres aux proportions disgracieuses) qui nuisent à la qualité de sa façade.

8.2.20 La ferme de Frontenelles

Frontenelles est une petite ferme isolée à proximité de celle de Balme. On retrouve les caractéristiques des fermes cuiseliennes : bâti en rez-de-chaussée de plain-pied, large débord de toiture, auvent débordant sur le pignon, remise avec porte charretière accolée à l'habitation dans un seul volume. La construction en mauvais état mais a du coup conservé ses caractéristiques architecturales et d'usage anciennes (remise, étable avec mangeoire et râtelier, ..). La remise est entièrement construite en pisé, donnant aux façades et à l'intérieur une grande qualité.

8.2.21 Ferme de Jarrey

Cette petite ferme située au bord de la D972 en contrebas du hameau de Jarrey. Elle présente la particularité d'être édifiée en L, délimitant ainsi une cour intérieure enherbée fermée par une haie et un portail métallique de bonne facture. Le débord de toit sur cour est supporté par une galerie à consoles bois et fin poteaux métalliques. La ferme, construite en pierre, brique et pisé, a conservé ses façades irrégulières et ses toitures de tuiles plates.

8.2.22 Ferme de la Cadole

Belle ferme en pierre et pans de bois présentant ayant conservé les caractéristiques des fermes du territoire. Elle se situe dans un environnement paysagé de qualité.

8.2.23 Ferme de la Chapelle

Cette ferme présente toutes les qualités des fermes de Cuiseaux : un bâtiment tout en longueur regroupant sous un même toit l'habitation et les dépendances agricoles, de larges débords de toitures sur l'ensemble des façades, les pignons couverts d'une croupe soutenue d'un côté par une rangée de poteaux bois sur piles de pierre et de l'autre par un mur en pierre et pisé, les dépendances ouvrant par de grandes portes charretières et traitées avec des pans de bois, etc. Une remise en pisé et un puits en pierre complètent l'ensemble. Les menuiseries de l'habitation malheureusement en partie remplacées par du PVC et l'enduit de la façade Est en ciment nuisent à la qualité générale de la ferme.

8.2.24 Ferme de Maison-Rollier

La ferme au lieu-dit Maison Rollier est, comme celle de Balme et de Toulonjon, différente de la grande majorité des fermes de Cuiseaux. La construction en pierre calcaire présente peu de débord de toit, un étage et un bâti en plusieurs volumes. Ses façades en pierre très peu ouvertes, les menuiseries et les toitures anciennes ainsi que son emplacement particulièrement visible à l'entrée Nord de la commune de Cuiseaux en font un élément remarquable du patrimoine rural cuiselien.

8.2.25 Ferme de Toulonjon

La ferme de Toulonjon présente plutôt l'allure d'une belle demeure. Elle comporte néanmoins des annexes agricoles. Ses toitures anciennes de tuile plate avec de larges débords retenus par des consoles de bois, sa façade régulière avec étage carré, l'appareillage de pierre calcaire, les linteaux à accolade et les occuli en attique caractérisent la qualité de son architecture.
La ferme avec son puit prennent place dans un environnement paysager remarquable, vallonné et planté d'arbres de haute tige. Elle marque l'entrée dans le hameau de Toulonjon.

8.2.26 Ferme des Capettes 1

La vaste toiture en tuiles plates de cette ferme se détache dans l'horizon des champs et des prés au bord de la D972. Elle a préservé les caractéristiques des fermes de Cuiseaux. La porte charretière est réalisée en pierre et présente un arc en plein cintre. Seule la partie habitation a été en partie rénovée. L'ensemble comporte une mare ainsi qu'une dépendance en pierre à l'arrière permettant de ranger le bois, les outils et d'abriter les animaux.

8.2.27 Ferme des Capettes 2

Cette ferme présente les caractéristiques des fermes de la plaine de Cuiseaux : long corps de bâtiment avec habitation et dépendances, larges débords de toit, haute porte charretière en bois ouvrant sur une grange/remise construite en pisé et brique, etc. Mais elle présente également la particularité de constituer avec sa dépendance (qui abrite un four à pain) une cour enherbée fermée par un portail. L'ensemble est marqué par un environnement paysager intéressant, composé d'un tilleul remarquable, d'arbres fruitiers et d'une parcelle de vigne.

8.2.28 Fermes des Terres Fortes

Cette ferme en pierre n'a pas la toiture à coyau des autres fermes de Cuiseaux. Néanmoins elle présente une volumétrie, des façades et les caractéristiques de l'architecture rurale du territoire. Elle comporte des jeux de pleins et de vides intéressants. Le pignon, avec sa large ouverture, pourrait être un modèle pour une réinterprétation contemporaine. Le domaine est planté d'arbres remarquables.

8.2.29 Ferme du Bois des Chaux

Cette ferme marque les abords de la D39 au sortir du bois des Chaux. Les débords de toiture à coyaux, l'auvent couvrant le pignon, la porte charretière surmontée de pans de bois sont caractéristiques de l'architecture rurale. La ferme présente une architecture de pierre et de pisé qui mérite d'être préservée. La toiture et la façade de la partie habitation pourraient être requalifiées.

8.2.30 Ferme du Bougeon

Cette petite ferme située sur les hauteurs boisées du Revermont diffère des autres par son aspect compact et son peu de débord de toit. Elle comporte un bel escalier en pierre extérieur, à deux rampes, percé en son centre d'une arcade.

8.2.31 Fermes de la Grande Broye

Visible sur le côté de la D972 peu avant l'entrée Nord du bourg de Cuiseaux, le hameau de la Grande Broye qui se love dans un léger repli du terrain présente dans son ensemble un intérêt architectural et patrimonial. Les fermes et grandes dépendances qui le composent ont chacune d'entre elles des caractéristiques architecturales et une qualité de conservation remarquables : toitures en tuiles canal, menuiseries anciennes, encadrements en pierre dont certains avec linteau à accolade. La grande remise avec sa haute porte charretière en bois et son autre ouverture cintrée est particulièrement à noter, d'autant qu'elle est très visible de la route. L'ensemble est marqué par quelques beaux arbres de haute tige.

8.2.32 Fermes de Moisy

Toutes les constructions du hameau de Moisy ne présentent pas d'intérêt patrimonial, mais quelques fermes méritent néanmoins une attention particulière : la ferme implantée à l'alignement de la voie comporte une intéressante architecture de pierre et de pisé tandis que la petite ferme perpendiculaire à la route présente une certaine qualité architecturale, avec son appareillage de pierre blonde, ses pignons en pisé, ses menuiseries anciennes et l'ensemble qu'elle forme avec son puits, sa mare, sa clôture et son petit verger.

8.2.33 Maison 3, rue de l'Enfer

Cette belle maison de vigneron avec son accès de cave sur rue a conservé sur sa façade les témoins archéologiques qui permettent de la dater de la fin du XVIe siècle, notamment sa grande baie à meneaux et linteaux à accolade de l'étage. La porte d'entrée jumelle avec la fenêtre du rez-de-chaussée a été en partie bouchée. La porte charretière en plein cintre avec encadrement en pierre est également un élément intéressant de la façade. Celle-ci présente encore en partie son enduit ancien qui mériterait d'être restauré.

8.2.34 Maison 17 rue de l'Enfer

Cette maison est une autre belle maison de vigneron ancienne de Cuiseaux, avec sa remarquable fenêtre à meneaux et linteaux à accolade et sa porte d'entrée avec linteau à accolade, qui permettent de la dater de la fin du XVIe siècle.

Un récent ravalement lui a rendu son enduit couvrant qui est malheureusement un peu trop épais. Néanmoins l'ensemble garde ses qualités architecturales et patrimoniales.

8.2.35 Maison 3 rue des Nobles

Cette maison peu visible au fond d'une impasse de la rue des nobles et mitoyenne à une petite maison de vigneron avec escalier extérieur récemment restaurée présente une très belle fenêtre à meneaux directement héritée du XVIe siècle. Les autres ouvertures comportent également de remarquables encadrements en pierre. L'ensemble mérite une restauration réalisée avec attention.

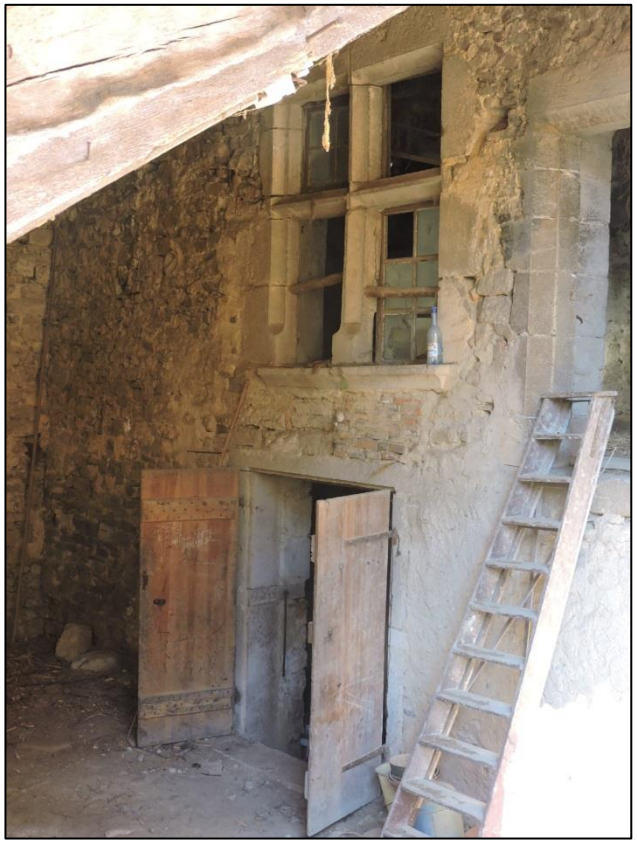

8.2.36 Maison 4, rue des Nobles

Cette vaste maison avec rez-de-chaussée surélevé et étage carré est directement appuyée contre l'ancien rempart qui forme sa façade Est. La maison est en retrait de la rue des Nobles et dégage une grande cour autrefois fermée sur la rue par un ensemble de remises ouvrant par trois grandes portes charretières cintrées. Une partie des dépendances a été démolie et il reste la porte charretière centrale transformée en porche. Sur cour, un imposant escalier en pierre extérieur permet d'accéder au rez-de-chaussée surélevé. La toiture en tuile canal est à un seul pan.

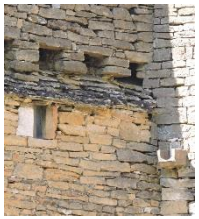

8.2.37 Maison 7, rue des Nobles

Cette maison présente plusieurs détails intéressants qui contribuent à témoigner de son ancienneté et de la qualité de son architecture : escalier en pierre bornée de chasse-roues en pierre, traces de linteau à accolade, oculus. Elle marque fortement l'angle de la place des Nobles.

8.2.38 Maison 10, rue des Nobles

Cet ensemble présentant un intéressant jeu de toitures et de volumes s'organise autour d'une cour au Nord et d'un jardin au Sud. Il comprend notamment une tour carrée de l'ancien rempart de Cuiseaux marquant côté Est les abords de la Porte du Verger. La remise qui borne la cour au Nord est également remarquable avec sa porte charretière cintrée surmontée d'une petite ouverture en brique et sa toiture en tuile canal. Le mur de clôture côté rue des Nobles est percé d'un portail à piles de pierre. Le pignon du corps de bâti principal est ouvert de baies avec linteaux à accolades et blasons nus. Le sol devant la maison est constitué de dalles de pierre.

8.2.39 Maison 13, rue des Nobles

Cet ensemble bâti se trouve à la pointe de l'ilot formé par la rue des Nobles, la place P. de Chavannes et la rue du Vieux cimetière. Bien que rénovée, la maison présente plusieurs éléments qui en font sa qualité architecturale et patrimoniale : les hauts pignons débordants et couverts de la partie en retrait de la place des Nobles également marquée par la porte d'entrée avec linteau à accolade et la charretière en plein cintre, la belle façade régulière du XVIIIe siècle de la partie en pointe sur la place de Chavannes, avec sa toiture en pavillon et ses chasses-roues en pierre aux angles et enfin la remarquable cour de la rue du Vieux cimetière avec son escalier extérieur, sa galerie en bois à balustres et ses ouvertures anciennes avec meneaux et linteaux à accolade. Malgré la belle teinte de l'appareillage en pierre, l'ensemble mériterait de retrouver son enduit couvrant à la chaux.

8.2.40 Maison 19, rue des Nobles

Cette maison bourgeoise, à la façade régulière et élégante sans doute reprise au XVIIIe ou au XIXe siècle, présente une belle qualité architecturale. La baie à accolade ornée d'un écu dont le contenu semble avoir été gratté témoigne de l'ancienneté du bâti. La maison avec un étage carré et un comble présente de grandes ouvertures aux belles proportions fermées de menuiseries anciennes et de garde-corps en ferronnerie caractéristiques du XIXe siècle. Le soubassement en pierre souligne le soin apporté à la façade. Bien que le piquetage des enduits mette en valeur la couleur des moellons de pierre, la qualité de la façade mériterait la restauration de l'enduit couvrant permettant de souligner son architecture. Le heurtoir au dauphin sur la porte d'entrée est remarquable.

8.2.41 Maison rue des Nobles

Cette petite maison de vigneron a conservé l'ensemble des témoins de son ancienneté : baies à meneaux et porte avec imposte et linteau à accolade. Ces éléments permettent de la dater du XVIe siècle. L'accolade est ornée d'un écu armorié. Il semble que sous la fenêtre du rez-de-chaussée se trouvait un trappon, aujourd'hui bouché. Cette façade mériterait de retrouver son enduit couvrant à la chaux afin de mettre en valeur son architecture soignée. Les nouvelles menuiseries auraient mérité une couleur et un matériau plus approprié ainsi que des partitions intérieures qui auraient mieux accompagné la qualité de ces détails anciens.

8.2.42 Maison 5, rue du Repos

Cette petite maison de vigneron en très mauvais état mérite d'être préservée car elle a conservé les éléments caractéristiques de son ancienneté et de sa typologie : linteau à accolade, menuiseries anciennes, rez-de-chaussée surélevé et cave accessible directement de la rue, fort débord de toit, escalier extérieur en pierre abritant sans doute la soue à cochon, main courante en ferronnerie, enduit ancien montrant une modénature peinte (encadrement et chaînages d'angle). La façade irrégulière montre néanmoins des proportions harmonieuses. La toiture en partie effondrée est couverte de tuiles canal. Un jardin à l'arrière permettait de cultiver un potager.

8.2.43 Maison 16, rue du Repos

La façade de cette petite maison de vigneron, avec son fort débord de toit, est caractéristique du XVIe siècle et a conservé les éléments témoignant de son ancienneté : porte avec linteau à accolade souligné par un tore, fenêtre jumelle séparée par un piédroit à modénature gothique. La porte d'entrée de cave présente également un bel encadrement en pierre blanche chanfreiné. La menuiserie de la porte d'entrée est ancienne et de belle facture.
Bien que l'absence d'enduit mette en valeur la couleur chaude de l'appareillage en pierre, la façade mériterait de retrouver son enduit couvrant à la chaux.

8.2.44 Maison 19, rue du Repos

Cette grande maison conserve des fenêtres avec linteaux à accolade sur la rue du Repos, témoignant de son ancienneté. La porte charretière en plein cintre avec son encadrement en pierre est à noter, malgré la perte de sa menuiserie ancienne. La maison comporte côté jardin une tour coiffée en poivrière, abritant un escalier à vis et un pigeonnier en partie haute, et une galerie en bois. Le décroutage des façades sur rue et sur jardin et la création de grandes baies vitrées hors de proportions nuisent à la qualité d'ensemble de la maison qui garde néanmoins les traces d'une demeure de qualité.

8.2.45 Maison 27, rue du Repos

Cette belle maison paysanne, ouvrant sur une impasse de la rue du Repos par un porche charretier flanqué d'une niche abritant une statue de la Vierge, est remarquable par son état de conservation et la préservation à la fois des éléments témoignant de son ancienneté et de sa typologie. La maison s'appuie sur une partie de l'ancien rempart de Cuiseaux. Elle s'organise autour d'une cour d'un côté et possède de l'autre un jardin planté dans les anciens fossés. La bâtisse présente des ouvertures médiévales à accolade ou à imposte ainsi qu'une annexe avec four à pain. L'étable, la bergerie, le cuvage sont toujours en place.

8.2.46 Maison 29, rue du Repos

Cette maison de vigneron qui s'appuie sur une partie de l'ancien rempart, contre la porte du verger, était séparée en deux sur le cadastre Napoléonien. Le bâti compte plusieurs éléments qui témoignent de son ancienneté : petite baie trilobée côté rempart, fenêtres jumelles à accolade et à meneaux côté rue du Repos. Les menuiseries anciennes sont toujours en place ainsi qu'une partie des enduits réalisés à l'ocre jaune. Cet ensemble mérite une restauration qui prenne grand soin de ses caractéristiques architecturales et patrimoniales.

8.2.47 Maison 6, rue du Vieux-Cimetière

Cette maison est une autre belle maison de vigneron ancienne de Cuiseaux, avec sa remarquable fenêtre à meneaux et sa porte avec linteau à accolade, qui permettent de la dater de la fin du XVIe siècle. La petite fenêtre du rez-de-chaussée présente également un encadrement en pierre avec modénature gothique.

Un récent ravalement lui a rendu son enduit couvrant tout en préservant ses qualités architecturales et patrimoniales.

8.2.48 Maison 9, rue Ecce Homo

Cette maison ressemble à un petit hôtel particulier, avec son porche et sa tourelle d'escalier semi-encastrée au centre de la façade. Implanté en retrait de la rue entre cour et jardin, le bâtiment comporte des éléments remarquables témoignant de son ancienneté et de sa qualité architecturale : baie avec linteau à accolade dont un orné d'un écu (sur la façade sur cour et sur celle sur jardin), porte de cave avec encadrement en pierre formé de deux arcs, tourelle d'escalier à vis, menuiseries anciennes. La façade mériterait un enduit qui donne une meilleure lecture de l'ensemble. La création du garage et de la véranda a nuit à la valeur patrimoniale de la maison qui mérite une requalification pour ces deux éléments.

8.2.49 Maison 6, place Puvis de Chavannes

Si ce n'est la transformation (dommageable) de son ancienne porte charretière cintrée et la perte de ses menuiseries anciennes à petits bois, cette maison bourgeoise a gardé la sobriété et l'élégance d'une construction du XVIIIe siècle. La demeure est élevée sur un étage carré avec combles éclairés par une série d'oculi qui lui donnent son caractère. La porte d'entrée avec ses élégantes moulurations chantournées est sans doute d'origine. L'édifice abrita des membres des familles Bisson et Puvis de Chavannes.

8.2.50 Maison 10, rue de l'Hôpital

Cette petite maison de vigneron ancienne a gardé son authenticité et ses caractéristiques typologiques : le trappon, les deux baies à accolade du rez-de-chaussée, le fort débord de toit, la façade simple et irrégulière, les restes de menuiseries et d'enduit ancien attestent sa valeur patrimoniale. Les menuiseries neuves qui ont le mérite d'être en bois non vernis, devraient être peintes.

8.2.51 Maison 18, rue Saint-Thomas

Datée de 1579 comme l'atteste l'inscription gravée sur le linteau de la porte charretière, cette maison de vigneron comporte également des baies à meneaux et à linteau à accolade qui témoignent de son ancienneté. La maison était divisée en deux sur le cadastre Napoléonien comme le montre la présence des deux portes d'entrée. L'escalier extérieur en pierre couvert d'une galerie en bois et accédant à un petit balcon bois fait habilement la transition entre les deux fronts bâtis décalés de la rue. Le récent enduit, trop vif et trop épais, dont la couleur manque d'harmonie avec les menuiseries, ne rend pas justice à l'ancienneté et à la qualité patrimoniale de cette construction.

8.2.52 Maison 34, rue Saint-Thomas

Cette maison du XVIIIe siècle abritant aujourd'hui la bibliothèque a appartenu au colonel Uny de 1824 à 1868. L'élégante demeure présente les caractéristiques d'une maison bourgeoise avec ses façades régulières à travées ouvrant côté jardin sur une terrasse au garde-corps en ferronnerie et au perron de pierre. Côté rue, les fenêtres sont cintrées et mises en valeur par une légère modénature et la porte d'entrée ornée d'un linteau sculpté, tandis que côté jardin le centre de la façade est marqué d'un blason armorié. Les ferronneries des fenêtres et les menuiseries anciennes participent de la qualité de son architecture. L'intérieur abrite un remarquable escalier à vis en pierre et des restes de décor.

8.2.53 Maison 35, rue Saint-Thomas

Cette maison est le seul bâtiment à arcades subsistant du côté Est de la rue Saint-Thomas. La façade régulière, d'aspect massif, marquée par ses quatre arcades au rez-de-chaussée, surplombées de trois travées formées de larges fenêtres au premier étage surmontées de fenêtres carrées au comble, ne manque pas d'intérêt. Le pilier d'angle nord est orné d'une modénature gothique. Sous les arcades plafonnées (une est voûtée) sont à noter les perrons en pierre, les baies d'anciennes échoppes, les détails de modénatures médiévales et les entrées de cave attestant de maisons de vigneron. Une attention doit être portée sur la qualité des menuiseries et sous-faces des arcades.

8.2.54 Maison 42, rue Saint-Thomas

Cette maison qui présente une haute toiture en tuiles plates a fait l'objet d'une restauration récente de bonne qualité côté rue Saint-Thomas, qui lui a rendu sa grande fenêtre à meneau du XVIe siècle ainsi que son enduit couvrant ocre jaune. Les deux arcades irrégulières en pierre sur lesquelles elle s'appuie, ainsi que la qualité du sol pavé de pierre contribuent à l'intérêt de l'ensemble.
Côté cour, par contre, la rénovation, avec l'aspect rustique de ses menuiseries et du jointoiement de la façade laissée à pierre apparente appauvrit dessert la valeur patrimoniale du bâtiment, malgré la présence des deux baies jumelles médiévales.

8.2.55 Maison 44, rue Saint-Thomas

Située dans la continuité de l'hôtel Puvis de Chavannes mais plus basse d'un étage, cette maison à arcades, avec ses deux grandes fenêtres aux proportions élancées, surmontées de deux petites fenêtres horizontales éclairant les combles, semble avoir été reprise au XVIIIe siècle. Les deux arcades inégales ne manquent pas de charme. Les fenêtres ont gardé leurs menuiseries à petits bois. La façade présente des traces d'enduit ancien qui pourra servir de modèle pour une restauration future.

8.2.56 Maison 50, rue Saint-Thomas

Inscrit dans la continuité des maisons à arcades et daté de 1577 par un cartouche gravé situé au-dessus de la clef de l'arcade, cet édifice marque l'angle de la place Puvis de Chavannes par sa façade rigoureuse. Organisée le long de son axe central, elle aligne l'arche unique de l'arcade avec sa clef taillée en pointe de diamant, un bandeau soulignant le premier étage sur lequel s'appuient deux grandes fenêtres à meneaux et linteaux à accolade, un balcon ajouté au XXe siècle et deux fenêtres aux proportions étroites. Un enduit couvrant permettrait de mieux faire ressortir les particularités et les qualités de cette architecture. La devanture du commerce au rez-de-chaussée est également de bonne facture.

8.2.57 Maison 52 54, rue Saint-Thomas

Cette maison à arcades présente au premier étage deux anciennes fenêtres à meneaux avec linteaux à accolade, le bandeau soulignant l'étage et sur lequel s'appuient les baies se prolongeant sur la façade suivante. Les arcades sont larges et régulières. La maison a conservé son enduit qui pourra servir de modèle pour une restauration future. La fenêtre du deuxième étage à droite a peut-être été agrandie, comme pourrait le laisser penser son garde-corps en ferronnerie Art Déco (années 1930). Le débord de toit Sud a conservé une partie de son lambrequin ainsi que sa poulie.

8.2.58 Maison 56, rue Saint-Thomas

Maison élevée sur deux arcades, remarquable par la qualité de sa conservation, avec sa fenêtre à meneaux et linteaux à accolade.

La devanture ancienne du commerce situé sous l'arcade présente également un intérêt patrimonial.

8.2.59 Maison 57, rue Saint-Thomas

Petite maison de vigneron, sans doute du XIXe siècle ou remaniée, caractéristique de sa typologie avec le trappon donnant accès à la cave directement depuis la rue, sa porte d'entrée latérale et sa fenêtre unique au premier étage pour l'habitation, surmontée d'une fenêtre horizontale éclairant le comble.
La façade a gardé un intéressant enduit ancien avec une modénature peinte soulignant les encadrements des baies. Les menuiseries mériteraient d'être harmonisées en couleur et en matière.

8.2.60 Maison 58, rue Saint-Thomas

Dernière des maisons à arcades au Sud de la place Puvis de Chavannes, elle présente une façade assise sur une seule arcade et composée de deux fenêtres cintrées avec encadrement de pierre, surmontées d'une baie éclairant le comble.

L'édifice a conservé un enduit ancien soulignant les angles de la façade et l'arcade par des dessins de chaînage en faux joints.
Le sol sous l'arcade présente un remarquable revêtement en tommettes.

8.2.61 Maison 62, rue Saint-Thomas

Cette maison bourgeoise date sans doute du XVIIIe siècle bien que la présence d'un linteau à accolade sur la façade pourrait témoigner de parties plus anciennes. La façade sur rue a été rénovée récemment mais la façade sur jardin a conservé toute sa qualité patrimoniale, avec sa galerie de bois, sa terrasse surélevée avec garde-corps en ferronnerie, ses menuiseries anciennes et son escalier en pierre et ferronnerie. Cette façade mérite d'être restaurée avec soin.

8.2.62 Maison 80, rue Saint-Thomas

Cette maison, qui pourrait s'apparenter à une maison bourgeoise, présente une façade régulière à travées rythmée par des fenêtres aux beaux encadrements de pierre et aux linteaux légèrement cintrés.

L'architecture sobre mais élégante de cette façade qui permettrait de la dater du XVIIIe siècle, serait mieux mise en valeur par la restauration de son enduit couvrant à la chaux.

8.2.63 Maison 83, rue Saint-Thomas

Cette maison, comme sa voisine, témoigne de la sobriété mais aussi de l'intérêt de l'architecture rurale liée en premier lieu à des usages aujourd'hui disparus. La porte charretière est constituée de deux piles de pierre chanfreinées et d'un linteau en bois. L'ensemble a préservé ses caractéristiques typologiques et devra être restauré avec soin.

8.2.64 Maison 85, rue Saint-Thomas

Cette maison est remarquable par la qualité de sa conservation et de sa restauration qui a su préserver les caractéristiques de son architecture rurale, sobre et fonctionnelle. La porte charretière avec son encadrement en pierre cintré et chanfreiné surmontée d'une fenêtre dans l'axe ainsi que les ouvertures jumelles de la porte d'entrée et de la fenêtre latérale du rez-de-chaussée forment une façade de belle qualité. Les menuiseries sont également de bonne facture.

8.2.65 Maison 21, rue Vuillard

La sobre et régulière architecture de cet édifice qui abrite aujourd'hui l'école de musique et l'office du tourisme forme le fond de la place des Promenades et intrigue par sa jolie marquise en zinc soutenue par des consoles métalliques ouvragées.

8.2.66 Maison 22, rue Vuillard

Cette maison bourgeoise du XIXe siècle s'organise en L ouvert sur la rue Vuillard autour d'une petite cour close d'un mur et de portails, l'un couvert de tuiles et l'autre constitué de deux piles de pierre. Des dépendances plus basses que la maison principale s'ouvrent sur la cour. A l'arrière, un jardin descend vers le chemin de ronde et s'en isole par un mur en pierre percé d'un portail en ferronnerie flanqué de deux piles de pierre. Un petit édifice en pierre avec oculus est visible dans le jardin. La façade de la maison sur la rue Vuillard, haute d'un étage carré et d'un comble éclairé par des fenêtres horizontales de même largeur que les fenêtres inférieures, est constituée de travées régulières qui marquent le caractère de la maison. Elle a conservé ses menuiseries anciennes.

8.2.67 Maison 23, rue Vuillard

Cette remarquable façade du XVIe siècle s'impose dans l'alignement de la rue Vuillard, avec ses deux grandes portes charretières cintrées au rez-de-chaussée et ses trois baies à meneaux à l'étage souligné par un bandeau courant sur la façade. Il s'agit des anciennes dépendances de l'hôtel Puvis de Chavannes. Les grands vantaux en bois et les chasse-roues en pierre des portes charretières ont été conservés.

8.2.68 Maison 58, rue Vuillard

Cette étonnante maison datant a priori du début du XXe siècle relève de la typologie des maisons bourgeoises, avec sa façade régulière à travées marquée par des éléments de modénature : encadrement des baies, linteau sculpté de la porte d'entrée centrale, bandeau soulignant le premier étage. L'appareillage de pierre blanche est renforcé par le marquage des joints dont le mortier est creusé de lignes horizontales et verticales. Les menuiseries anciennes et les complexes ferronneries du rez-de-chaussée faisant apparaître différentes initiales ont été conservées.
Le linteau de la fenêtre centrale du premier étage est gravée d'une inscription républicaine : « Vive la République 1792 – 1848 – 1870 ».

8.2.69 Maison 59, rue Vuillard

Cette maison bourgeoise date de 1790, si l'on en croit la date visible sur l'élégante ferronnerie du balcon central. La façade à un étage plus comble, symétrique, composée de cinq travées de fenêtres rectangulaires surmontées de fenêtres horizontales éclairant le comble, reprend en effet une composition que l'on observe sur d'autres maisons du XVIIIe siècle à Cuiseaux. Malgré la disproportion du percement latéral au rez-de-chaussée, sans doute récent, et le traitement de façade en pierre apparente, l'ensemble garde une certaine élégance. Le jardin latéral est clos d'un mur bahut avec grille percé d'un beau portail en ferronnerie flanqué de deux piles en pierre surmontées de vases Médicis.

8.2.70 Remise 6, rue de l'Enfer

Cette imposante remise haute de deux étages a gardé son caractère massif. Elle présente une grande porte charretière cintrée surmontée, comme cela se voit souvent, d'une fenêtre qui devait présenter ici un meneau vertical.

8.2.71 Remise 6, rue de Saint-Thomas

Cette remise présente une remarquable porte d'entrée avec imposte et linteau à accolade qui a conservé une très belle menuiserie ancienne.
La façade conserve le caractère massif des remises, avec une porte charretière cintrée surmontée d'une fenêtre rectangulaire.
L'enduit souligne les encadrements des baies.

8.2.72 Remise 9, rue du Repos

Cette remise en pierre impose sa masse à l'angle de la rue du Repos et de la place du bassin de l'hôpital. Contrairement aux autres remises, c'est par le pignon que l'on pénètre dans l'espace intérieur. Sa façade est marquée par la porte charretière cintrée et constituée d'un encadrement de qualité, surmontée d'une fenêtre rectangulaire, les deux ouvertures étant centrées dans l'axe de la façade. La façade latérale présente des ouvertures qui laissent penser qu'il y avait également une partie habitation. La sortie d'un évier en pierre y est par ailleurs visible.

8.2.73 Remise 23, rue du Repos

Cette petite remise comporte un remarquable appareillage de pierre ocre qui la distingue des autres constructions de la rue, les encadrements des baies étant réalisés en partie en pierre calcaire blanche. La porte charretière avec linteau en bois est surmontée d'une fenêtre rectangulaire.
Cette façade marque de sa présence la petite place de la porte du Verger.

8.2.74 Remise rue de la Boucherie

Cette autre petite remise doit son cachet à la porte charretière cintrée et à l'encadrement en pierre chanfreiné qui témoignent sans doute d'une construction ancienne. La porte est surmontée, comme c'est le cas pour toutes les remises de Cuiseaux, d'une fenêtre rectangulaire.

8.3 Les constructions patrimoniales intéressantes

Le diagnostic a permis de mettre en évidence les éléments de patrimoine intéressant, qui correspondent à un bâti intéressant.

Les constructions dites intéressantes peuvent présenter un état de conservation patrimonial moindre que les constructions remarquables ou un intérêt patrimonial de moindre valeur, en termes d'architecture ou d'histoire. Elles présentent néanmoins un intérêt patrimonial, notamment urbain et/ou morphologique. Elles peuvent nécessiter des travaux de restauration qui assureraient leur mise en valeur. Ces constructions peuvent également avoir été rénovées de façon plus ou moins heureuse. Mais ces travaux ont néanmoins laissé lisibles les caractéristiques typologiques de la construction et certains de ses détails d'architecture.

Ces constructions ont été repérées sur le plan patrimonial. Elles méritent d'être préservées et de faire l'objet d'opérations de restauration ou de mise en valeur qui puissent leur restituer l'ensemble de leurs qualités architecturales patrimoniales.

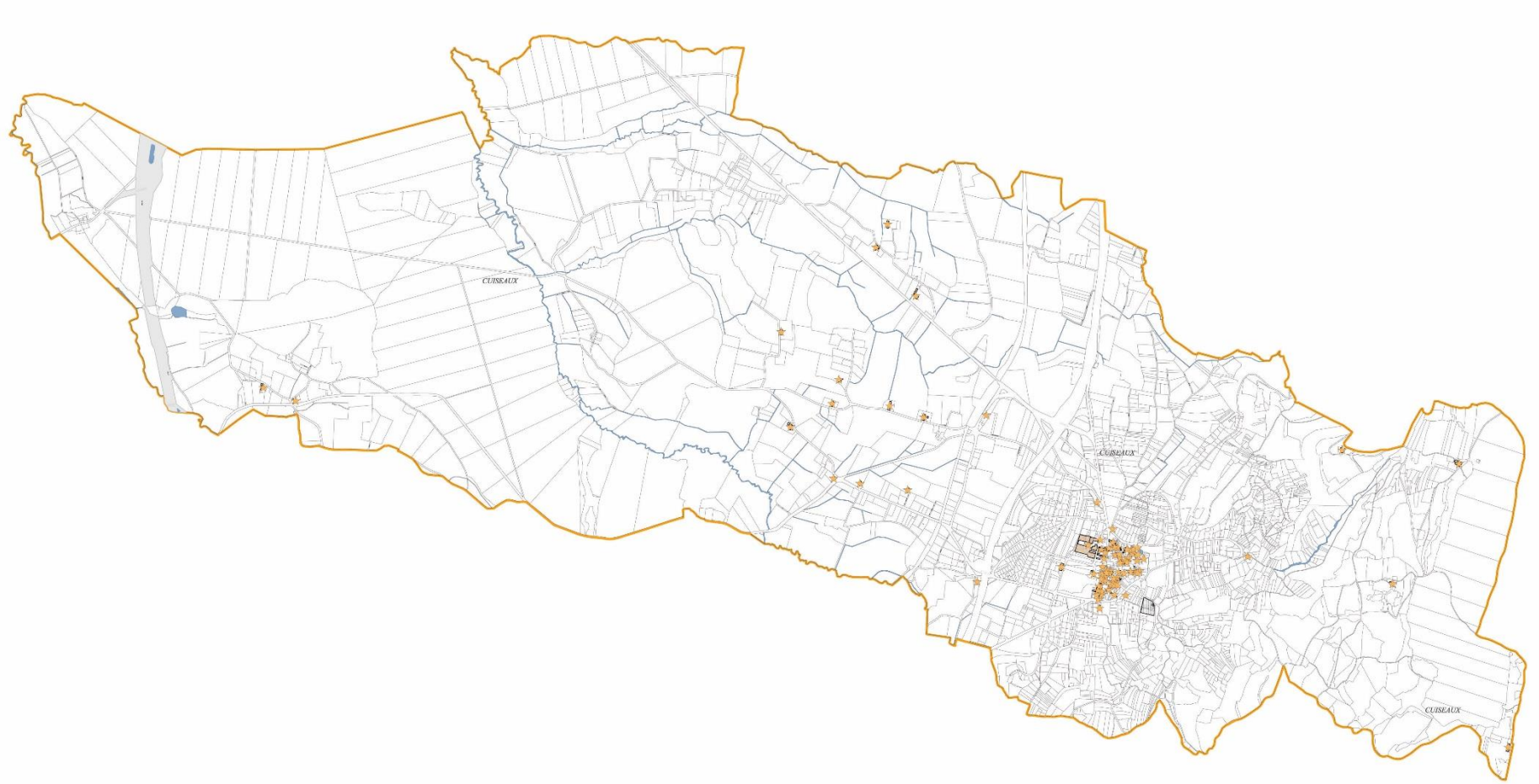

Eléments de patrimoine bâti intéressant repérés sur la commune (étoiles orange).

9 LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE ANCIENNE

9.1 Les sols et les éléments en pierre

On l'a vu, le bourg de Cuiseaux présente un caractère très minéral. La pierre est utilisée en pavage, en dallage de formats et de provenances différents sur les places ou dans les rues, en caniveaux le long des ruelles, en pied de façade ou au centre de la rue, en bordure de trottoir, mais aussi dans les éléments de mobiliers qui accompagnent la rue comme les bornes, les bancs de pierre, les fontaines, les jardinières, les dauphins de descentes d'eaux pluviales, les chasses roues des portes charretières ou des angles des ruelles étroites protégeant les bas de façade.

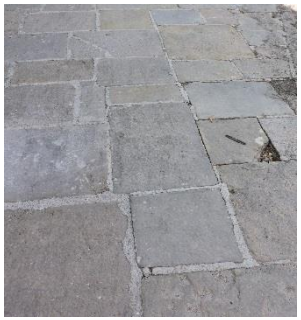

9.2 Les murs de clôture

Les murs de clôture sont très présents à l'intérieur du bourg et en limite des espaces bâtis. Ils sont construits à l'alignement sur rue, délimitent les jardins et relient les constructions les unes aux autres, contribuant à structurer l'espace urbain. Les murs sont construits en moellons de pierre au mortier de chaux et protégés par un enduit, souvent simplement jointoyé. Plutôt de bonne hauteur, les murs peuvent atteindre environ 1.80 à 2.00 m de haut. Ils sont parfois chaperonnés de tuiles plates ou mécaniques ou de pierre taillée. La composition du mur peut varier en fonction de la typologie de la construction, par exemple pour les villas, on peut observer un mur bahut surmonté d'une grille en fer forgé.

9.3 Les murs de soutènement

A Cuiseaux les coteaux du Revermont autrefois plantés de vignes sont souvent bâtis et présentent des murs de soutènement en pierre sèche, construits pour retenir les terres et faciliter leur culture. On découvre aussi dans les bois qui ont remplacé les vignes la trace de chemins bordés de murets en pierre.

9.4 Les portails, les porches et les passages piétons

Portails et portillons en ferronnerie ou en bois flanqués de piles ou piliers en pierre de taille permettent de créer un passage véhicule ou une entrée piétonne dans les murs qui délimitent et protègent l'espace privé. Les grilles en ferronnerie sont parfois de très belle facture, qu'elles soient très ornementées comme pour l'hôtel Nayme ou plus sobres mais tout autant élégantes. Les portails peuvent aussi être en bois peint, beaucoup plus simples mais également intéressants.

9.5 Les matériaux et les enduits

Les constructions du bourg de Cuiseaux et du Revermont sont réalisées en moellons de pierre hourdés au mortier de chaux et protégés par un enduit de finition. Les sables locaux utilisés dans la réalisation des mortiers et des enduits sont souvent très colorés, ocre jaune et presque orangé. Les encadrements de portes, de fenêtres, les chainages d'angles sont en pierre de taille mais souvent assemblés pour être protégés par l'enduit de façade. Les constructions les plus rurales, les granges et les dépendances sont parfois protégées tout simplement par un enduit rejointoyé. Par contre pour les fermes et les dépendances agricoles situées dans la plaine, les murs sont en partie réalisés avec du pisé, matériau qui caractérise l'architecture de la Bresse. Le bois est un autre matériau utilisé pour les pans de bois, certains linteaux, les galeries, les charpentes qui sont souvent apparentes en façade avec débords de toit. Mais aussi comme élément de bardage pour protéger les hangars agricoles ou en façade pignon des granges. Il y a aussi la fonte, plus filée, parfois utilisée pour la réalisation des poteaux soutenant certains débords de toit.

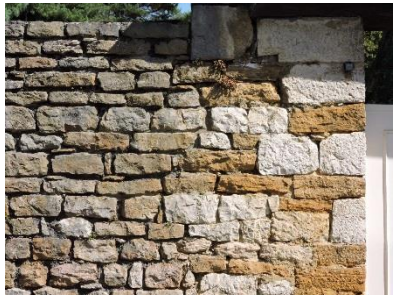

9.6 Les matériaux de couverture

On l'a vu, Cuiseaux est situé à la limite entre deux territoires aux caractéristiques distinctes. Ces différences se retrouvent dans les matériaux de couverture. Les petites tuiles plates du jura et les tuiles canal de la Bresse se combinent sur l'ensemble du territoire. On retrouve aussi la tuile mécanique petit moule sur les granges, l'ardoise sur certaines constructions du XIXe siècle (château de Reuille, église) et la pierre de lave sur la chapelle Saint Jacques.

.

9.7 Les toitures, les débords de toit et les auvents

La forme des toitures varie en fonction de la localisation de la construction et de sa typologie : pignon rampant, croupe, quatre pans, long pan. Les débords de toit et les auvents font partie de l'identité de l'architecture, des maisons de vigneron du bourg aux fermes de Bresse. Sur ces-dernières de nombreux éléments de charpente présentent des détails de qualité. D'autres détails viennent animer les toitures : épis de faitage, rives en tuiles canal, gouttières et descentes en zinc, souches de cheminée en brique, en pierre ou simplement enduite.

9.8 Les escaliers extérieurs et les galeries

Aussi bien dans le bourg que sur les fermes de la plaine, les escaliers extérieurs font partie des particularités architecturales de la commune. Ils sont en bois pour les fermes et en pierre pour les maisons de vigneron et les maisons bourgeoises. Ils permettent d'accéder aux fenils, sur les galeries en bois et à l'habitation dans le cas de constructions avec rez-de-chaussée surélevé. Le garde-corps ou la main-courante est en bois ou en ferronnerie de facture simple. Les perrons en pierre de quelques marches marquent le plus souvent l'entrée des maisons bourgeoises sur rue et au passage vers le jardin.

9.9 Les ouvertures

Les ouvertures participent à l'identification typologique des constructions. Elles contribuent également à l'esthétique de la façade, dans le cas d'une composition architecturale. Elles permettent d'éclairer, de ventiler et de pénétrer à l'intérieur des constructions. Même si le principe de proportion est souvent respecté, elles peuvent prendre des formes diverses suivant leur fonction : verticales pour les portes piétonnes et les fenêtres, les portes de granges, les portes charretières, les portes de dépendances, carrées voire verticales pour les trappons des maisons de vignerons, les fenêtres de combles, les jours de souffrance et de ventilation.

9.10 Les accolades et les meneaux

De très nombreuses ouvertures comportent en façade des linteaux sculptés en pierre, offrant de remarquables accolades pouvant présenter une date, être ornées de blason, d'initiales, de gravures aux motifs géométriques. On dénombre aussi de nombreuses fenêtres à meneaux. C'est une spécificité du bâti urbain que l'on ne retrouve pas dans l'architecture rurale. Ces éléments participent de la qualité de l'architecture et témoignent de l'ancienneté du bâti. Accolades et meneaux permettent en effet de dater les maisons comme ayant été construites aux XVIe et XVIIe siècles, période de reconstruction de la ville.

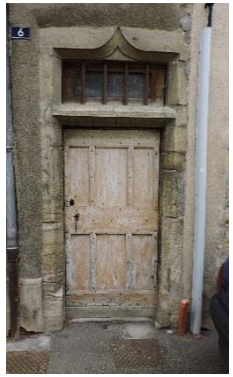

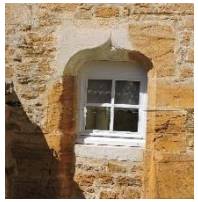

9.11 Les menuiseries bois

Traditionnellement les menuiseries sont en bois : portes d'entrée, portes charretières ou portes de granges, portes de remises, volets pleins, volets à persiennes, volets semi persiennés, trappons de cave, fenêtres à grands carreaux, fenêtres à petit carreaux. Les typologies architecturales peuvent présenter des différences de types de menuiserie néanmoins l'ensemble présente une grande homogénéité. On observe encore quelques exemples de menuiseries anciennes de belle facture.

9.12 Les tendances couleur des menuiseries

La palette des couleurs relevées sur le territoire de la commune présente comme souvent deux grandes tendances de couleur :

- Les tons chauds à base de terre et d'ocre plus rurale et plus traditionnel - ocre rouge, ocre jaune, terre de sienne, hématite, jusqu'au brun,
- Les tons froids issus plutôt du XIXe siècle, à base de gris colorés - du gris bleu au gris vert jusqu'au blanc cassé. Ces couleurs étaient parfois réalisées avec des sulfates sur les portes de granges et les volets des fermes.

9.13 Les portes charretières

Les portes charretières marquent les façades des fermes, des maisons de vigneron à plusieurs travées et des remises et granges. Sur les fermes, les portes charretières interrompent de haut en bas le mur de façade et sont surmontées d'éléments de charpente en bois non remplis. Pour les autres typologies, les portes charretières constituent une percée dans la façade et, si leurs proportions sont similaires, leurs formes diffèrent : on trouve des arcs en plein cintre ou en anse de panier en pierre et des linteaux droits réalisés avec une poutre en bois.

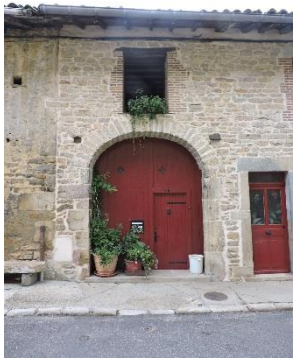

9.14 Les ferronneries

Les éléments de ferronnerie animent les façades de certaines constructions, maisons bourgeoises et hôtel particuliers mais aussi maisons de bourg ou de vigneron : balcons, garde-corps, main courante et bien sûr grilles et portails offrent de très beaux exemples d'élégantes ferronneries ouvragées du XVIIIe siècle, comme aux hôtels Nayme et Puvis de Chavannes ou à la maison bourgeoise actuelle bibliothèque. Les ferronneries plus récentes des XIXe et XXe siècles sont plus sobres mais non moins intéressantes

9.15 Les éléments de modénature et les détails remarquables

Le bâti du centre-bourg de Cuiseaux compte une certaine richesse d'éléments de modénature et de détails architecturaux qui témoignent de la qualité du bâti : chaînages d'angle et encadrements peints, encadrements de portes ou de fenêtres chanfreinés, moulurations en pierre, blasons historiés, linteaux datés et gravés, inscriptions, clefs d'arcades sculptées, consoles de balcon sculptées, sorties d'évier en pierre… Tous ces détails contribuent à la diversité de l'architecture ancienne et à la datation d'un édifice. Ils ne doivent pas disparaître

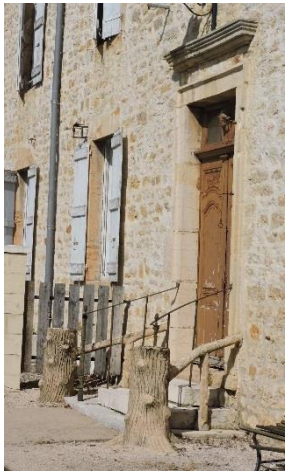

9.16 Les jardins potagers, les vergers et les vignes

On l'a vu, le bourg de Cuiseaux est marqué par la présence de jardins – potagers, vergers jusqu'au parc d'agrément - à la fois en bordure et en cœur d'îlot. La ceinture de jardins ayant investi les fossés des anciens remparts matérialise la limite de la ville ancienne. Par le caractère local de leurs plantations et le charme qu'ils apportent aux espaces bâtis, ces jardins contribuent à la qualité paysagère des franges et des abords de la ville. Ils témoignent également de pratiques de subsistance ancienne et ont un intérêt écologique en termes de biodiversité et de maintien de la perméabilité des sols aux eaux de pluie. Les quelques parcelles de vigne subsistantes rappellent quant à elle la vocation première d'une partie du terroir cuiselien

10 REGARD SUR DES INTERVENTIONS RECENTES

10.1 La question des enduits anciens

Nombreuses sont les façades de maisons cuiseliennes à avoir fait l'objet d'un décroutage récent consistant à supprimer l'enduit ancien pour laisser la pierre apparente. Cette mode n'est pas propre à Cuiseaux et concerne l'ensemble du patrimoine bâti français. Elle s'est développée dans la deuxième partie du XXe siècle et correspond à la volonté d'une part de voir la structure du bâti et d'autre part de montrer voire de démontrer la qualité et l'ancienneté de la construction à travers la noblesse du matériau utilisé, par opposition à des matériaux modernes jugés moins « beaux » qui se développent au XXe siècle : parpaings, béton, brique creuse, etc. On veut voir la pierre ou le bois afin de redonner de la « chaleur » aux façades. Ces décroutages ont la plupart du temps fait disparaître des détails de modénature peints ou gravés réalisés sur les enduits, qui animaient les façades et démontraient le savoir-faire des artisans.

Or, laisser la pierre à nu est une erreur. D'une part d'un point de vue technique car la maçonnerie n'est pas faite pour rester à l'air libre et risque de se dégrader sous le coup des intempéries qu'elle subit directement. D'autre part d'un point de vue esthétique car, la plupart du temps, sauf lorsque la pierre était taillée et donc faite pour être vue, le matériau de construction est le moellon grossièrement équarri, voire le « tout-venant », dont on dissimulait les irrégularités derrière un bel enduit à la chaux. Et enfin d'un point de vue historique comme le montrent les nombreuses cartes postales anciennes qui font voir des façades unifiées par un enduit couvrant. Certes l'absence d'enduit donne une lecture archéologique des façades et a pu permettre de retrouver des éléments d'architecture ancienne qui ennoblissent la construction. Mais il est important qu'au moins les façades principales retrouvent un enduit couvrant, réalisé à la chaux et au sable afin d'assurer sa perspirance, cet enduit pouvant mettre en valeur les détails d'architecture qui font la qualité de la maison et témoignent de son ancienneté. Les façades secondaires peuvent faire l'objet d'un enduit à pierre affleurante. Certaines constructions du XIXe ou du début du XXe siècle en pierre ont été conçues en pierre apparente et peuvent rester ainsi. Mais de façon générale, il est préférable que les maisons retrouvent la qualité d'un enduit couvrant à la chaux permettant aux façades de retrouver leur noblesse et leur homogénéité.

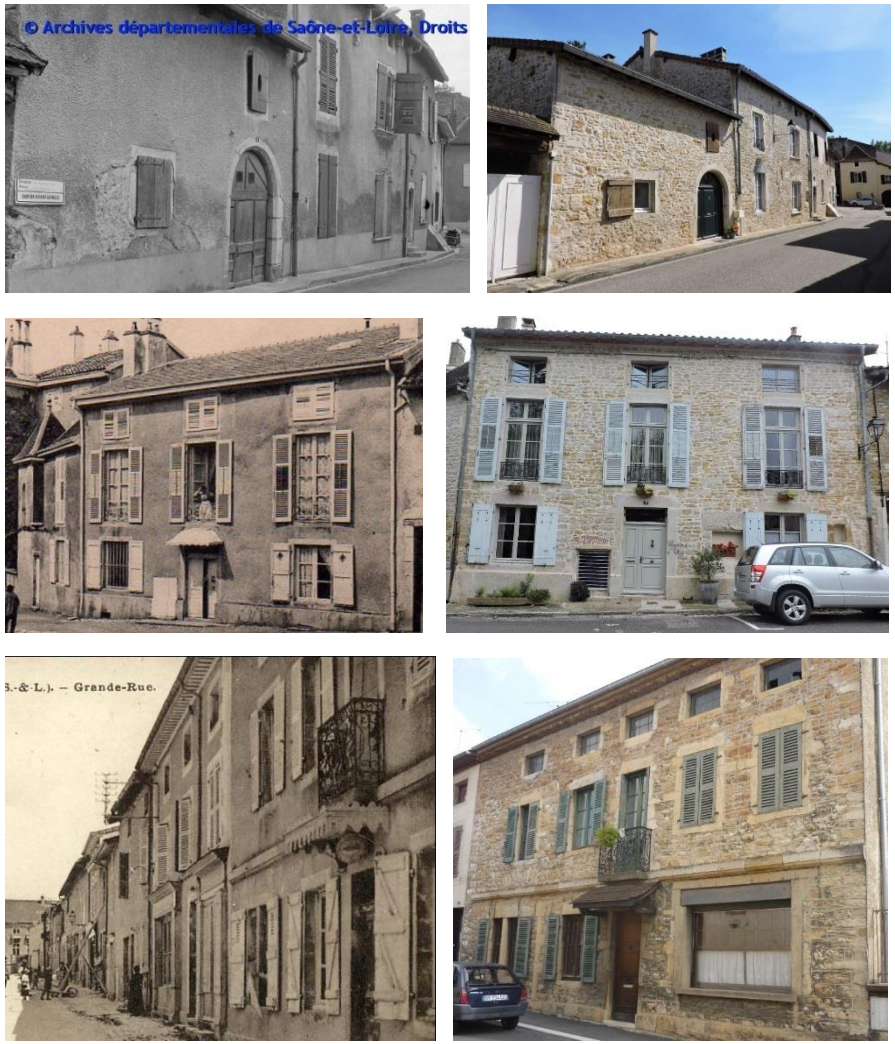

10.2 Les vérandas

Le travail de terrain a mis en évidence la réalisation de vérandas sur les constructions anciennes. Ces éléments s'intègrent difficilement au bâti ancien : l'épaisseur des profilés, les couleurs, les matériaux, les formes, les implantations font que les vérandas nuisent à la qualité du bâti traditionnel.

Il nous semble que ces éléments constituent un enjeu spécifique. Il n'est bien sûr pas question de les interdire mais de donner des règles permettant leur meilleure intégration au paysage bâti ancien.

10.3 Ouvertures, menuiseries, enduits, qualité des matériaux, éléments techniques

Nombreuses sont les façades de maisons cuiseliennes à avoir fait l'objet de travaux divers qui ont affaibli la qualité de l'architecture ancienne par un mauvais choix de forme, de couleur, de matériaux : transformation des proportions des ouvertures, enduit ciment blanc ou très coloré, pierre apparente jointoyée au ciment, menuiseries et sous-face des toitures en PVC, menuiseries bois vernies, lambris sous les arcades, portes de garage, volets roulants, adjonctions en parpaings non enduites, etc. Toutes ces transformations de « détails » qui, sans toucher au gabarit aux constructions, ce qui a permis de préserver une unité d'ensemble, dénature l'architecture des maisons prises dans leur individualité.

A cela s'ajoute l'adjonction de mobiliers divers liés au confort moderne : antennes TV, paraboles, coffrets techniques en tout genre, VMC, etc. qui, mal intégrés, banalisent l'architecture et forment autant de scories qui troublent la perception qualitative du patrimoine bâti.

Ces différents éléments constituent des enjeux de préservation des façades et des toitures du bâti ancien lorsqu'on cherche à en préserver la qualité, à le restaurer et à le mettre en valeur. Il s'agira de faire préférer l'utilisation de produits naturels, traditionnels, aux couleurs et aux formes adaptées au bâti ancien : chaux, sable, ocre, bois peint, formes simples, proportions des ouvertures verticales… Il s'agira également d'inciter à mieux intégrer les dispositifs techniques, avec des solutions parfois très simples et par des couleurs et des matériaux appropriés.

Exemples d'interventions et de travaux récents nuisant à la qualité architecturale du bâti ancien et à la lisibilité de ses caractéristiques typologiques comme de son ancienneté : volets roulants à coffrets apparents ; doublage des sous-faces des arcades avec du lambris en bois vernis ; joints creux au ciment gris ; modifications des proportions des ouvertures ; traitement des sous-faces des débords de toit ; couleur et type d'enduit, traitement des angles (ici baguette PVC)

Proportion des ouvertures, disparition des caractéristiques architecturales anciennes, couleurs des enduits et des menuiseries, menuiseries brillantes et dont le vieillissement altère l'aspect.

Couleur, type et traitement de l'enduit ici réalisé au ciment gris durcissant la façade et empêchant la perspirance des maçonneries anciennes ; Proportions des ouvertures et couleurs de l'enduit et des menuiseries ; type et couleur des menuiseries et proportions des profilés, ici avec faux petits-bois en fines baguettes dorées

Matériau et couleur des menuiseries ne sont pas ici en cohérence avec la qualité du bâti ancien ; volets roulants avec coffres extérieurs, type d'enduit et couleurs ; traitement de l'enduit (ici gratté) et menuiseries et poteaux bois vernis ; façade en pierre apparente et menuiseries aux couleurs trop vives.

10.4 Des réalisations de qualité

Si de nombreux éléments de détails contribuent à banaliser et appauvrir la qualité de l'architecture ancienne de Cuiseaux, l'ensemble bâti reste d'une grande cohérence et conserve son homogénéité.

De plus, des restaurations de qualité ont pu être observées. Elles doivent servir d'exemples pour permettre à l'ensemble des constructions cuiseliennes de préserver ou de retrouver les caractéristiques du bâti ancien et ainsi maintenir la valeur patrimoniale des différentes typologies architecturales qui composent le patrimoine bâti de Cuiseaux.

Ces restaurations sont dites « de qualité » car elles respectent le caractère des constructions anciennes et permettent leur mise en valeur à travers le choix des matériaux et des couleurs qui ont été utilisés. La sobriété des interventions et la reprise de caractéristiques traditionnelles en font de bons exemples de rénovations réussies.

La façade sur rue de l'hôtel Puvis de Chavannes est restée particulièrement belle. Côté jardin, la rénovation a moins bien respecté le caractère de l'hôtel qui a également perdu son perron en pierre.

11 UNE TRANSITION ENERGETIQUE TERRITORIALISEE

Le climat de la région de Cuiseaux est de type tempéré. Il s'agit d'un climat de transition qui est soumis à plusieurs influences :

- **Océanique**: les vents dominants d'Ouest amènent fréquemment des précipitations, générant une pluviosité importante en quantité comme en fréquence.
- **Continentale**: éloignés de l'influence adoucissante de l'océan, les contrastes thermiques sont bien marqués: hivers relativement froids et étés chauds.
- **Montagneuse**: plus accusée.

Afin d'appréhender les caractéristiques climatiques de Cuiseaux, les relevés météorologiques sont basés sur la station d'Ambérieu-en-Bugey, qui bénéficie d'une configuration similaire à la commune de Cuiseaux.

11.1 Vents et énergie éolienne

Au cours de l'année, les vents dominants proviennent essentiellement du nord (NNW – NNE) et du Sud – SSW.

- Les vents océaniques, les plus fréquents, sont humides et chargés de pluie.
- La bise du Nord/Nord-Est, moins fréquente, apporte en général un froid sec mais beau.
- Le vent du Sud, plus rare, est un courant chaud qui l'hiver provoque le déneigement ou le dégel soudain.
- La traverse de Nord-Ouest qui amène souvent la neige, mais aussi indifféremment la pluie ou le beau temps.

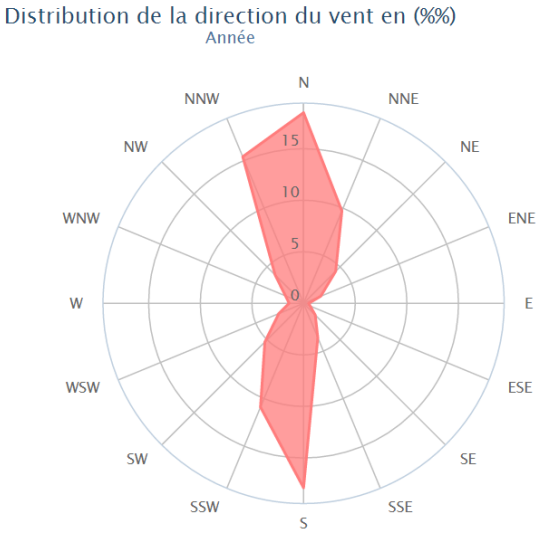

Source : Windfinder

La Saône-et-Loire présente un potentiel de vents moyens assez nettement inférieur à la moyenne bourguignonne, avec des zones très fortement déventées comme la dépression d'Autun.

Identifier la provenance des vents sur le territoire permet de composer avec eux, afin de s'en protéger à l'échelle du bâti. Ainsi, la protection contre les vents du nord est réalisée par la plantation de haies ou d'alignements d'arbres sur la façade exposée, les extensions de type garage, etc.

Sur la commune de Cuiseaux, la vitesse moyenne du vent à 80 m de hauteur est aux alentours de 4 m/s. La commune est identifiée en territoire favorable au développement de l'éolien par le Schéma Régional Eolien de Bourgogne.

Cependant, il s'agit de nuancer les conclusions du SRE au regard des enjeux écologiques présents sur la commune. En effet, la commune est **quasi-entièrement couverte par des zonages ZNIEFF de type II**, démontrant une richesse écologique certaine sur le territoire. La forte proportion des boisements est également à prendre en considération dans ce sens.

La morphologie communale, entre reliefs et plaine, entraîne des contraintes à l'échelle locale qui favorisent plutôt les zones planes pour l'implantation éolienne.

Secteurs favorables (S>15 Ha)

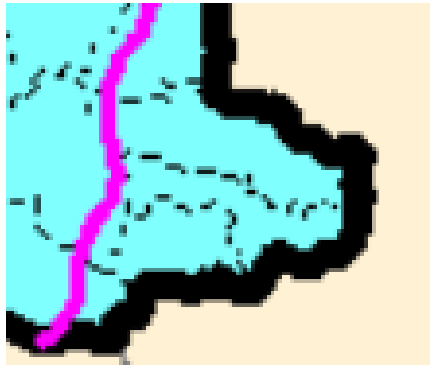

Communes comportant des zones favorables au développement de l'énergie éolienne

Perspectives sur le paysage & le patrimoine :

L'exploitation de l'énergie éolienne risque d'impacter de manière importante le paysage urbain ou rural, puisque les dispositifs dépassent la ligne de faîtage des bâtiments et par conséquent impriment le paysage plus ou moins fortement en fonction de l'échelle du dispositif (éolien urbain ou industriel).

Couplés à des enjeux environnementaux forts à Cuiseaux (deux ZNIEFF de type II), les impacts de l'implantation éolienne sur la commune seront à étudier en amont afin de préserver la qualité du paysage.

11.2 Ensoleillement et panneaux solaires

La commune a connu 2 216 heures d'ensoleillement en 2015, l'équivalent de 92 jours de soleil.

L'ensoleillement annuel local est suffisant pour permettre la production d'électricité à l'aide de panneaux solaires photovoltaïques ou produire de l'eau chaude sanitaire à partir des panneaux thermiques.

En tant que source d'énergie, l'ensoleillement est un facteur climatique qui peut être exploité de manière passive, via les ouvertures vitrées, et/ou de manière active pour produire de l'énergie. Il est important de différencier le solaire thermique et le solaire photovoltaïque (électricité). L'intérêt de ces mesures est à mettre en relation avec leur coût comme avec leur impact sur l'architecture et le paysage urbain.

L'implantation de nouvelles constructions doit prendre en compte cet apport solaire passif au maximum pour observer les principes du bioclimatisme. Toutefois, l'harmonie de l'organisation urbaine de son environnement doit être respectée pour assurer une cohérence paysagère.

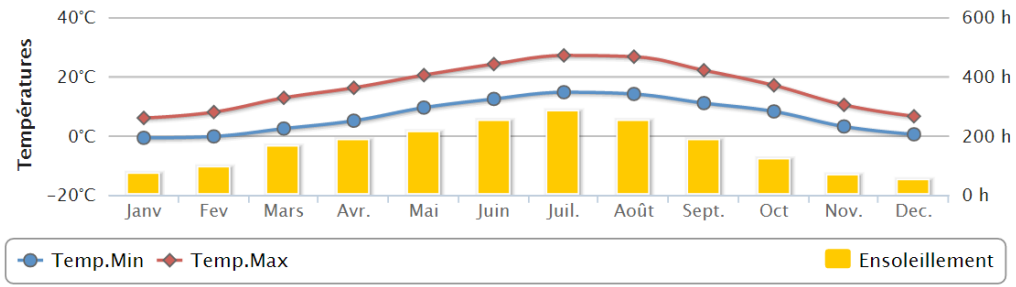

Source : Météo France – Station Ambérieu

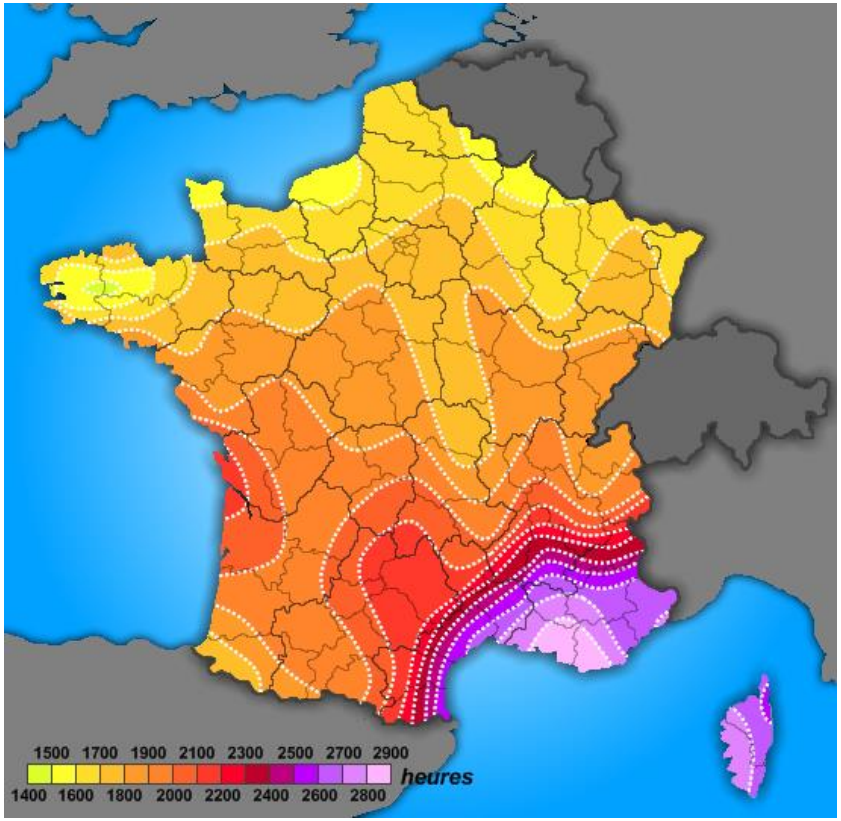

Ensoleillement annuel en nombre d'heures en France
Source : Profil environnemental – Rhône-Alpes

Perspectives sur le paysage & le patrimoine :

Les panneaux solaires peuvent avoir un impact paysager important si l'implantation ne prend pas en considération les caractéristiques urbaines ou architecturales du site. **Au-delà d'un nécessaire compromis entre rendement et intégration, certaines précautions architecturales peuvent être prises, notamment pour le bâti existant du centre bourg ancien (teintes, implantation groupée …).**

De plus, peu de points de vue sont possibles sur le bourg depuis les secteurs extérieurs, l'impact visuel est par conséquent faible.

Les zones d'habitat pavillonnaires, qui ne sont pas porteurs d'enjeux architecturaux forts, constituent des emplacements privilégiés pour l'implantation de panneaux solaires.

Présentation des pratiques à privilégier sur les toitures pour la pose des panneaux photovoltaïques

Des panneaux solaires regroupés en bordure basse de la toiture, sur une maison individuelle : une insertion de qualité (Chemin de l'Ermitage)

11.3 Pluviométrie et récupération d'eau

En 2015, la commune de Cuiseaux compte un cumul annuel de 913,9 mm de précipitations.

Pour comparaison, entre 1981 et 2010, le cumul moyen annuel est de 798,6 mm (Source : Infoclimat).

La présence du Revermont et du Jura contribue à créer un effet de foehn qui accentue ces précipitations par rapport aux zones de la Bresse situées à quelques kilomètres plus à l'Ouest.

L'eau est un élément précieux qui se fait de plus en plus rare sur notre planète. Avec une pluviométrie moyenne de près de 800mm, **la récupération d'eau de pluie est un acte « durable » qui peut permettre aux usagers de faire des économies tout en préservant la ressource en eau.** Aujourd'hui, la récupération d'eau de pluie pour la maison est autorisée pour certains usages sanitaires, mais reste interdite pour la consommation.

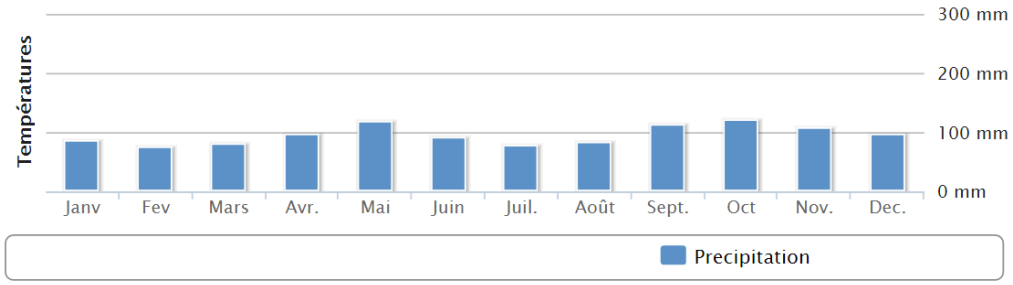

Source : Météo France – Station Ambérieu

Perspectives sur le paysage & le patrimoine :

L'impact paysager des bacs de récupération des eaux de pluie doit être considéré pour le choix de l'emplacement sur une parcelle. Par exemple, l'arrière du bâti permet d'éviter la visibilité depuis l'espace public.

Le secteur du centre-bourg est peu propice à la récupération des eaux pluviales au regard de sa densité, malgré des possibilités d'implantation de bacs dans les cœurs d'îlots. Les équipements, zones d'activités et aux logements collectifs, peuvent quant à eux accueillir des cuves enterrées de volume plus important.

11.4 Températures et géothermie

Entre 1981 et 2010, les températures moyennes annuelles étaient de 6,8°C minimum et de 16,3° C maximum.

Il s'agit donc d'une zone de faible amplitude thermique et ces caractéristiques sont à prendre en compte dans la mise en place d'améliorations qui doivent être adaptées aux réalités de la situation locale.

Les records de température observés sont – 24,5°C en 1956 et 40,3°C en 2003.

En 2015, la température maximale relevée est de 38,8°c (mois d'août) et la température minimale relevée est de -7°C (mois de janvier).

Les recommandations traditionnelles d'amélioration du bâti ancien sont donc ici de façon générale largement adaptées (amélioration des ouvrants, isolation des combles, isolation des sous-faces des planchers bas, voir doublage intérieur de certaines parois). L'isolation par l'extérieur sous-entend souvent économies d'énergie mais ces travaux ont un fort impact sur l'aspect architectural. Ils sont plus adaptés à des bâtiments relativement récents et sans modénatures spécifiques. Ils peuvent aussi être utilisés sur des parois froides côté jardin.

La géothermie propose une exploitation des énergies renouvelables souvent moins connues que l'isolation par l'extérieur. Pourtant, c'est elle qui a le moins d'impact sur le paysage. Si elle est difficilement gérable individuellement en zone urbaine, elle est plus facilement exploitable en ce qui concerne les installations dites collectives. En Bourgogne, il n'y a pas de potentiel géothermique haute énergie. Le potentiel basse énergie se résume à la source chaude de Bourbon-Lancy, utilisée à des fins thermales et dont la température est de 56°c.

Le potentiel en géothermie très basse énergie est assez faible concernant les nappes et plus important concernant les sondes verticales (chaleur du sol).

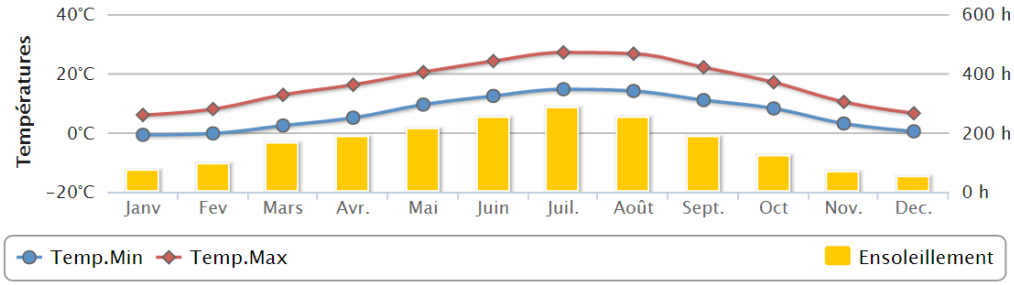

Source : Météo France – Station Ambérieu

Cartographie GMI échangeurs fermés et ouverts Source : BRGM

Perspectives sur le paysage & le patrimoine :

La géothermie propose une exploitation des énergies renouvelables souvent moins connues que l'isolation par l'extérieur. Pourtant, c'est elle qui a le moins d'impact sur le paysage. Si elle est difficilement gérable individuellement en zone urbaine, elle est plus facilement exploitable en ce qui concerne les installations dites collectives, compte-tenu d'un traitement paysager adapté.

Les systèmes de pompes à chaleur qui permettent la récupération calorifique des sols est également à envisager, à condition d'assurer une intégration au bâti, en optimisant notamment les cœurs d'îlot pour amoindrir l'impact visuel de l'installation.

11.5 Le bois-énergie

La commune de Cuiseaux recense un taux de boisement important, s'élevant à plus de 27% selon le classement du SCoT de la Bresse Bourguignonne. Il s'agit d'une des communes les plus boisées du Pays. La chaufferie-bois présente sur le territoire est actuellement à l'arrêt.

Par ailleurs, Cuiseaux Intercom' a lancé une étude pour déterminer finement les conditions en faveur de la structuration de la filière bois-énergie.

Six projets liés à la transition énergétique, dont la création d'une plateforme de stockage de bois déchiqueté par Cuiseaux Intercom', vont être engagés grâce à l'allocation d'une enveloppe du ministère de l'Environnement en juillet 2016.

Perspectives sur le paysage & le patrimoine :

L'exploitation des ressources en bois pouvant mener à la construction de bâtiments d'activités sur la commune, celui devra faire l'objet d'une réflexion au préalable sur une localisation stratégique au vu des contraintes environnementales et paysagères. En effet, l'impact visuel des défrichements peut être plus ou moins fort en fonction du volume et de la localisation de l'opération.

Des dépôts de bois sont fréquents sur la commune, disposés de manière linéaire le long des chemins ce qui réduit l'effet de masse et lui permet de s'inscrire dans le paysage de Cuiseaux.

Un dépôt de bois qui borde le Chemin des Moulins - Source Google street view 2010

11.6 Les principes bioclimatiques au service de l'économie d'énergie

La conception bioclimatique consiste à composer l'intégration et la conception d'un bâtiment avec son environnement pour en tirer le meilleur. Issue des techniques de construction anciennes, l'architecture bioclimatique est fondée sur la recherche d'une amélioration du confort intérieur (été, hiver, accès à la lumière naturelle, aération…), des ambiances et de la qualité de vie en général.

Les matériaux constitutifs des bâtiments anciens (pierre, terre, bois) leur permettent, la plupart du temps, de présenter un bilan énergétique favorable.

Les déperditions thermiques par conduction et rayonnement s'effectuent au niveau des parois en contact avec le milieu extérieur. Leur surface totale est proportionnelle à la compacité du bâtiment. Un volume disloqué entraîne dès lors des pertes énergétiques plus élevées qu'un volume compact pour un même coefficient de déperdition thermique des parois.

Dans le but de minimiser les pertes énergétiques, il faut tendre vers des constructions aussi compactes que possible. Cette compacité peut être caractérisée par le facteur Ff (= aire totale des surfaces extérieures/aire des surfaces habitables).

Le **facteur de forme** est un élément d'analyse de différents quartiers quant à leur « profil énergétique ». Les typologies urbaines résidentielles de Cuiseaux peuvent ainsi être caractérisées sur les performances bioclimatiques.

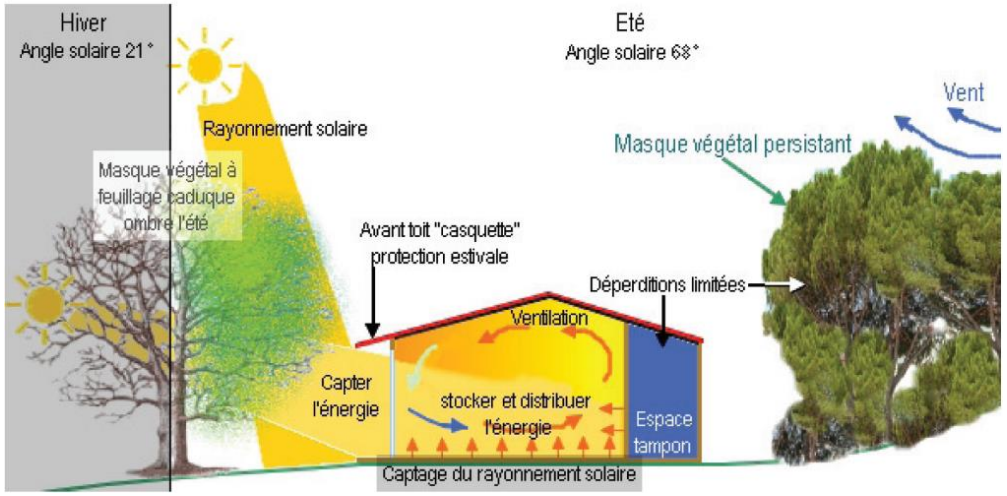

Les principes bioclimatiques qui agissent sur le bâti

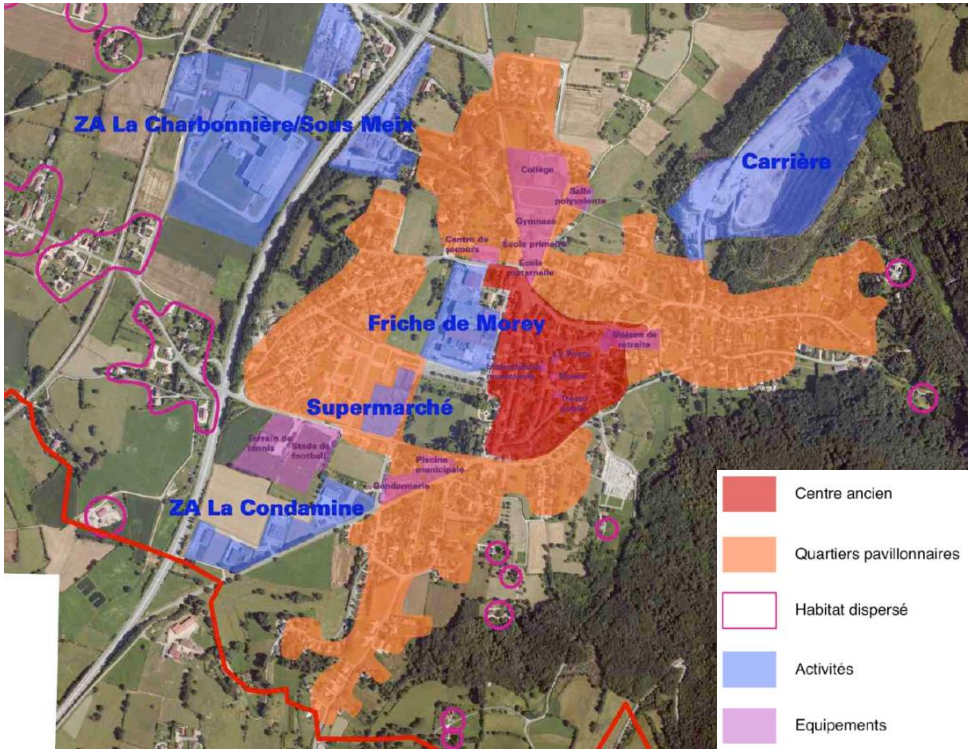

L'organisation du tissu urbain - Source : PLU de Cuiseaux

Ainsi, on peut classer par ordre décroissant de consommation d'énergie :

Typologie urbaine	Exemple à Cuiseaux	Performance bioclimatique
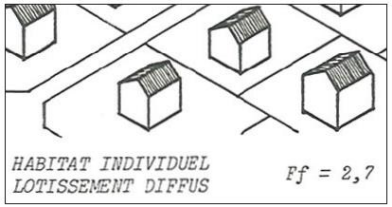	Chemin des Mûriers	Les quartiers pavillonnaires d'habitat individuel sont nombreux sur la commune de Cuiseaux et représentent des ensembles bâtis individuels, souvent peu isolés par les matériaux employés et responsables de déperditions énergétiques importantes. Toutefois, ce bâti permet également de profiter d'apports solaires si les pièces sont organisées de manière à ouvrir vers le sud et à se protéger contre les vents (garages, façades aveugles, …).
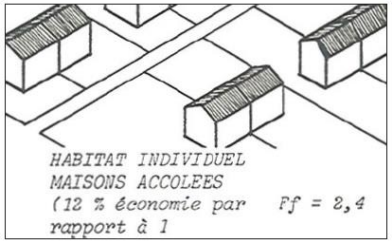		Quelques opérations de construction de type mitoyennes ou en bande ont été menées sur la commune, et constituent une optimisation foncière et énergétique importante. En effet, cet habitat cherche, par sa densité et sa mitoyenneté, à bénéficier de la protection réciproque des maisons les unes par rapport aux autres. Cette organisation permet de supprimer deux parois en contact avec l'extérieur.
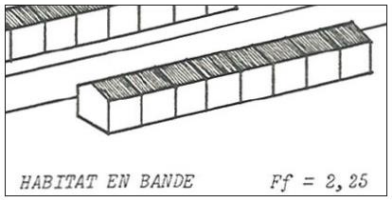	Lotissement Saint-Jérôme	

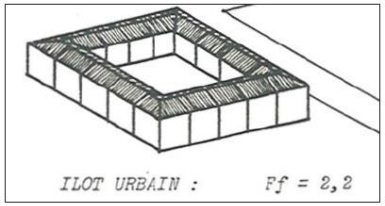	Centre bourg ancien	Cette typologie est typique du centre-bourg de la commune, où la pierre constitue le matériau de construction prédominant. Cette caractéristique permet aux immeubles d'avoir une régulation bioclimatique naturelle grâce aux propriétés d'absorption de la chaleur le jour et de rediffusion de cette chaleur la nuit ou en période froide. La pierre permet ainsi de lisser la température intérieure de la maison, en évitant les pics de chaleurs la journée suivis des chutes de température la nuit. De plus, l'étroitesse des rues limite l'exposition au soleil par ombres portées.

Perspectives sur le paysage & le patrimoine :

Les **rénovations menées dans le cadre de l'amélioration des performances énergétiques dans le bâti ancien** doivent employer des matériaux proches ou du moins en intégration avec la trame architecturale environnante. Par ailleurs, les rénovations réalisées sur le bâti remarquable (centre-bourg) sont à traiter avec des efforts supplémentaires pour ne pas dénaturer l'ensemble, et préserver l'intérêt patrimonial.

Les recommandations traditionnelles d'amélioration du bâti ancien sont donc ici de façon générale largement adaptées (amélioration des ouvrants, isolation des combles, isolation des sous-faces des planchers bas, voir doublage intérieur de certaines parois). L'isolation par l'extérieur sous-entend souvent économies d'énergie mais ces travaux ont un fort impact sur l'aspect architectural.

Par ailleurs, il est recommandé de respecter et de préconiser ces matériaux et leur mise en œuvre traditionnelle, dont l'origine locale permet de réduire le bilan énergétique global. Par ailleurs, ces pratiques permettent de maintenir les métiers et de perpétuer les savoirs faire locaux.

12 LE PATRIMOINE NATUREL ET LA BIODIVERSITE

Instaurée par le Grenelle de l'Environnement, la Trame Verte et Bleue (TVB) est un outil d'aménagement du territoire qui vise à constituer ou à reconstituer un réseau écologique cohérent, à l'échelle du territoire national (décliné ensuite au niveau régional), pour permettre aux espèces animales et végétales de circuler, de s'alimenter et se reproduire, et ainsi conserver la capacité des écosystèmes de rendre des services à l'Homme.

Elle est constituée de :

- **Réservoirs de biodiversité** : milieux les plus remarquables du point de vue de la biodiversité : abritent des espèces jugées prioritaires (espèces en voie de disparition à l'échelle régionale ou nationale) ou déterminantes pour le maintien de l'écosystème ou encore qui constituent un habitat propice à leur accueil. Les conditions vitales au maintien de la biodiversité et à son fonctionnement sont réunies (une espèce peut y trouver les conditions favorables à son cycle biologique : alimentation, reproduction, repos, etc.).
- **Corridors écologiques** : nature plus ordinaire permettant les échanges entre les réservoirs de biodiversité. Les déplacements permettent à la faune de subvenir à la fois à ses besoins journaliers (nutrition), saisonniers (reproduction) ou annuels (migration).
- **Espaces naturels relais/zones refuges** : espace de taille relativement petite où certaines espèces trouvent un milieu suffisamment adapté et riche en ressources pour leur permettre de subsister le temps de rejoindre leur habitat naturel.

12.1 Les documents qui encadrent la Trame Verte et Bleue

12.1.1 Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) de Bourgogne

Le SRCE a été adopté par arrêté préfectoral en mai 2015. Il identifie pour la commune de Cuiseaux 5 sous-trames :

- La sous-trame des forêts
- La sous-trame des prairies - bocages
- La sous-trame des pelouses (pour toute la partie Revermont)
- La sous-trame des plans d'eau et zones humides (à l'ouest de la commune)
- La sous-trame aquatique

Les milieux naturels remarquables et les corridors écologiques associés sont ensuite déterminés de manière globale pour la trame verte et bleue régionale.

La trame verte et bleue régionale définit une surface communale importante pour les réservoirs de biodiversité à Cuiseaux, principalement des milieux forestiers et de la sous-trame des prairies et bocages. A ces milieux remarquables sont associés des corridors surfaciques, adaptés aux zones denses en réservoirs.

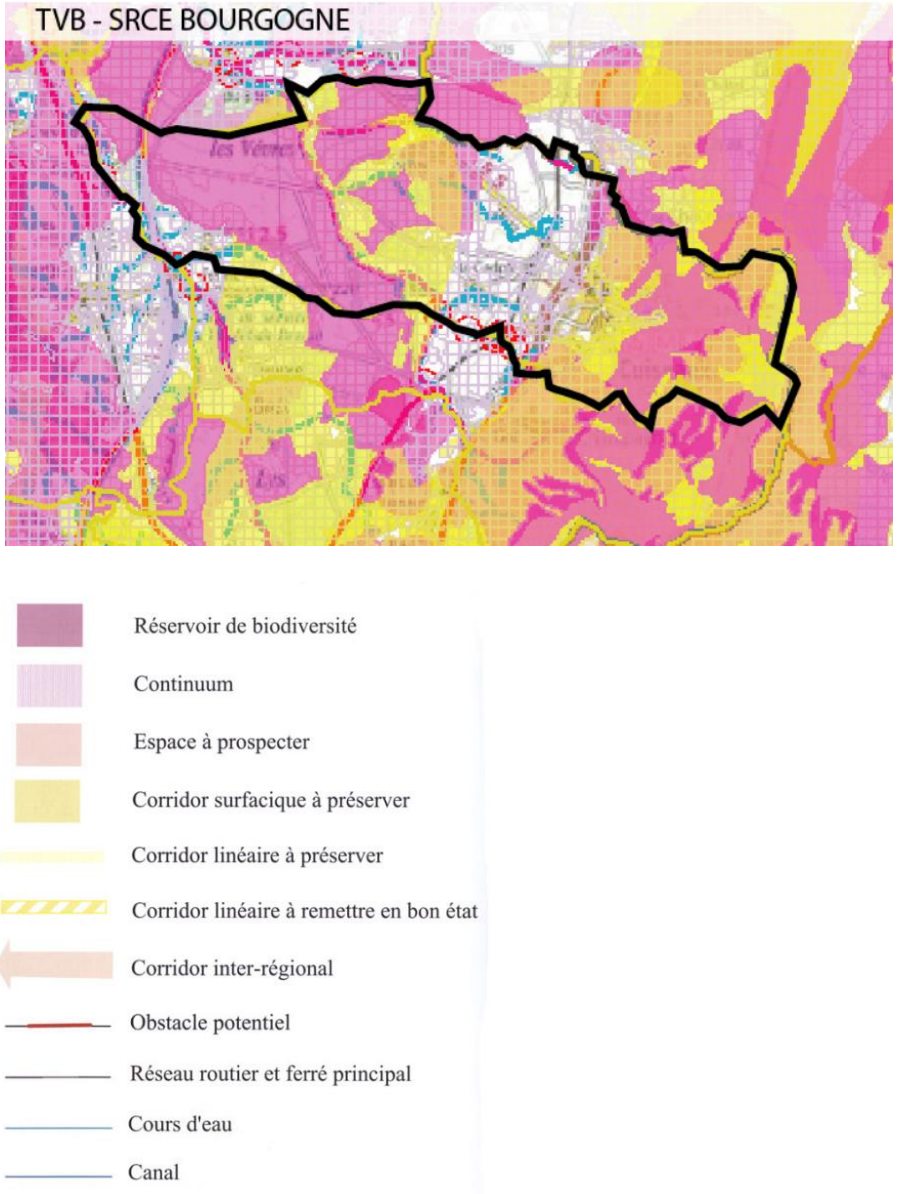

12.1.2 Le SCoT de la Bresse Bourguignonne

Le SCoT de la Bresse Bourguignonne a été arrêté le 11 octobre 2016.

Il définit, à l'échelle de la commune de Cuiseaux :

- De nombreux réservoirs de biodiversité forestiers (secteurs est et ouest de la commune) ;
- Des réservoirs de biodiversité des milieux aquatiques et humides (centre-ouest) ;
- Des réservoirs de biodiversité prairies et bocages à l'est ;
- Des éléments fragmentants du réseau écologique que sont les infrastructures routières A39 et RD 1083.
- Des obstacles à l'écoulement des cours d'eau notamment le long des ruisseaux du Breuil et de l'Etang de Semon.

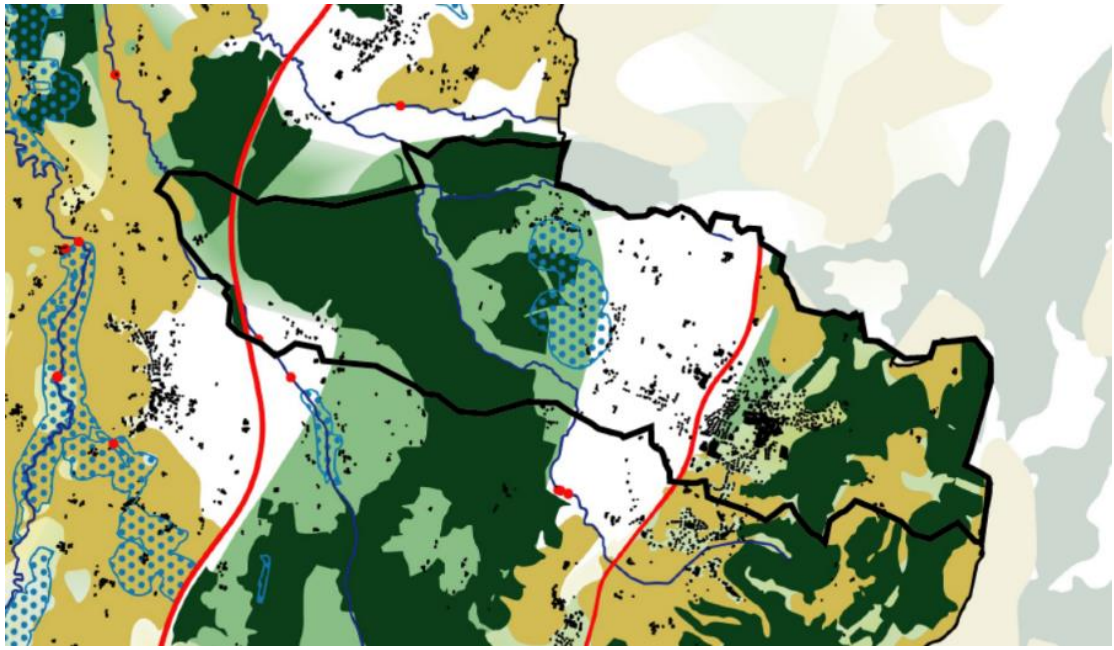

12.2 Des milieux naturels qui composent le territoire cuiselien

12.2.1 Les espaces forestiers

Les espaces forestiers se répartissent à l'Est, où ils s'étendent selon une direction Nord-Sud, et à l'Ouest, où ils forment de grands ensembles. Il s'agit des milieux naturels majoritaires, et sont très présents dans le paysage cuiselien.

De façon générale, on peut considérer que le couvert forestier suit de près les positions topographiques élevées, alors que les vallons sont généralement déboisés. La chênaie-hêtraie-charmaie calcicole, avec localement un faciès à Buis, est l'association dominante. On rencontre également la chênaie-hêtraie montagnarde.

Des affleurements en fond de vallon des marnes argoviennes ou oxfordiennes permettent l'installation de la chênaie-hêtraie-charmaie mésotrophe.

La chênaie pubescente occupe par contre les sols les plus superficiels sur les versants ensoleillés.

Par ailleurs, ces forêts comportent des trouées de défrichements manifestement anciens, probablement jadis utilisés pour la culture de la vigne et l'élevage. Ces trouées sont aujourd'hui colonisées par la friche arbustive calcicole, à base de Genévrier, d'Eglantier, d'Epine noire, de Robinier faux acacia, etc.

Les sols du rebord de plateau sont généralement décalcifiés et permettent l'installation du Châtaignier. Mais le fait le plus significatif reste l'importance des plantations de résineux (Epicea, Sapin de douglas...) qui ont nécessité le défrichement de grandes surfaces, banalisant le paysage.

Les boisements naturels sur éboulis sont le domaine de l'Erable sycomore, du Hêtre, du Chêne et du Tilleul à larges feuilles, en compagnie de la Fougère scolopendre. Les coupes du taillis permettent souvent une implantation du Robinier faux acacia.

Les boisements de la plaine (altitude moyenne : 210 m.) sont délimités par le triangle formé par la R 0311, la RD972 et la RD 11. On note par ailleurs quelques bosquets à l'Etang chemin et les Terres Fortes pour les plus importants, formés de Robinier, Chêne, Charmille sur terrain sain, d'Aulne, de Frêne et de Saule dans les fonds les plus humides.

Un immense massif forestier rassemble d'un seul tenant le Bois des Vèvres, le Bois de la Manche et le Bois des Moulins.

Enfin, entre la ligne SNCF et le Ruisseau du Breuil, trois massifs de plus faible étendue occupent la plaine. Il s'agit successivement du Bois de la Dame, du Bois de Jarrey, et du Bois des Chaux (Pâtis du Molard).

Ces forêts sont presque exclusivement le domaine de la chênaie-charmaie acidiphile en compagnie du Noisetier, du Bouleau et de quelques Hêtres et Merisiers. Mais l'intérieur des massifs offre la présence de Chênes sessiles et de Charmes communs de belle qualité.

La nature argileuse des sols rend les dessertes difficilement praticables en période de pluie et donne naissance à de belles mares forestières souvent envahies par les Saules et les carex.

Une densité de boisement à l'est de Cuiseaux - Source : Even Conseil

12.3 Les milieux ouverts et/ou cultivés

12.3.1 Les prairies

De grandes surfaces de prairie naturelle (300 ha au total) s'étendent autour de certains hameaux (La Cadole, Balme, La Madeleine) ainsi que dans les vallées des ruisseaux de Louvarel et du Breuil.
Ces milieux sont franchement hydrophiles dans les fonds de vallées, parfois colonisées par les Joncs et les Carex et sont localement l'objet de travaux de drainage comme c'est le cas en bordure du bief de Louvarel. L'abandon de ces formations par l'agriculture entraînerait leur colonisation par la forêt, en quelques décennies.

12.3.2 Le réseau bocager

La commune de Cuiseaux conserve par endroits un paysage bocager intéressant. Cet état de fait est renforcé par l'importance de la végétation de berges de certains petits cours d'eau.
C'est à l'Ouest de l'agglomération (Les Grands Champs, l'Etang Chemin, La Grande Broye, Champs Bertrand...) que la densité de haies est la plus importante. Le maillage est beaucoup plus lâche en rebord de plateau, à l'Est du bourg, mais son entretien semble mieux assuré et la présence de grandes friches arbustives joue un rôle complémentaire important.
En plaine, les haies cloisonnent le plus souvent des parcelles de pré et de culture (Jarrey, La Chapelle...), jouant pleinement le rôle de brise-vent.
Le saule blanc, taillé en « têtard » est un élément fréquent et original des haies arborescentes. Mais la conservation et l'entretien de cet arbre sont de moins en moins assurés (brûlage, mauvaise taille ...). L'Aulne, et dans une moindre mesure le Frêne, sont très souvent associés au Saule. Le Peuplier de culture, le Charme, le Chêne et le Merisier sont également des espèces fréquentes.

12.3.3 Les pelouses calcicoles

Elles se situent du côté Revermont. Ces milieux correspondent généralement à d'anciennes pâtures d'accès difficile. Ces milieux sont répertoriés dans l'inventaire ZNIEFF.
La flore est très caractéristique de ces milieux pauvres en sol : Ellebore, Oeillet des chartreux, Lotier, Orobanche, Knautie...
L'étude Z.N.I.E.F.F. indique d'autre part : « Ce site constitué de pelouses sèches et de corniches calcaires interrompues par des falaises et des pentes boisées est remarquable pour la végétation caractéristique des milieux secs qu'il recèle. Outre les espèces typiques des forêts de pente et des ourlets forestiers thermophiles, on y rencontre une flore adaptée aux sols superficiels, secs et non amendés des corniches (Fumana couché, Globulaire commune, Athamante des crêtes ...). Des sols peu profonds ou des affleurements de marnes permettent par ailleurs la venue de plantes peu communes comme la Chlorée perfoliée ainsi que de nombreuses Orchidées : Céphalanthère pâle, Orchis homme-pendu, O. Brûlé, O. militaire, Listère à feuilles ovales, Ophrys araignée ... ».

Les grandes prairies ouvertes près du hameau de Jarey - Source : Even Conseil

12.3.4 Les vergers

Les vergers accompagnent parfois le bâti ancien du centre-ville mais davantage certains pavillons récents et certaines habitations des hameaux. Les espèces cultivées sont variées et servent à la consommation familiale : poirier, pommier, noyer, cerisier, pêcher... Une avifaune commune fréquente ces formations ainsi qu'une petite faune commensale de l'homme.

12.4 Les milieux aquatiques et humides

12.4.1 Le réseau hydrologique

La commune est traversée par un réseau hydrographie réduit et de petite dimension. Le territoire compte 3 rus (ruisseaux du Breuil, de la Dourlande et des Frontenelles). Les deux premiers ruisseaux ont un état écologique moyen (SCoT de la Bresse Bourguignonne, 2016).

La végétation caractéristique des berges des cours d'eau fait appel à des espèces communes mais généralement localisées dans les milieux humides : Aulne, Saule blanc, Frêne, Peuplier blanc... La faune piscicole est peu abondante dans le ruisseau de Louvarel. Le ruisseau du Breuil a une qualité d'eau impropre à la vie piscicole, la dégradation de l'eau étant notable quasiment depuis la source.

Ruisseau du Breuil, dans le secteur Champ Marciat - Source : Even Conseil

12.4.2 Les étangs et les mares

Cuiseaux abrite des étangs forestiers en partie Ouest, qui sont le refuge d'une flore et d'une faune très diversifiées. Ces étangs sont pêchés périodiquement en automne. Les mares sont généralement creusées dans les pâtures du côté Bresse et servent de refuge à une petite faune aquatique commune (amphibiens). Leur entretien doit être assuré.

12.4.3 Les zones humides

Les zones humides sont des espaces de transition entre la terre et l'eau. Ces espaces revêtent des réalités écologiques et économiques très différentes. La loi sur l'eau du 3 janvier 1992, qui vise à assurer leur préservation, en a toutefois donné une définition : *« On entend par zone humide les terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année* ».

La commune de Cuiseaux compte 2 zones humides, au sud-est.

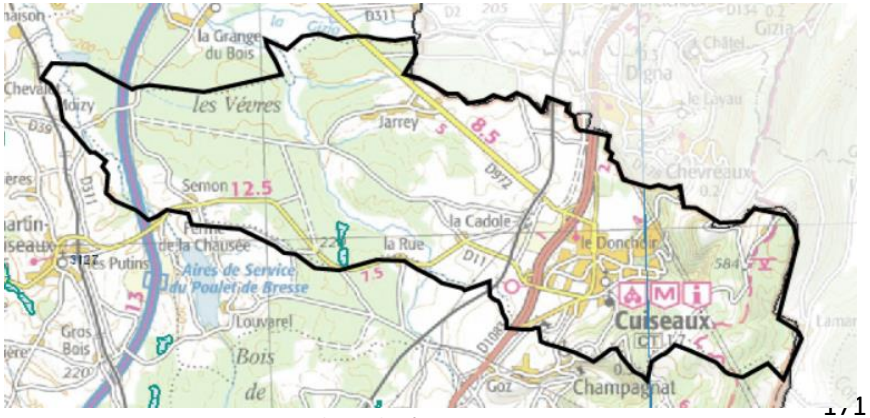

Les zones humides à Cuiseaux - Source : Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides

12.5 La faune

Les milieux naturels précédemment décrits abritent une faune typique de la Bresse du Nord et du premier plateau jurassien. Les espèces les moins nombreuses sont localisées dans les milieux humides et aquatiques (prairies, étangs, cours d'eau) ainsi que sur le premier plateau.

Le territoire observe les groupes et espèces suivantes :

- oiseaux aquatiques (hérons, canards, grèbes...)
- oiseaux forestiers et du bocage (turdidés, fringilles, rapaces diurnes et nocturnes...)
- oiseaux de prairie: bruants, bergeronnettes ...

Les mammifères sont notamment représentés par le Chevreuil aux populations croissantes, le Lièvre, le Renard, le Hérisson ... On retrouve beaucoup de ces espèces du côté Revermont, à l'exception des espèces inféodées aux milieux aquatiques, avec cependant quelques espèces plus spécialisées et sporadiques telles l'Engoulevent d'Europe, le Torcol, la Pie-grièche écorcheur, l'Autour des palombes...

12.6 Les zonages de gestion ou d'inventaires qui s'appliquent à Cuiseaux

La commune compte deux périmètres de ZNIEFF de type II qui couvre la quasi-totalité de son territoire :

- **ZNIEFF II « Bresse Vallières et Solnan »**

La ZNIEFF n°0777 s'étend sur 3500 ha (plusieurs communes outre Cuiseaux) et englobe les pentes du Revermont (zones comprises à l'Est de la RD1083), ainsi que les zones comprises en Bresse, au Sud de la RD11. On notera plus particulièrement l'intérêt floristique des milieux herbacés, des prairies permanentes et bois, ainsi que l'intérêt avifaunistique des étangs et zones humides, qui caractérisent cet ensemble.

- **ZNIEFF II « Bresse Revermont vers Cuiseaux » :**

En ce qui concerne la ZNIEFF n°0011, elle est située au Sud-Est de Louhans, au pied du Revermont est parcourue par trois petites rivières : le Sevron, affluent du Solnan et la Vallière. Cette région est très boisée et les espaces agricoles sont traditionnellement voués à la polyculture-élevage avec un maillage bocager. Plusieurs grands étangs anciens possèdent un patrimoine ornithologique reconnu (ex. : Râle des genêts).

Il existe également un terrain acquis par le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN), « Les Millières », localisé à l'extrémité est de la commune entre le ruisseau de l'Etang de Semon et l'autoroute Verte.

La couverture des ZNIEFF de type II à Cuiseaux - Source : données Carmen Bourgogne

Perspectives sur le paysage & le patrimoine :

Cuiseaux bénéficie **d'une grande couverture naturelle** dominée par les boisements à l'est et à l'ouest de la commune, auxquels succèdent les prairies ponctuées de haies régulières. **Une transition naturelle** est amenée par une couronne de prés – vergers et/ou de potagers avant l'entrée dans l'espace construit, au sein duquel le lien nature – bâti se prolonge. En effet, **la place du végétal et de la trame bleue est rappelée dans l'enveloppe urbaine** à travers la végétation ponctuelle, des espaces verts, des points d'eau, des éléments patrimoniaux (fontaines), etc. en fonction de la densité du bâti. Des perspectives sur les collines boisées sont également visibles à partir de l'enveloppe urbaine, notamment dans le centre ancien dense qui offre des fenêtres paysagères qualitatives.

La préservation et la valorisation de cet écrin naturel et agricole constitue donc un enjeu fort de qualité paysagère globale et du cadre de vie. La présence des 2 ZNIEFF de type II qui couvrent la quasi-totalité du territoire constituent d'ores et déjà un levier de préservation des milieux.

Un paysage ouvert encadré à l'arrière-plan par les massifs

Les jardins privés des maisons en frange de l'ancien bourg

Un pré verger en couronne du bourg

Vigne dans la couronne végétale du centre ancien

Parc du Vieux Château qui borde le centre ancien

Un point d'eau emblématique du centre ancien, en rappel de la trame bleue communale

13 DES RISQUES ET NUISANCES PEU IMPACTANTS SUR LE BATI

13.1 Le risque d'inondation

La commune de Cuiseaux n'est pas soumise à un risque d'inondation par débordement ou ruissellement. Toutefois, la commune recense un risque d'inondation par remontées de nappes dans les sédiments. La sensibilité à ce risque est très faible à inexistante les extrémités est et ouest de Cuiseaux **mais est très élevé notamment sur le centre bourg ancien, et globalement l'ensemble de l'enveloppe bâtie.**

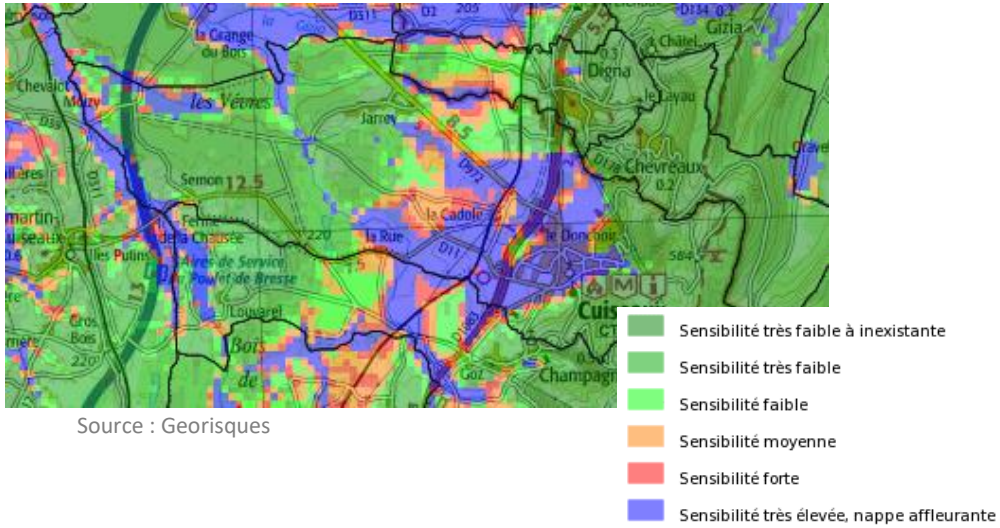

Source : Georisques

13.2 Les mouvements de terrain

Cuiseaux recense deux types de mouvements de terrain sur son territoire :

- Les risques d'effondrement dus à la présence d'une cavité souterraine naturelle : localisée près du hameau de la Balme, il s'agit d'une grotte préhistorique qui conserve des vestiges archéologiques, et par conséquent à protéger.
- Le retrait-gonflement des argiles : le risque varie d'un aléa faible à moyen sur la commune. **Il faut noter que le centre bourg est situé sur une zone d'aléa moyen.**

Source : Données IGN, Georisques

13.3 Le risque sismique

L'aléa sismique est l'estimation de la probabilité, pour un site et un intervalle de temps donnés, d'être exposé à une secousse tellurique de caractéristiques données. L'ensemble de la commune se situe dans une zone de sismicité modérée (zone 3). Elle induit des mesures parasismiques préventives à intégrer dans les constructions *(dites « EC8 » disponibles auprès de l'AFNOR (norme NF EN 1998-1)).*

13.4 Un risque lié au transport de matières dangereuses

Lié au risque d'accident routier, le transport de matières dangereuses est présent sur la commune de Cuiseaux et plus particulièrement sur les voies RD 1083 et A39. La route RD 1083 borde l'enveloppe bâtie à l'ouest.

Le pipeline Sud Européen constitue une **canalisation de transport de matière dangereuse de type gazoduc**. Elle ne concerne pas l'enveloppe principale de Cuiseaux, quelques habitations dispersées sont localisées à proximité.

13.5 Des nuisances générées par les infrastructures de transport

A Cuiseaux, deux voies sont identifiées au classement et génèrent ainsi un environnement bruyant (A39, RD1083). Toutefois, l'emplacement de ces voies engendre des nuisances sonores limitées pour la population. En effet, les nuisances générées par la RD 1083 ne concernent que quelques habitations du quartier pavillonnaire Saint-Jérôme, et des habitats ponctuels de part et d'autre de la voie. La proportion d'habitants touchés est donc faible.

Source : DDRM Saône-et-Loire

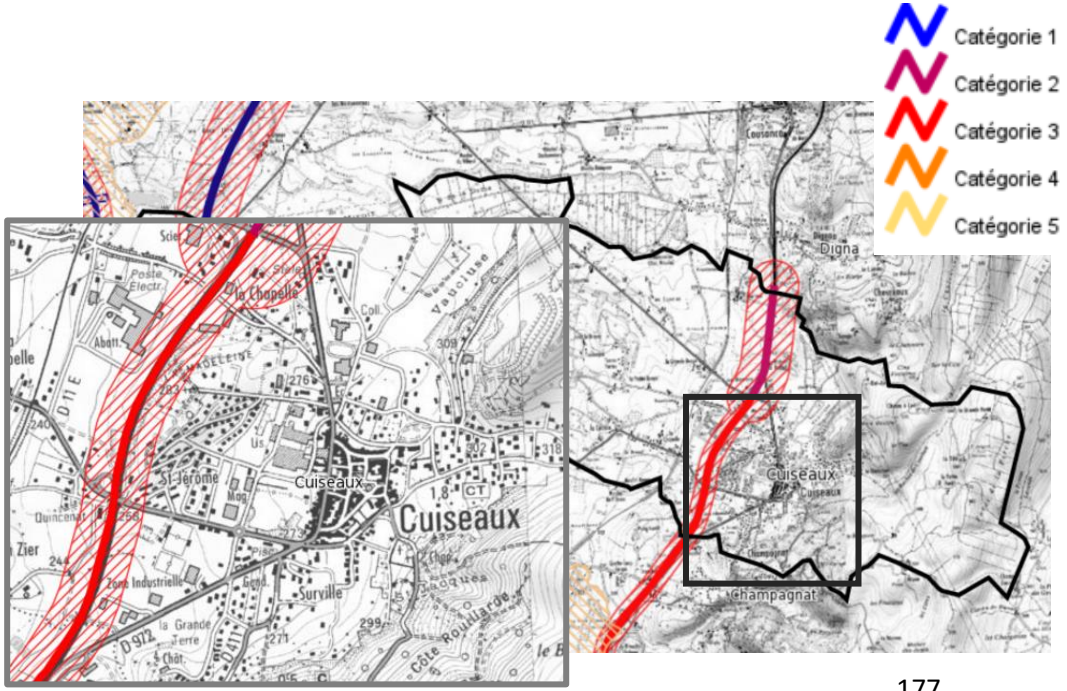

Source : Département 71

Perspectives sur le paysage & le patrimoine :

La commune a fait l'objet de plusieurs arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle :

- Arrêté du 18/11/1982 (JO du 19/11/1982) pour tempête du 06 au 10/11/1982
- Arrêté du 11/01/1983 (JO du 13/01/1983) pour inondations et coulées de boue du 08 au 31/12/1982
- Arrêté du 21/06/1983 (JO du 24/06/1983) pour inondations et coulées de boue du 12 au 13/12/1982
- Arrêté du 28/01/2000 (JO du 11/02/2000) pour inondations et coulées de boue du 24 au 26/01/2000

Peu récurrents sur la commune, les risques sont toutefois à intégrer dans les choix d'urbanisation de la commune, ainsi que dans les opérations de réhabilitation du bâti ou des espaces publics. En effet, les considérations environnementales sont à prendre en compte dans le choix des matériaux, en privilégiant les matériaux drainants.

14 LA GESTION DES RESSOURCES

14.1 La gestion des eaux pluviales

Le ruissellement des eaux pluviales dans les espaces bâtis, et donc peu perméables à l'infiltration des eaux dans le sol, constituent un facteur d'inondation courant et non négligeable. De plus, la gestion des eaux pluviales en amont permet de réduire du réseau les excédents d'eaux pluviales susceptibles de perturber le fonctionnement des dispositifs de traitement des eaux usées, notamment dans le centre où le réseau d'assainissement est de configuration unitaire.

Afin de limiter le ruissellement, la commune prévoit au sein de son règlement le traitement des eaux pluviales à la parcelle, par infiltration et/ou stockage. Il existe également 6 déversoirs d'orage pour la récupération des excédents d'eau.

14.2 La gestion des déchets produits

La commune de CUISEAUX adhère depuis 1980 au Syndicat Intercommunal de Récupération et d'Elimination des Déchets du Louhannais, qui assure le ramassage en porte-à-porte des ordures ménagères (une fois par semaine) et du tri sélectif (une fois toutes les deux semaines).

Il existe 2 points d'apport volontaire, à destination du dépôt de papiers, journaux, magazines, emballages en carton, plastique, métal et verre (Place Pierre Puvis de Chavannes et Rue de l'Hôpital). Une déchetterie locale est également implantée sur la commune.

Perspectives sur le paysage & le patrimoine :

Les aménagements permettant de limiter le ruissellement des eaux pluviales de type noues, fossés d'infiltration, bassin de rétention, … constituent des portes d'entrée pour **une valorisation de la nature dans l'urbain, plus spécifiquement des espaces publics**. L'introduction d'espaces perméables à l'infiltration des eaux doit ainsi être couplée à un traitement paysager intégré aux enjeux paysagers et patrimoniaux environnants.

Perspectives sur le paysage & le patrimoine :

La **gestion des déchets joue un rôle important dans la valorisation du paysage dans le paysage urbain**, notamment à travers les espaces publics. La fréquence de collecte doit être adaptée à la production de déchets afin de ne pas entraîner des dépôts sur la voie publique, dont l'impact visuel est non négligeable.

Une attention particulière doit également être apportée sur l'impact visuel des points d'apport volontaire, qui peut nuire à la qualité de l'espace public. La Place Pierre Puvis de Chavannes représente un espace public de qualité patrimoniale du fait de la présence de l'église et des murs de pierre entourant la place. Le PAV positionné sur la place est entouré d'une palissade en bois à hauteur des bacs, dans des tons colorimétriques similaires à ceux de la place. Néanmoins, un dépassement de la capacité du PAV provoque des accumulations « sauvages » de déchets et une réduction de la vocation du site uniquement tourné vers les ordures ménagères.

Le PAV de la rue de l'Hôpital est positionné en second plan dans le paysage, avec une marge de recul par rapport à la route et un encadrement végétaliser qui rappelle le contexte vert environnant.

En ce concerne les dispositifs individuels de collecte, le centre bourg porte des enjeux spécifiques du fait de la densité du secteur qui laisse peu de place pour les bacs et conteneurs sur la parcelle. Les autres secteurs de la commune, moins denses, permettent une gestion au sein de la parcelle.

Par ailleurs, il est nécessaire d'interdire le dépôt sauvage de matériaux inertes ou de récupération dans l'ensemble de la commune.

Le PAV de la Place Pierre Puvis de Chavannes - Source : Even

Le PAV rue de l'Hôpital - Source : Even Conseil

15 ENJEUX MAJEURS ET PISTES D'ORIENTATIONS

Plusieurs enjeux majeurs ressortent du diagnostic :

- Un territoire contrasté marqué par sa position particulière entre Bresse et Revermont ;

- Un centre-bourg inscrit et mis en valeur dans un remarquable écrin paysager mais peu visible depuis l'extérieur et dont les entrées et les abords prennent dans ce cadre une importance particulière ;

- Un bâti de grande qualité architecturale et urbaine, à la fois diversifié et homogène, mais ayant fait l'objet d'interventions récentes qui ont en partie nuit à sa valeur patrimoniale :
    - Alignements et linéaires bâtis
    - Implantations et typologies
    - Clôtures
    - Menuiseries
    - Enduits
    - Vérandas
    - Toitures (Débords et dispositifs techniques)
    - Détails remarquables ;

- Des jardins formant une couronne végétale au centre-bourg et contribuant à la qualité paysagère de ses franges et de ses abords :
    - Structure et transition paysagère
    - Murs et clôtures
    - Qualité des extensions du bâti existant, des annexes et abris
    - Arbres, potagers, vergers
    - Piscines hors-sol
    - Récupération des eaux de pluie ;

- Un site à forte sensibilité en termes de patrimoine, de paysage et de cohérence urbaine : les anciennes usines Morey.

Premières orientations de protection et de mise en valeur du patrimoine :

- Préserver et mettre en valeur les abords du bourg ancien et sa cohérence
    - Entrées
    - Limites
    - Franges
    - Ecrin paysager
    - Perspectives
    - Ménager des points de vue afin de mieux mettre en valeur l'unité du bourg dans son site : points de vue de la carrière et du haut du cimetière
- Porter une attention particulière à la qualité des matériaux (constructions et sols) et aux nombreux détails remarquables encore existants
- Préserver les caractéristiques architecturales liées aux typologies et aux époques de construction du bâti
- Porter une attention spécifique sur la qualité du patrimoine agricole (fermes, éléments paysagers)
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine lié à l'eau et à la vigne à travers leur restauration et les sentiers de découverte
- Permettre une intégration de qualité des dispositifs techniques et ceux liés au développement durable